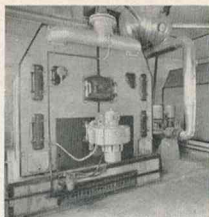


## DE DIÉTRICH

Modèle : "DA-6 160" • Combustible : tous types de brûleurs, foyers et combustibles • Puissance en cal/h : 516 600 ou 574 000 suivant combustible • Nombre d'éléments : 16 • Sortie de fumées : arrière ou latérale, orientable • Observations : Chambre de combustion largement dimensionnée ; la largeur du foyer et le volume de la chambre de combustion des chaudières De Diétrich permettent l'équipement dans d'excellentes conditions par tous les brûleurs ou foyers à mazout, à charbon ou à gaz ; surface de chauffe directe (rayonnement) étendue ; chaudières conçues en éléments assemblés par nipples lisses ; quatre exécutions permettent d'adapter les chaudières au com-

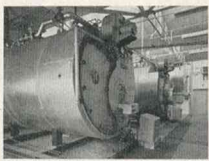


bustible souhaité : "E", exécution pour brûleur à vis ou similaire, "C", exécution grille oscillante manuelle pour la chauffe classique ou coke ou au charbon maigre, "H", pour brûleurs à mazout et pour tous avant-foyers, "J", pour grille mécanique.

## S.A.C.M.

(Fit)

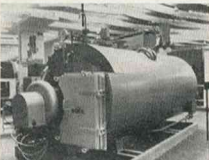
Puissance calorifique en 10<sup>3</sup> kcal : 960 • Combustible : mazout • Volume d'eau en m<sup>3</sup> : 3,86 • Timbres : 6 - 10 - 13 - 16 bars • Production de vapeur en kg/h : 1 600 • Nombre de brûleurs : 1 • Sortie fumées : supérieure • Dimensions de la chaudière : H 250 cm ; L 200 cm ; P 425 cm • Poids à vide en tonnes : 12,5 • Observations : production de vapeur pour une température d'eau d'alimentation de 60° C ; brûleur automatique à pulvérisation mécanique, utilisant toutes les catégories de fuel-oil ; systèmes de sécurité. - 12 modèles, de puissance échelonnée de 540 à 6 000 thermies (1 thermie = 10<sup>3</sup> kcal) ; chaudières monobloc pour industries de petite et moyenne importance ; régulation automatique ; accessibilité totale et facile ; combustion totale, sans fumées ni résidus ; foyer intérieur



à circulation interne contrôlée. - Autres chaudières assurant la distribution d'eau chaude sous pression, de puissance maximale contenue en 10<sup>3</sup> kcal, de 1 200 à 7 000. - Mise en œuvre : absence de fumisteries extérieures ; aucun socle spécial ; aucun ventilateur d'extraction. - Autres fabrications : Chaudières "La Mont", à circulation forcée pour production d'eau surchauffée d'une capacité de 1 200 000 kcal/h, au mazout. - Notre illustration : chaudière de 200 m<sup>3</sup>, 16 bars.

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FONDERIE (Omnicol)

Type : "AWO" • Combustible : fuel ou gaz • Puissance calorifique : 0,108 Gcal/h • Surface de chauffe en m<sup>2</sup> : 4 • Vaporisation en kg/h, eau alimentaire 60° C, pression 8 at : 180 • Sortie fumées, ca cm<sup>2</sup> : 250 • Observations : 10 modèles dans ce type, en version à vapeur ou à eau, surface de chauffe de 4 à 40 m<sup>2</sup>, puissance calorifique de 0,108 à 1,080 Gcal/h ; chambre de retournement extérieures ; ce type de chaudière est au choix, équipé pour la chauffe au fuel ou au gaz avec régulation de charge ; le type "AWO" peut être fourni en 2 dispositions : version monobloc, et type à 3 parcours, avec ou sans plateforme, plus particulièrement recommandée dans les installations à vapeur où il



faut concilier les accessoires déjà existants avec la fourniture séparée d'une chaudière "AWO". Chaudières à trois parcours, type "IWO", surface de chauffe de 30 à 300 m<sup>2</sup> ; vaporisation de 1,35 à 13,5 t/h ; puissance thermique, 0,75 à 7,5 Gcal/h ; réalisée en 4 versions : "Consul" monobloc haute pression ; chaudière à trois parcours haute pression ; "Consul" monobloc basse pression ; chaudière à 3 parcours basse pression.

## Les chaudières à eau surchauffée

### WANSON

(Steambloc)

Type : "150" • Combustible : gaz ou mazout • Puissance calorifique en 10<sup>3</sup> cal/h : 960 • Production vapeur à 640 kcal/kg (eau à 20° C) ; 1 500 • Production vapeur à 560 kcal/kg (eau à 100° C) : 1 715 • B.T.U. X 1 000 : 3 850 • B.H.P. : 110 • Sortie fumées : Ø intérieur, 350 mm • Dimensions de la chaudière : H 218,5 cm ; L 194 cm ; P 385 cm • Observations : chaudière à 3 passages de fumées, prévue pour des productions de vapeur comprises entre 600 et 12 000 kg/h ; calorifugeage et habillage par jaquette métallique réduisant au minimum la perte par rayonnement ; brûleur à pulvérisation mécanique à débit variable ; ventilateur d'air pulsé ; régulateur et sécurité de niveau d'eau ; contrôle de la pression ; moto-pompe

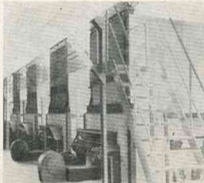


électrique d'alimentation en eau ; chaudière préassemblée, conçue de façon à réduire son entretien au strict minimum ; fonctionnement entièrement automatique ; 15 modèles, de puissance calorifique allant de 384 000 à 3 320 000 kcal/h ; installation facile et rapide. - Illustration : Steambloc type 150, timbrée à 3 kg/cm<sup>2</sup>, d'eau surchauffée moyée avec vase d'expansion séparé, utilisée par "Alcan Aluminium de France", à Luce (E.-et.-L.).

### SEGOR SOCOMAS

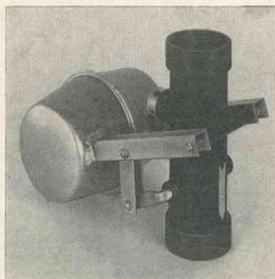
Type : "Floride" • Modèle : "500" • Combustible : solide • Puissance en cal/h : de 300 000 à 750 000 • Observations : générateur composé d'éléments verticaux comprenant chacun 1 collecteur d'alimentation vertical arrière, 1 faisceau de tubes d'eau rectilignes légèrement inclinés, 1 collecteur de départ vertical avant ; sectionnement des éléments tout acier rendant possible l'adaptation exacte de l'ensemble complet à toutes les dimensions de chauffe ; faible volume d'eau donnant une souplesse très grande ; vaste foyer conçu pour pouvoir être équipé, indifféremment d'un brûleur à gaz, d'un foyer automatique à charbon, ou d'une grille à moine ; la conception du circuit des fumées, ascendant et dirige, permet d'obtenir un épousément excellent de la chaleur contenue dans les fumées, avec une très

faible perte de charge ; les façades avant et arrière assurent une étanchéité parfaite ; écrans d'eau réduisant les pertes par rayonnement à moins de 3 %, sans jaquette calorifuge. - Autres modèles : "900", de 650 000 à 1 650 000 cal/h et "1 300", de 1 million à 3 850 000 cal/h. Autres fabrications : Chaudières à dépression "D.P." et chaudières "D.P.X".



# Dispositif de sécurité antidébordant « Fullstop-automatique » (Système Kälin)

BREVETS SUISSE ET ÉTRANGERS



FULLSTOP-AUTOMATIQUE évite le débordement accidentel des réservoirs de mazout et d'essence lors de leur remplissage par gravité ou par pompe. FULLSTOP-AUTOMATIQUE, éprouvé plus de 10 000 fois, assure l'arrêt de l'alimentation au niveau maximum prévu.

#### AVANTAGES ESSENTIELS

La construction est simple, l'exécution répond aux exigences pratiques. L'appareil ne demande **aucun entretien**. Toutes les parties mobiles sont réalisées pour résister à la corrosion.

La pose ne nécessite aucune ouverture supplémentaire dans le réservoir. Le constructeur peut livrer la citerne équipée du dispositif FULLSTOP-AUTOMATIQUE. L'installateur peut insérer le dispositif, sur place, sans difficulté.

FULLSTOP-AUTOMATIQUE assure une fermeture progressive de la conduite de remplissage. Il évite ainsi toute surpression dangereuse pour les tuyaux et pour la pompe. **La conduite d'alimentation se vide d'elle-même.**

Les dégâts dus au débordement et les pertes de mazout sont ainsi évités.

#### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

FULLSTOP-AUTOMATIQUE est livré normalement pour tubes de 2 et 3 pouces. Sur commande, il peut être exécuté pour d'autres diamètres.

Il existe un modèle à **petit flotteur** pour réservoirs spéciaux (réservoirs de cave par ex.).

FULLSTOP-AUTOMATIQUE peut être construit en acier spécial. Nous consulter.

## IGEWA S.A.

SUISSE. Bureau de vente, BALE, Leimenstrasse 18,  
case post 3, tél. : 23.90.32

FRANCE. Représentant exclusif, M. Talmy, Ing. A. & M.,  
2, rue du Docteur-Schweitzer, MARSEILLE-6\*



## SUPER - CHAUDIÈRES RONI

vapeur saturée et surchauffée

Production de 1 à 50 t/h  
Pressions jusqu'à 80 bars

### Chaudières CITTIC

eau chaude et surchauffée  
Puissance de 1 à 40 millions cal/h  
Pressions jusqu'à 80 bars

### GROUPES EXPANSION SOUS PRESSION

air comprimé ou azote  
Pour production directe eau surchauffée

### ETABLISSEMENTS CAROSSO

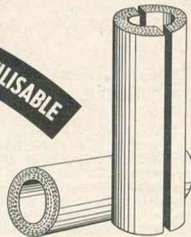
35, rue des Alliés - Téléphone : (76) 87.21.21

**GRENOBLE**

## UN SÛR ISOLAMIANTE

ISOLANT PARFAIT EN AMIANTE PUR

RIGIDE DÉMONTABLE RÉUTILISABLE  
FACILE À POSER



PANNEAUX • COQUILLES • TUBES GAINES

Distribué par :

MANUFACTURE GENERALE D'ISOLANTS

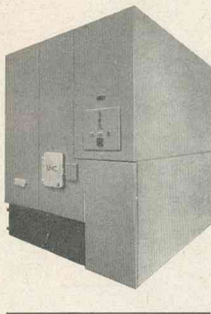
37, avenue F.D. Roosevelt - Paris 8<sup>e</sup> - T 359-65-98

Usine ISOLAMIANTE : Courbevoie (Seine)



## MACÉ (U.M.C.)

Modèle : "Reflex" • Combustible : charbon • Puissance calorifique : série 1 RCD, 200 à 750 000 kcal/h ; série 2 RCD, 800 à 1 100 000 kcal/h ; série 3 RCD, 1 200 000 à 2 millions



de cal/h • Pression d'utilisation : 4 bars, eau à 120° C • Pression d'épreuve : 6 bars • Sortie de fumées : verticale et à double parcours (retour de fumée) • Observations : montage simple et faible encombrement ; facilité d'entretien et de conduite ; possibilité de réparation facile ; puissance massive élevée, par une charge judicieuse de la chambre de combustion, et vitesse de gaz suffisante ; jaquette calorifique en tôle d'acier avec 50 mm d'épaisseur de laine de roche et revêtue extérieurement d'une peinture martelée de couleur beige ; chaudière pouvant être équipée à la demande, soit par 1 brûleur à mazout, 1 brûleur à gaz (bloc chaudière "Calrex") 1 brûleur à vis pour charbon, 1 grille roulante à charbon (pour les puissances importantes) ; collecteur à vitesse constante par sections progressives, noyé dans une partie de la chaudière, il se trouve au-dessus du foyer et à une température supérieure au point de rosée ; chaudières conservant des taux d'échange et des charges thermiques qui ne risquent pas d'altérer leur longévité.

## STEIN ET ROUBAIX

Série : H.CC-MD - Type : 18 • Combustible : mazout • Puissance : 10<sup>6</sup> cal/h ; 18 • Nombre de brûleurs : 4 • Largeur entre axes écrans : 245 cm • Largeur intérieure de la gaine de sortie des fumées : 143,8 cm • Entre axes chaudière et gaines de fumées : 68,6 cm • Dimensions de la chaudière : H 995 cm ; L 281 cm ; P 598,9 cm • Observations : générateur à circulation contrôlée, construit sous licence "Combustion Engineering" ; circulation forcée assurant la distribution d'eau aux différents tubes en fonction de leur pouvoir d'absorption ; circuits de tubes composés de façon à former une combinaison des surfaces de chauffe travaillant par rayonnement et par convection ; murs de côté tapissés de tubes extrêmement rapprochés (3,1 mm entre chaque tube), en protégeant ainsi les réfractaires placés derrière les tubes, disposition spéciale des tubes permettant, sous toutes les conditions de fonctionnement, d'évacuer les bulles vers le collecteur de sortie et au-delà, vers le vase d'expansion ; un seul passage sur les fumées sans chicanage et disposition des tuyauteries assurant



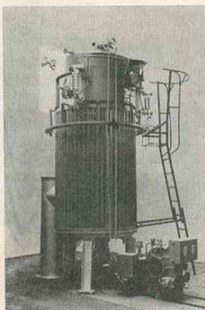
l'écoulement parallèle des fumées et de l'eau ; foyer et surfaces de chauffe refroidis efficacement ; casing métallique recouvrant complètement les fumisteries ; pas de ventilateurs de tirage ; gamme de capacité comprise entre 2,8 et 75 millions de kcal/h pour des pressions atteignant 21 kg/cm<sup>2</sup> et des températures allant jusqu'à 220° C ; combustible, soit mazout, gaz ou charbon (pulvérisé par grille mécanique ou par foyer à projection) - Série standard MA et MB, puissance de 3,5 à 10 10<sup>6</sup> cal/h.

## Les chaudières à eau surchauffée

### SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE CREIL

(Vélocé)

Série : "Aqua" • Modèle : "15" • Combustible : fuel, gaz ou mixte • Puissance en cal/h : 40 000 • Catégorie : 12 bars ; 3" jusqu'à 8 bars ; 2" à 12 bars • Vaporisation en kg/h : 600 • Capacité déterminent la catégorie (en litres) : 663 • Nombre de brûleurs : 1 • Sortie fumées : arrière • Dimensions : Ø 120 cm ; H 200 cm • Observations : Réalisée en deux types : monobloc et sectionnel ; chaudière de type vertical aquatubulaire, sans voie d'eau et sans maçonnerie, constituée de deux corps cylindriques annulaires, reliés entre eux par un faisceau de tubes droits disposés concentriquement, Austro série : "Veloce vapour" (notre illustration), de conception identique à la précédente, possède en outre des accessoires supplémentaires qui sont montés sur le corps supérieur et le corps inférieur. - Autres fabrications :

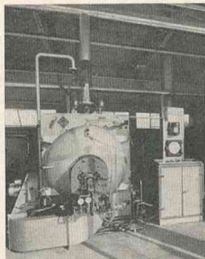


Chaudières verticales améliorées type "M.V.", polycombustibles ; chaudières horizontales "D.R.F." (fuel ou gaz) ; chaudières horizontales "Blocreil" (fuel ou gaz).

### S.G.A.E.T.

(Ygnis)

Type : "R" • Combustible : mazout • Puissance en kcal/h : de 320 000 à 3 000 000 suivant modèle • Contenance eau en litres : de 270 à 4 250 suivant modèle • Surpression dans le foyer, en mm C.E. : 25/30 à 150/160 suivant modèle • Perte de charge sur l'eau ΔT° 20° en mm C.E. : de 100 à 200 suivant modèle • Brûleur : "Mat" • Sortie fumées : verticale ou horizontale • Observations : 10 modèles : "R 320", 320 000 kcal/h ; "R 500", 500 000 kcal/h ; "R 640", 640 000 kcal/h ; "R 800", 800 000 kcal/h ; "R 1 000", 1 million de kcal/h ; "R 1 250", 1 250 000 kcal/h ; "R 1 600", 1 600 000 kcal/h ; "R 2 000", 2 millions de kcal/h ; "R 2 500", 2 500 000 kcal/h ; "R 3 000", 3 millions de kcal/h. - Pression d'utilisation, 3 à 12 bars (tim-



brées ou non). - Notre illustration représente la chaufferie de la Sté Westinghouse, installation réalisée par Tunzini, et comportant 2 chaudières type "R" de 1 250 000 kcal/h chacune, équipées de brûleurs Mat, et fonctionnant à environ 140/150°.



**CIRCULATEURS  
DE  
CHAUFFAGE CENTRAL  
LEVALLOIS**

SANS PRESSE-ÉTOUPE

A HAUTEURS  
ET DÉBITS REGLABLES  
(MODÈLE BREVETÉ)

**Chefs-d'œuvre de simplicité,  
ils révolutionnent le marché !**

LEUR RÉGULATEUR (breveté) permet, d'un seul geste, d'adapter parfaitement l'appareil aux besoins de l'installation et, éventuellement, de le dégommer, sans outil, sans démontage.

SIMPLICITÉ DE BRANCHEMENT : 2 bornes seulement,  
1 seul sens de rotation possible, pas de condensateur à relier.

LEUR MOTEUR-D'AVANT GARDE est MONOPALIER :  
pas de problème d'alignement,  
longévité, pas de fuites, silence rigoureux.

4 vis permettent l'échange standard instantané du groupe,  
sans démonter le corps de pompe de l'installation.

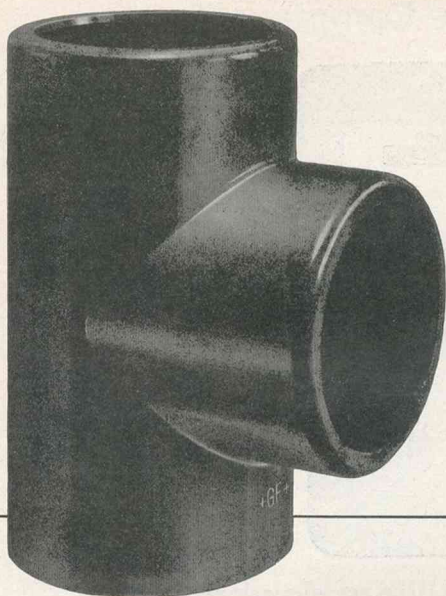
*De fabrication entièrement française,  
les circulateurs LEVALLOIS sont garantis 2 ans.*

Les plus pratiques pour l'Installateur.  
*Demandez notre catalogue.*



S.A. au capital de 2.406.250 Fr · 16, RUE BARBES · LEVALLOIS-PERRET (Seine) Tél. 737.46.26. + · BP 115  
Bureaux techniques : METZ - STRASBOURG - MARSEILLE - ROUEN - LYON.  
Réseau de représentants dans toute la France  
Usines : LEVALLOIS (Seine) - PONT-AUDEMER (Euro) - COUSANCE (Jura)





**Raccords +GF+  
en PVC  
pour l'assemblage  
par collage  
sans calibrage  
avec un adhésif à solvant  
fort et des tubes normalisés**

FI 514/2P

PRODUITS SUISSES GEORGES FISCHER S.A.

14, Rue Froment - Paris XIe Tél. Roq. 37-42-44  
Télégrammes: Raccords Paris 112



**RACCORDS**



**ÉVACUATION  
EN P.V.C.**

**GIR** AGENT AGRÉÉ

POUR LA DISTRIBUTION

**des Raccords Pression +GF+**

distributeur de l'adhésif à solvant fort

**ARMOFIX C**

**RACCORDS GIR** 30, RUE JOUVEN T.É.L. : 64 05 70  
TELEGRAMMES RACCORDGIR MARSEILLE 3<sup>e</sup> T.É.L. : 64 05 71

# Déjà le millionième Compteur Bleu...



SYNERGIE 528/131

## et encore des milliers de ventes d'appareils électriques en perspective !

Le millionième Compteur Bleu vient d'être posé. C'est vous - vous qui vendez des appareils électriques - qui allez être les bénéficiaires directs du succès de cette opération. Avec le Compteur Bleu, tous les abonnés peuvent aujourd'hui acquérir tous les appareils électriques nécessaires à leur confort. Avec le Compteur Bleu, vos ventes peuvent se multiplier sans limite... En route vers deux millions de Compteurs Bleus !

**Caractéristiques du Compteur Bleu.** Le Compteur Bleu est un compteur capable de fournir 6 kw. Il est accompagné d'un disjoncteur différentiel dont le réglage gratuit sur simple demande permet à l'abonné de souscrire de 2 à 6 kw. Dans le cas de changement de tension (passage en 220 V.) entraîné par la pose du Compteur Bleu et décidé par E.D.F., les frais de transformation des appareils électriques en service sont à la charge de l'E.D.F. L'installation du Compteur Bleu est effectuée aux conditions forfaitaires suivantes : 23, 100 ou 200 F. selon les opérations à effectuer.

<p>Appareils à installer :</p> <p><i>Ascenseur électrique</i></p> <p>Nom, prénom ou raison sociale du demandeur :</p> <p><i>Ligalle Michel</i></p> <p>Adresse du local à alimenter :</p> <p><i>74 rue des Vignes Mont-Belliard</i></p> <p>Le 10 - 9 - 1964</p>	<p><b>COMPTEUR BLEU</b></p> <p><b>Demande de renseignements</b></p> <p>COMPTEUR BLEU PREMIER SERVICE A DOMICILE</p>	<p><b>DÉSIRANT INSTALLER</b></p> <p>Nom, prénom - ou raison sociale du demandeur :</p> <p>Profession : _____ Tél : _____</p> <p><b>LOCAL À ALIMENTER :</b></p> <p>Adresse : _____</p> <p>Bâtiment : Escalier Etage Porte</p> <p>Dans le cas où le demandeur n'occupe pas encore le local à alimenter :</p> <p>Nom du prédicteur : _____</p> <p>Adresse actuelle du demandeur : _____</p> <p>Le _____ 19 _____</p> <p>Signature : _____</p>
--	---	--

Proposez, conseillez à votre clientèle le Compteur Bleu... Vous y gagnerez ! Utilisez ces carnets de demandes de renseignements qu'E.D.F. vous a distribués.



# LE TUBAGE DES CONDUITS DE FUMÉE

**A**U cours d'une réunion d'information tenue le 10 novembre 1964 à la Salle de l'Association des Ingénieurs des Arts et Métiers, avenue d'Iéna à Paris, la Société Fenwick a présenté un matériau dit "conduit souple Kopex", destiné au tubage des conduits de fumée.

Ce problème est devenu très à l'ordre du jour depuis que de nombreux utilisateurs ont le désir de faire transformer leur installation, initialement prévue pour le chauffage au charbon en une installation susceptible d'utiliser le chauffage au gaz.

L'utilisation du chauffage au gaz nécessite, en effet, des conduits de fumée en parfait état. Dans le cas contraire, l'autorisation de transformation peut être refusée et, même si celle-ci est accordée, des inconvénients graves dus à la condensation des produits de combustion dans le conduit de fumée peuvent causer de graves dégâts sur les murs. En effet, les produits de condensation filtrant à travers les murs peuvent créer de grandes taches de couleur brune, phénomène bien connu sous le nom de "bistage".

## LE POINT DE VUE DE GAZ DE FRANCE

M. Faudier, Chef de subdivision au service des utilisations domestiques du gaz à la Direction des Etudes et Techniques Nouvelles a, dans un exposé, parlé du problème général du tubage des conduits de fumée, et défini les impératifs techniques dont le respect est nécessaire à la réalisation convenable de ce tubage. Voici le texte de son exposé :

« Dans le domaine de la protection et de l'adaptation des conduits de fumée, le tubage est un procédé que vous n'ignorez pas en tant que tel.

J'insisterai donc essentiellement, au cours de cet exposé, sur certains aspects de ce procédé et sur les possibilités offertes par l'utilisation des matériaux souples et, en particulier, du matériau Kopex.

### LE PROCÉDÉ

Parmi les problèmes qu'ont à résoudre les professionnels du chauffage, il en est un en particulier qui revêt une importance capitale, c'est le problème de l'évacuation des produits de la combustion des générateurs.

Il existe malheureusement des cas, de nombreux cas, où les conduits traditionnels existants ne présentent plus les garanties requises pour une évacuation correcte des produits de la combustion. Nous autres gaziers, nous nous intéressons au seul problème de l'évacuation des produits de la combustion du gaz et, par extension, peut-être aux problèmes de l'évacuation des produits de la combustion de combustibles liquides.

Je disais donc qu'assez souvent les conduits traditionnels ne présentent plus les garanties requises pour assurer une évacuation normale et correcte des pro-

duits de la combustion, soit que les conduits soient dans un mauvais état, réel ou présumé, présentent des fissurations, des joints défectueux ou des malfaçons, soit, en particulier, qu'ils ne répondent plus aux exigences des techniques nouvelles.

On se rend compte de cela avec les combustibles gazeux. Je veux parler des risques d'humidification dus à l'utilisation des conduits de fumée à régime variable, à l'intermittence des appareils, et à la puissance accrue de certains générateurs, enfin d'un certain nombre de raisons qui font que les conduits ne sont plus adaptés aux exigences qu'on est en droit d'attendre d'eux.

Dans ces conditions, il s'avère nécessaire de trouver un certain nombre de solutions les plus économiques possibles, de façon à réparer ou à adapter les conduits aux exigences nouvelles.

Parmi ces solutions, il en est une évidemment qui consiste à envisager de reconstruire le conduit, ou de construire un autre conduit. Cette solution, outre qu'elle est très onéreuse, n'est pas toujours possible puisqu'elle est soumise à des autorisations préalables des architectes, gérants d'immeubles, etc... Cette solution n'est pas toujours esthétique, en particulier lorsqu'il s'agit de conduits extérieurs.

On s'est donc efforcé de s'orienter vers des dispositions plus élégantes, qui permettent la réutilisation du conduit existant. Puisqu'au fond, il existe un passage naturel qui est le conduit, pourquoi ne pas utiliser ce conduit et essayer, à moindre frais, de l'adapter aux exigences qui sont les nôtres.

Dans ce domaine, il existe deux solutions que vous connaissez qui sont le chemisage et le tubage. Je laisserai de côté le chemisage, puisque ce n'est pas

notre propos aujourd'hui, pour ne traiter que du tubage et, particulièrement, du tubage avec les matériaux souples.

Préalablement, une définition rapide : on entend par tubage d'un conduit de fumée, la mise en place à l'intérieur de celui-ci, d'un conduit d'un diamètre plus faible qui jouera le rôle préalablement dévolu au conduit existant, les appareils d'utilisation étant directement raccordés à ce nouveau conduit de fumée, donc au tube situé à l'intérieur de la cheminée.

Cette technique était, jusqu'à présent, interdite par les réglementations et s'était assez peu développée, d'une part pour cette raison, d'autre part à cause des difficultés qu'il y avait à réaliser des tubages en matériaux rigides.

Néanmoins, quelques réalisations ont eu lieu dans ce domaine, et nous connaissons tous des tubages soit en aluminium, soit en fibro-ciment, mais ces tubages étaient toujours limités à des portions de cheminée de faible hauteur, ou à des cheminées ne présentant pas de dévoiements. Ils avaient, en outre, l'inconvénient d'exiger la détérioration partielle de la cheminée aux endroits où il y avait des joints à faire, ces joints devant être, réglementairement, visitables.

Cette technique était cependant intéressante, paraissant un débouché intéressant pour l'adaptation des conduits de fumée. On a donc recherché s'il n'était pas possible d'envisager d'autres matériaux qui permettraient de faire des tubages sur de grandes longueurs de conduits dévoysés.

A cette époque, c'était en 1960-1961, nous avons eu connaissance de l'expérience anglaise dans ce domaine, dont M. Duguey a touché deux mots.

Déjà en 1960, depuis de nombreuses années, les Anglais utilisaient cette technique de tubage souple et ils utilisaient un matériau identique au matériau que vous présente la Société Fenwick.

Les Anglais avaient d'abord, préalablement, envisagé d'utiliser cette technique pour le tubage de cheminées destinées à l'évacuation des produits de la combustion des fuels, et ils avaient utilisé un produit à base d'aluminium qui donnait satisfaction.

Fort de cette expérience, ils ont extrapolé cette technique aux combustibles gazeux. Et là ils ont eu quelques déboires.

Ayant constaté que le tube aluminium, qui donnait entière satisfaction pour les fuels, était corrodé par les produits de la combustion du gaz, ils ont donc été amenés à utiliser un matériau légèrement différent utilisant une protection interne à base de plomb, moyennant quoi les résultats se sont avérés positifs.

En France, nous avons aussi été amenés à penser à cette technique et nous avons, dès 1961, entrepris un certain nombre d'essais de laboratoire qui ont corroboré les résultats des Anglais et nous ont conduits à envisager également cette technique en France.

Actuellement, on peut dire, compte tenu des résultats que nous avons obtenus tant en laboratoire que dans les installations réelles, que les résultats sont très encourageants et qu'il y a là un procédé sur lequel il est permis de fonder certains espoirs.

## AVANTAGES DU PROCÉDÉ

Je voudrais simplement dire deux mots des avantages que l'on peut retirer d'un tel procédé.

Tout d'abord, je vous l'ai dit, l'utilisation d'un matériau souple permet d'envisager le tubage de grandes longueurs de conduits dévoysés. Le tubage se fait d'un seul tenant, donc absence de joints et de difficultés au moment de la mise en œuvre. Les raccordements sont simplifiés par le fait que le tube arrive directement sur l'appareil, ce qui permet également de faire le raccordement le plus court possible sans joints... autant d'éléments favorables à une utilisation et à une évacuation correcte des produits de la combustion.

L'autre intérêt également, celui-là qui n'est pas propre au tubage souple, c'est de pouvoir adapter à chaque instant la puissance de l'appareil au diamètre de la cheminée appropriée, compte tenu de la puissance de l'appareil, et la hauteur de tirage au-dessus de cet appareil.

D'autre part, le tubage se traduit par un renforcement de l'isolation thermique du conduit de fumée ce qui, évidemment, est un élément défavorable au risque d'humidification, repoussant très au-delà du point de rosée la température des fumées, à l'intérieur du tube.

Autre intérêt du procédé de tubage souple, ou même rigide, c'est qu'il ne modifie pas de manière irréversible le tuyau utilisé, celui-ci étant toujours récupérable si, pour une raison quelconque, l'utilisateur envisageait un autre mode de chauffage.

## TECHNIQUE DE POSE

Je voudrais vous dire enfin quelques mots de la technique de pose de ces matériaux.

Il était intéressant, en complément aux essais de laboratoire, de voir dans quelles conditions ce matériau pouvait être mis en place sur les conduits réels, de voir s'il y avait une amélioration certaine du procédé.

Nous avons donc procédé à un certain nombre d'essais de cet ordre, à ma connaissance trois ou quatre, dans la région parisienne (cinq officiels). La pose du tube est assez simple. Elle consiste, d'une part, en une préparation du conduit qui consiste d'abord à ramoner celui-ci et puis à préparer au sommet et à la base du conduit le logement de deux



## Le tubage des conduits de fumée

colliers qui serviront ultérieurement à assurer la fixation du tube. Après quoi, le tube est déployé à proximité du conduit de fumée et est descendu après que son extrémité ait été munie d'un guide en bois qui peut subir, au moyen d'une corde, une très légère traction depuis le bas du conduit.

Cette technique est la plus classique. Les Anglais ont quelquefois utilisé — M. Mason pourra vous en parler — une technique inverse, c'est-à-dire qu'au lieu de descendre le tube, ils le montaient. Cette technique est intéressante, dans le cas où le conduit présente de nombreux dévoiements. En le descendant on risque le coincement du tube alors que si on le monte par traction cela permet plus facilement de passer les différents dévoiements.

Les deux techniques sont utilisées concurremment, la seconde ayant l'inconvénient de nécessiter un échafaudage sur le toit et la pose d'une chèvre ou d'un engin de levage approprié.

Une fois le tube descendu, ce qui prend de 15 à 20 minutes, le tube est assujéti dans le conduit de fumée par les deux colliers, un en bas et l'autre en haut. En général, pour les tubages que nous avons réalisés, même jusqu'à six niveaux, il n'est pas nécessaire de mettre ces colliers intermédiaires. Etant donné le faible poids relatif de ces tubes, deux colliers suffisent amplement à assurer une fixation robuste.

Si toutefois on devait envisager des tubages de plus grande hauteur, encore qu'il existe assez peu d'immeubles anciens à plus de six niveaux, on pourrait envisager des colliers intermédiaires. C'est une question de calcul de l'extension du tube sous son propre poids.

Ceci étant fait, il ne reste plus qu'à couper le tube à la longueur et à refectonner en partie basse et en partie haute la cheminée.

En ce qui concerne la partie annulaire ménagée entre le tube et la cheminée, cette partie est faiblement ventilée. A la partie haute, le conduit est obturé en ménageant une toute petite ventilation de façon à permettre tout de même une légère aération des parties annulaires, de façon à éviter que l'air ne stagne à l'intérieur du tube, ce qui pourrait être un risque de mauvaise odeur ou de corrosion intérieure. Puis il ne reste plus qu'à raccorder le tube ainsi préparé à l'appareil en prévoyant un té de purge, avec évacuation à l'égout, ce qui est réglementaire, mais qui, du point de vue pratique, n'est absolument d'aucune utilité. Nous n'avons jamais constaté qu'il y ait des condensations dans ces tubes.

### ASPECT RÉGLEMENTAIRE

Avant de pousser plus loin mon propos, je voudrais vous donner quelques aspects réglementaires du procédé.

Je vous ai dit préalablement que dans le temps ce procédé était interdit. Depuis, nous avons évolué, et il est sorti récemment, en 1963, un nouveau règlement sanitaire type qui, s'il n'autorise pas nominativement le tubage, en prévoit cependant la possibilité, moyennant certaines restrictions, en renvoyant, pour application, aux circulaires.

En ce qui concerne ce règlement sanitaire type, il a force de loi, mais pour pouvoir être appliqué, il faut qu'il soit entériné par des arrêtés préfectoraux, dans chaque département, qui peuvent ne pas reprendre intégralement le texte de la loi. Enfin, il est dans ce texte, hautement recommandé aux préfets de suivre à la lettre cette application.

En ce qui concerne l'application pour l'évacuation des produits de la combustion du gaz, le texte a été aménagé par un additif en date du 11 juin 1964 qui prévoit que le tubage peut être utilisé pour les combustibles gazeux sans limitation de section. C'est très important pour le gaz puisque, dans le code des conditions minima, dans les règlements propres aux combustibles gazeux, il existe une possibilité d'édification de conduits spéciaux de gaz pour lesquels les sections sont données compte tenu des puissances à raccorder sur celles-ci. Par conséquent, le règlement sanitaire type autorise maintenant pour les combustibles gazeux l'utilisation des tubages.

### ESSAIS EN LABORATOIRE

En ce qui concerne la validité technique de ce matériau, je vous ai déjà parlé des essais pratiques que nous avons été amenés à faire sur le réseau, chez certains abonnés. Nous ne nous sommes pas limités à quelques essais pratiques, nous avons soumis les matériaux, et M. Dugueyt vous en entretenus tout à l'heure, à une série de tests en laboratoire, de façon à déterminer leur résistance mécanique d'une part, avec le souci que ces matériaux résistent aux contraintes auxquelles on risque d'être amené à les soumettre lors de leur mise en œuvre, et, d'autre part, des essais purement gaziers de résistance à la corrosion par les produits de la combustion du gaz.

En ce qui concerne les essais mécaniques, nous avons envisagé trois types d'essais :

a) D'une part un *essai de traction*, qui permet de s'assurer de la résistance du tube sous une traction déterminée, qui pourra être définie ultérieurement par le cahier des charges, et, d'autre part, de déterminer l'allongement sous charge de ce tube, de façon à voir dans quelles limites une extension du tube lors de sa mise en place pourrait être admissible.

b) En second lieu, mécanique, *essai de torsion*, dans le même esprit, de manière à s'assurer que, lors de la mise en place, le tube pourrait être soumis à des forces de torsion et donc de s'assurer que ces forces ne risquent pas d'altérer la qualité du tube,





## Le tubage des conduits de fumée

nients du bistrage étaient, dans certains cas, réapparus après chemisage conventionnel.

De plus, les procédés de tubage par matériaux rigides avaient des limites d'emploi souvent très restreintes. Au contraire le tubage par conduit souple :

- est *rigoureusement étanche*, le conduit souple étant fabriqué en continu ;
- présente de *grandes latitudes* d'emploi car il est parfaitement utilisable dans des conduits présentant des déviations parfois même prononcés ;
- la *pose du conduit souple* est relativement aisée et rapide ;
- enfin, le conduit est utilisable *immédiatement*.

Par ailleurs, ainsi que tout procédé de tubage, le tubage par conduit souple ne *modifie pas d'une façon irréversible* le conduit de fumée d'origine et *permet l'adaptation* du conduit à la puissance de la chaudière ou de l'appareil.

De plus, le principe du tubage laisse entre le conduit flexible et le conduit d'origine un matelas d'air qui constitue un véritable isolant thermique, de sorte que le refroidissement des gaz, à l'intérieur du conduit souple, est beaucoup moins considérable que dans le conduit de fumée d'origine ; il en résulte :

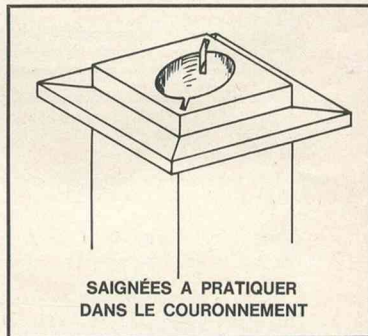
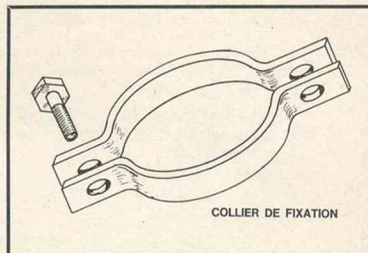
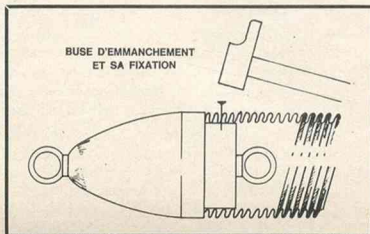
- un *tirage meilleur* ;
- une *condensation beaucoup plus réduite* que dans le conduit d'origine.

Cependant, il convient essentiellement que le conduit souple présente des caractéristiques mécaniques et des caractéristiques physiques satisfaisantes.

D'abord des caractéristiques mécaniques et, en particulier, les suivantes :

- une *flexibilité suffisante*. A ce titre on peut considérer que le Kopex donne des résultats parti-

Mieux qu'une longue description, les dessins qui émaillent l'exposé de M. Dugueyt, montrent la simplicité d'installation du procédé, qui est économique et adapté à une multiplicité de cas.



culièrement satisfaisants puisque l'on est arrivé à courber à 90° un conduit souple Kopex d'un diamètre de 6" avec un rayon interne de 22 cm, et ce, sans que son étanchéité devienne défectueuse ;

- une *résistance mécanique* aux chocs, satisfaisante ;

— une *résistance à la traction longitudinale*. A titre indicatif, nos Kopex de 4" et de 6" ont une charge de rupture supérieure à 200 kg, ceci permet d'utiliser des grandes longueurs de conduit sans craindre que le conduit ne se dégrafe sous son propre poids ;

— une *résistance au déroulement* considérable. A titre d'exemple, un Kopex de 4" en aluminium plomb ne se déroule pas sous un couple de 10 m/kg, exercé dans le sens du déroulement. Le Kopex aluminium est encore plus résistant puisque le couple de rupture est supérieur à 15 kg.

Ces caractéristiques mécaniques élevées sont indispensables pour que l'on soit certain qu'il n'y ait pas d'incident mécanique lors de la pose du conduit dans le conduit de fumée, ou postérieurement à cette pose.

Il faut également — ceci est bien sûr essentiel — que le conduit souple présente des caractéristiques physiques satisfaisantes et d'abord une *résistance suffisante à la corrosion*.

Nous avons, dans ce sens, été amenés à fabriquer deux types de conduit Kopex :

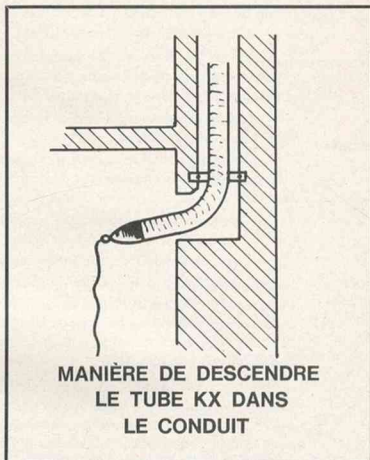
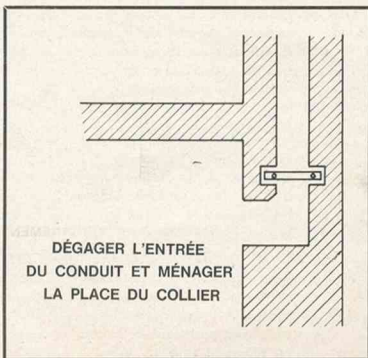
— l'un destiné au mazout et au gaz naturel qui présentent des teneurs en soufre relativement basses : il s'agit d'un conduit avec couche intérieure aluminium ;

— l'autre plus spécialement destiné au gaz de ville, à plus forte teneur en soufre, qui présente à l'intérieur une couche de plomb.

Les essais qui ont été menés par la D.E.T.N. indiquent que le conduit Kopex répond parfaitement aux conditions d'utilisation à prévoir pour les deux catégories de gaz.

D'autres essais et mesures concernant les caractéristiques physiques ont été également réalisés par la D.E.T.N. et ont tous donné des résultats satisfaisants ; il s'agit en particulier :

- essais de perte de charge ;
- essais d'étanchéité ;
- essais de résistance à la chaleur ;
- mesures de coefficients de transmission thermique.



Il est bon maintenant que je vous donne quelques précisions concernant le Kopex lui-même.

Le Kopex est un tuyau composite souple qui peut être réalisé à partir de matières diverses, tels que feuillard plombé cuivre, aluminium, papier. C'est ainsi que nous réalisons des canalisations Kopex intégralement en papier destinées, en particulier, à la climatisation des automobiles.

La matière se présente sous forme de bandes enroulées sur des bobines. La machine de fabrication fait tourner ces bobines autour d'un mandrin cylindrique. Les bandes de matière s'enroulent sur ce mandrin, selon une hélice, en présentant entre elles un certain recouvrement; le tube ainsi formé ressemble à un genre de tube à calques et passe entre un écrou et une vis dont le pas va se rétrécissant.

Il en résulte sur le tube des convolutions qui ont deux effets : d'abord de donner une certaine souplesse longitudinale, permettant la courbure du tuyau, ensuite de donner une certaine résistance radiale, les convolutions travaillant sur champ.

(Suivent un certain nombre de vues relatives à la fabrication du conduit souple Kopex et à l'opération du tubage des conduits de fumée par le conduit souple Kopex dans des conditions fort différentes les unes des autres. Sont également projetées des vues prises à l'intérieur d'un tubage réalisé en Kopex et



## Le tubage des conduits de fumée

en montrant le parfait état de conservation après deux saisons de chauffe.)

Il me reste maintenant à conclure.

Ainsi que je vous le disais tout à l'heure, la solution que nous proposons pour le tubage des conduits de fumée est une solution dont nous ne pouvons prétendre qu'elle est la solution seule et unique, mais c'est une solution qui a le mérite d'exister, d'avoir subi avec succès — et seule de son espèce — des épreuves et des essais en laboratoire, très divers et très sévères, et d'avoir fait déjà l'objet de réalisations sur une très vaste échelle, en particulier à l'Etranger (75 000 installations en Angleterre), et dans des conditions très différentes les unes des autres.

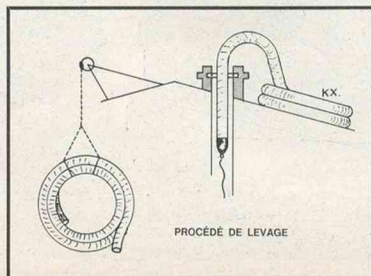
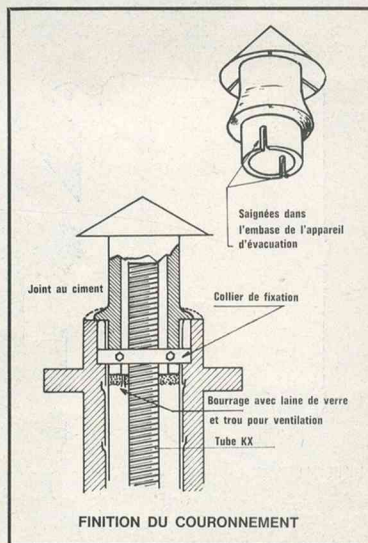
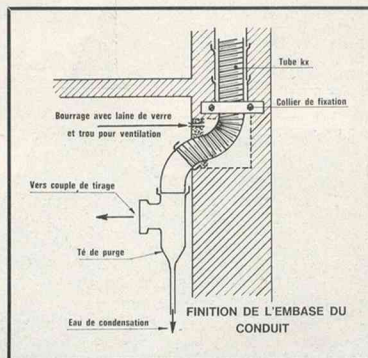
Notre produit n'est certainement pas sans défaut mais sa qualité est telle que les opérations de tubage peuvent être entreprises sans risque pour l'installateur et sans risque pour l'utilisateur, ce qui est absolument essentiel.

De tous temps, notre Société a attaché une attention particulière à la qualité de ses produits, et ce n'est pas dans le cas du Kopex que ce principe a pu être abandonné, bien au contraire.

Il est bien certain, en effet, que des installations réalisées avec des matériaux ne présentant pas la qualité nécessaire peuvent causer, en plus des dommages aux installateurs et aux particuliers, un préjudice considérable au procédé lui-même.

C'est pour cela que nous nous permettons de mettre formellement en garde les installateurs contre une utilisation de produits analogues, peut-être plus légers mais non adaptés dans des conditions actuelles.

Il y va de l'avenir même du procédé dont nous pensons tous — que nous soyons producteurs de gaz,



installateurs, utilisateurs et même fabricants — qu'il est appelé à rendre les plus grands services en facilitant la modernisation et le développement des installations de chauffage.»

PRESSOSTATS ET  
THERMOSTATS  
EN BOITIERS  
"STANDARD"



- Toutes pressions du vide à 50 kg/cm<sup>2</sup>
- Pressostats sensibles pour très faibles pressions ou dépressions
- Pressostats de contrôle de niveau
- Pressostats différentiels
- Pressostats à élément sensible en acier inox (NSMC UGINE)
- Toutes températures de -50 à +250° C
- Thermostats à plonge directe ou à distance
- Thermostats différentiels
- Thermostats à bulbe et capillaire acier inox (NSMC UGINE)

Graduations en unités françaises et américaines  
Contacts secs ou à mercure

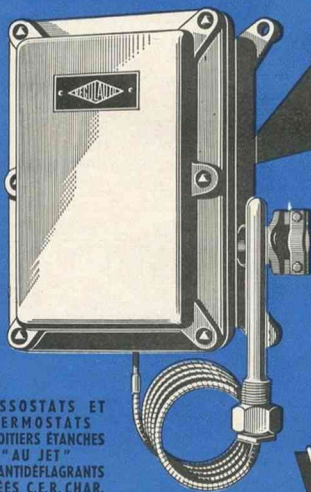
## PRESSOSTATS ET THERMOSTATS DE HAUTE QUALITÉ !

### 13 variantes électriques possibles par appareil

+ 63 gammes ou  
utilisations différentes

+ 4 types de boîtiers

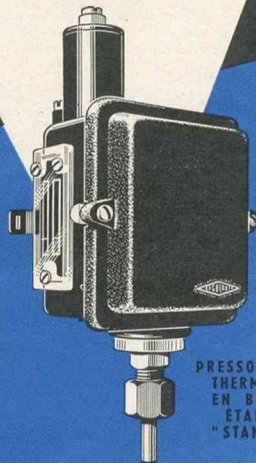
= 3.276 solutions  
à votre choix!



PRESSOSTATS ET  
THERMOSTATS  
EN BOITIERS ETANCHES  
"AU JET"  
OU ANTIDÉFLAGRANTS  
AGRÉÉS C.E.R. CHAR.

REGU/AUTO

Demandez notre catalogue général comportant nos ÉLECTRO-VANNES HUMIDOSTATS, AIR-STATS, AQUASTATS, THERMOSTATS d'appartement, SECURITE DE FLAMME "TOUS GAZ", "MODERATOR" JAUGES "TOUS LIQUIDES" CONTROLLEURS DE DEBITS, RELAIS A MERCURE, etc...



PRESSOSTATS ET  
THERMOSTATS  
EN BOITIERS  
ETANCHES  
"STANDARD"

**LA RÉGULATION  
AUTOMATIQUE**

20, QUAI DE STALINGRAD  
BOULOGNE Seine - MOL. 81-96



## Le tubage des conduits de fumée

# DISCUSSION A PROPOS DE L'UTILISATION DES CONDUITS SOUPLES

**L'**EMPLOI des conduits souples pour le tubage des conduits de fumée intéresse au premier chef les installateurs qui souhaiteraient que soit homologué un procédé sûr et économique de mise en œuvre souple, qui pourrait être appliqué à de nombreux cas qu'ils ont actuellement à traiter. Gaz de France, de son côté, voit dans l'utilisation du conduit souple une solution pour l'extension des installations de chauffage au gaz. Dans ce contexte, la libre discussion qui s'est engagée, à l'issue des exposés de MM. Faudier, du Gaz de France et Duguey de Fenwick, présente un intérêt particulier.

Nous avons regroupé les questions sous une série de rubriques.

### LE PROCÉDÉ EST SURTOUT APPLICABLE AU GAZ

M. ... — Les températures sont beaucoup plus élevées pour le mazout ; les températures optimales sont de 130° pour le charbon, elles peuvent prétendre à 200° pour le mazout.

M. Duguey. — C'est pour cela que le développement se fait surtout sur le gaz. Il est possible que la technologie progresse mais dans les conditions actuelles nous pensons, et d'ailleurs les essais le prouvent, qu'il ne faut pas utiliser ce matériau au-delà des limites auxquelles il peut résister de manière satisfaisante.

M. ... — Quelle est la température limite d'emploi ?

M. Faudier. — Environ 220-230°, en ce qui concerne le Kopex.

M. ... — Il faut donc proscrire l'utilisation du charbon, de fait qu'il peut y avoir des emballements de l'appareil qui peuvent faire monter les températures au-delà.

Dans la salle. — A propos de la notice, page 1, il apparaît que le Gaz de France n'a pas fait d'essais de fonctionnement au mazout, alors que, d'après la notice, il semblerait que le mazout soit assimilé au gaz naturel du point de vue de sa teneur en soufre.

M. Duguey. — C'est d'accord, c'est pourquoi nous parlons surtout, dans les conditions présentes, de l'utilisation pour le gaz, étant donné que pour le mazout il y a une température de sortie des gaz de combustion qui est plus élevée. C'est pourquoi, pour le mazout en particulier, on prévoit le raccordement au conduit souple par une partie rigide qui permet

à la température des gaz de chuter rapidement, de façon à ce que ceux-ci n'arrivent pas à une température trop élevée à l'intérieur du conduit flexible.

### RAMONAGE ET NETTOYAGE

M. ... — Comment s'effectue le ramonage, le nettoyage du conduit ?

M. Duguey. — C'est une question très intéressante. Il est bien certain que le ramonage de ces conduits ne peut pas être mené de la même façon qu'il est mené pour les conduits traditionnels, on arriverait alors à des résultats catastrophiques, en passant un hérissou ou quelque chose de très dur à l'intérieur de ces conduits.

Le ramonage présente deux aspects :

1) Compte tenu du fait que les températures d'évacuation des gaz à l'intérieur de ces conduits restent plus élevées que dans les conduits conventionnels, par suite de l'existence d'un matelas d'air entre le tube lui-même et la paroi du conduit initial, il y a moins de condensation ; donc le ramonage est proportionnellement moins nécessaire mais il est tout de même nécessaire.

2) Par ailleurs, il est réglementaire, ce qui est très important.

Donc, on ne peut pas éviter de ramoner ces conduits.

Le ramonage de ces conduits doit se faire avec une brosse adaptée au produit. Nous fournissons des brosses en nylon, ou un matériau analogue, qui remplissent parfaitement leur office parce que les produits se détachent d'une manière relativement aisée, sans causer de dégradations au conduit lui-même.

M. ... — Comment descend-on ces brosse dans les conduites ?

M. Dugueyt. — On les descend de la même façon qu'on descend le hérisson.

Le même. — Avec un boulet métallique ?

M. Dugueyt. — Ou quelque chose d'analogue. Y a-t-il à cela une objection de votre part ?

Le même. — Oui, parce qu'il faut surveiller constamment les ouvriers qui font le nettoyage ; ils n'ont pas toujours l'idée de descendre le boulet, d'accrocher la brosse, de le remonter et d'enlever le boulet.

M. Dugueyt. — Il est prévu d'ailleurs par la réglementation que les conduits qu'on appelle "conduits gaz" doivent être signalés d'une manière suffisamment apparente pour que l'erreur ne soit pas possible. C'est évidemment une question importante.

M. Faudier (Gaz de France). — Il s'agit d'une technique nouvelle, le tubage. Le matériau Kopex est nouveau. Il est évident que nous n'avons pas encore toute l'expérience dans ce domaine, et qu'il faudra également envisager pour cette technique nouvelle des moyens de ramonage adaptés à cette technique. Cependant, nous n'avons pas envisagé, pour le moment, la façon pratique selon laquelle il faudrait procéder pour le ramonage. Il est bien évident qu'il faudra s'en inquiéter, mais on n'a pas voulu mettre la charrue devant les boeufs, c'est-à-dire s'occuper de la question du ramonage avant d'avoir choisi des matériaux susceptibles de satisfaire à cette technique. Nous en sommes là maintenant ; le matériau existe sur le marché ; nous pensons que du point de vue réglementaire, il n'y a aucune difficulté qui risque d'entraver le procédé de tubage. Par conséquent, la Société Fenwick va s'inquiéter de mettre au point et de conseiller aux entrepreneurs la méthode de ramonage.

Mais, en ce qui concerne les conduits "spéciaux gaz" je vous rappelle à propos des risques que vous semblez craindre que la réglementation prévoit que ces produits doivent être désignés comme tels. Lorsqu'il s'agit du tubage, pour le gaz — vous ne m'en voudrez pas de ne pas parler du fuel — il est prévu réglementairement que le conduit sera repéré à la base. Nous prévoyons également, en ce qui concerne le tubage, dans la réglementation interne à notre maison et dans les textes d'application, une disposition par laquelle les conduits seraient repérés également sur les souches, en n'indiquant peut-être pas

la façon de ramoner mais le procédé à employer pour ramoner.

M. Somville (Président de l'Union Nationale des Artisans en Plomberie-Chauffage). — Je voudrais intervenir en tant qu'utilisateur. Vous avez parlé d'une longévité de 7 ou 8 ans. C'est bien joli évidemment, mais quelle sera la garantie que vous donnerez aux installateurs, en ce qui concerne la longévité du matériau ? Ce que vous avez indiqué, c'est une longévité présupposée, mais la garantie de ce matériau sera de combien d'années ?

M. Faudier. — Je vais vous répondre sur le plan technique, et M. Dugueyt vous répondra sur le plan de la garantie, je ne suis pas le fabricant.

Sur le plan technique, je vous ai dit 8 à 10 ans. C'est une estimation compte tenu des essais en laboratoire. Je ne sais pas ce qu'il sera dans 10 ans. Je vous ai donné ce chiffre, avec toutes les marges de sécurité possible, et c'est un chiffre minimum. Mais, en ce qui concerne la garantie, je pense que M. Dugueyt pourra vous répondre.

M. Somville. — C'est ce qui sera intéressant à savoir : du point de vue commercial, quand un installateur va utiliser un matériau de cette nature, il va se trouver en présence de quelles responsabilités ?

M. Dugueyt. — C'est une question importante et sur laquelle nous nous sommes penchés. A l'heure présente, je ne peux pas vous donner une solution. La garantie est effectivement très difficile à définir parce qu'il s'agira de savoir comment ce tube aura été posé ; il s'agira de savoir également s'il correspond bien aux spécifications de fabrication, en ce qui concerne par exemple la couche métal interne ; il s'agira de savoir si du tube prévu pour être utilisé avec du gaz naturel n'aura pas été utilisé avec du gaz de cokerie. Nous sommes en train de nous pencher sur ce problème pour trouver une solution qui soit honnête pour les uns et pour les autres.

M. Somville. — C'est déterminant. Pour qu'un installateur pose un matériau de cette nature, il faut qu'il sache qu'il ne se trouvera pas en présence d'un matériau qui lui causera des soucis.

M. Dugueyt. — Nous sommes d'ailleurs en train d'envisager les différents points de vue pour essayer d'en faire une synthèse convenable. Ce n'est pas commode.



## Discussion à propos de l'utilisation des conduits souples

### L'HOMOLOGATION

« C.S.T.B. et Gaz de France donnent-ils le feu vert ? »

*M. Somville.* — Je suis heureux d'être ici, et de voir réunis à la fois Gaz de France, le Fabricant, et les Installateurs. Cela me fait plaisir qu'on se trouve tous les trois réunis pour la même utilisation. Vous nous avez montré un matériau très intéressant. On cherchait cela depuis pas mal de temps. On espère que ça va marcher. Ce tuyau, je l'ai installé ; j'ai fait des installations déjà. Je dois dire que ça s'est admirablement bien passé. On a descendu encore mieux que ce que les photos l'ont montré tout à l'heure, parce que sur les photos il y avait beaucoup de monde. A deux, on descend ce tuyau le mieux du monde. Pas de problème, tout va très bien. Les prix sont compétitifs, oui, même si cela coûte 5 ou 6 000 F le mètre ; on récupère cela avec les facilités de pose. Donc, tout cela va tout seul, c'est parfait.

Mais maintenant que nous sommes prêts à installer, que nous avons démarré, que nous avons fait des installations, je voudrais poser, à la fois à Gaz de France et à vous-mêmes, fabricants, la question suivante : Est-ce que nous sommes garantis par Gaz de France ? Est-ce qu'on peut y aller ? Est-ce que le C.S.T.B. va homologuer le produit ? Si nous n'avons pas la garantie, l'assurance disons, de Gaz de France de pouvoir faire les installations, et si on n'a pas l'assurance que le C.S.T.B. homologue le matériau, on ne peut pas travailler.

Si on a le feu vert pour marcher, on y va. Moi, je crois dans l'avenir de votre matériau, mais est-ce que le Gaz de France et le C.S.T.B. vont nous donner le feu vert ?

*M. Faudier.* — En l'occurrence, Gaz de France n'est pas l'organisme qui peut donner les garanties, puisqu'il s'agit de Bâtiment. Moi, je vous ai donné l'aspect réglementaire, tout à l'heure, donnant l'autorisation des Pouvoirs Publics sur ce procédé. Je ne peux pas me juxtaposer au C.S.T.B. en ce qui concerne l'homologation. Nous nous en inquiétons, nous avons des conversations avec lui, je vous ai dit que nous avions un cahier des charges en préparation. La décision du C.S.T.B., nous ne la connaissons pas. Nous croyons, Gaz de France, en ce procédé, nous faisons tout pour vous donner les garanties désirées, mais je ne suis pas habilité à vous donner cette garantie.

*M. Somville.* — Est-ce que, dès aujourd'hui, Gaz de France accepte que nous tubions les cheminées avec le procédé ?

*Dans la Salle.* — Pas sur Paris-Gaz.

*M. Somville.* — Alors ce n'est pas la peine de continuer.

*M. Faudier.* — Pour que le procédé soit autorisé réglementairement, il est prévu nommément dans le règlement sanitaire-type de 1963 que, pour que les centres de distribution puissent l'accepter, il faut également que, par arrêté préfectoral, le préfet ait repris et entériné cette réglementation. C'est une question de temps.

*M. Somville.* — Secundo, dans le cahier du C.S.T.B. que nous avons entre les mains, il est bien prévu le tubage ; il y a toutes les explications ; on nous explique ce que c'est que le tubage, etc... Alors, d'après ce cahier, on a le droit de tuber, n'est-ce pas ?

*M. Faudier.* — Il faut poser la question au C.S.T.B.

### LA "CAUTION" DE GAZ DE FRANCE

*M. Dugueyf.* — C'est la voie que nous avons cherché à suivre. Nous avons présenté notre produit au Gaz de France, en disant : voilà un produit qui fonctionne très bien en Angleterre. Il semble qu'il puisse être utilisé en France. Il faut examiner si, a priori, cela peut donner satisfaction. C'était la première marche à franchir.

*M. Somville.* — On est étonné que M. Faudier ait fait tous les essais et qu'à Paris on nous dise : « Non, pas question ».

*Dans la Salle.* — Nous sommes régis par l'arrêté préfectoral de 1936 qui n'est annulé en aucune façon par l'arrêté du 15 octobre 1962. Nous sommes en rapport avec la Préfecture de la Seine pour essayer de voir dans quelles conditions le décret du 15 octobre 1962 sera applicable à Paris-Gaz, mais dans l'état présent, rien n'est fait.

*M. Somville.* — Si on fait un tubage, vous dites oui ou non ?

*M. Faudier.* — Gaz de France prend la responsabilité expérimentale.

*M. Cantoni (Président de l'Union Syndicale des Chambres Syndicales Chauffage, Ventilation, Conditionnement d'Air).* — Je viens appuyer M. Somville. Il est question de l'application réglementaire. Je comprends fort bien la position de Gaz de France qui ne peut prendre une responsabilité réglementaire. Au moment précis où on passera à l'application de la circulaire, à ce moment-là Gaz de France donnera le feu vert.

Mais il y a un second aspect, c'est celui de savoir si nous aurons quelque chose d'efficace de la part de Gaz de France, une espèce de caution. Vous semblez nous donner cette caution puisque Gaz de France est ici. Je demande si, quand nous installerons avec l'autorisation du Gaz de France ce matériau, Gaz de France envisagera avec nous quelque chose qui nous permette de courir ce risque ?

*M. Dugueyt.* — Je crois que ce serait souhaitable, je ne parle même pas de nos intérêts de constructeurs, mais de l'intérêt général, et même de l'intérêt du Gaz de France. Il y a là une possibilité de développer les ventes et de permettre à chacun de se chauffer avec plus de facilité qu'il ne peut le faire actuellement.

*M. Cantoni.* — C'est un progrès. Le tout est de savoir si le fait d'utiliser ce matériau, en raison de l'inexpérience que nous avons tous, ne nous conduira pas à des déboires et à aller devant des experts. Dans ce cas, nous demandons si l'entrepreneur serait laissé à lui-même, ou si Gaz de France, qui semble donner sa caution sur ce procédé, nous aidera ?

*M. Dugueyt.* — Bien entendu, je ne peux pas répondre en ce qui concerne Gaz de France.

*M. Breton (Direction des Services Economiques et Commerciaux de Gaz de France).* — Si vous permettez, Gaz de France peut vous répondre que M. Faudier et la Société Fenwick ont fait le point de la situation juridique. Nous sommes en période expérimentale, nous ne pouvons pas, ni moi, ni M. X, Directeur, s'il était présent, vous répondre avec une grande précision aujourd'hui. C'est trop tôt. Mais ce que je puis affirmer, au nom de Gaz de France, c'est que jamais nous ne laisserions tomber la Profession dans ce domaine.

*M. Cantoni.* — Il ne s'agit pas d'une attaque de ma part.

*M. Breton.* — Je voudrais seulement vous rassurer, mais en termes vagues. Je m'excuse de ne pouvoir aller plus loin. Mais je prends l'engagement, si vous voulez, de ne pas vous laisser tomber.

*M. Cantoni.* — Je vous en remercie parce qu'il y a là une espèce de caution morale à laquelle j'attache un grand prix. Certains conduits — il ne s'agit pas de Gaz de France, je puis l'affirmer bien haut — certains conduits nous ont amené certains déboires. Je me rappelle que, dans une salle voisine, on avait débattu certains conduits... ? et que ces conduits, bien que réglementaires, avaient causé quelques déboires, et, d'une manière désinvolte, un fonctionnaire nous a répondu : « Eh bien ! on ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs » ; c'est certain, mais celui qui paie l'omelette, c'est l'installateur. Et, personnellement, je ne tiens pas à payer la note.

Je vous en remercie, à défaut d'engagement, de cette compréhension du problème... Mais je suis persuadé que nous arriverons à une solution.

*M. Breton.* — Le cahier des charges est en cours de rédaction pour en faire une chose officielle, pour qu'un critère de qualité soit donné à ce matériau. Je ne sais pas quelle forme nous prendrons. Nous avons travaillé avec le C.S.T.B., en parfaite collaboration, dans d'autres domaines.

Nous retrouvons là une procédure analogue. Nous ne pouvons pas le faire plus tôt. Ce que je souhaite, c'est qu'un jour un visa officiel soit donné à ce produit nouveau.

*M. Dugueyt.* — Je vous remercie beaucoup d'avoir précisé l'état du problème et de nous laisser entrevoir des perspectives positives.

*M. Somville.* — Ce que je voudrais savoir, c'est quand on pourra commencer, quand vous donnerez le feu vert. Cela m'intéresse au plus haut chef. Est-ce que c'est vous, Gaz, qui donnerez le feu vert ou le C.S.T.B. ?

*Réponse.* — Ce sera le C.S.T.B. en application de l'arrêté ministériel lorsqu'il sera sorti.

*M. Somville.* — Jusqu'à preuve du contraire ?

*Le même.* — Jusqu'à preuve du contraire, nous insistons à tous les installateurs de faire cela.

*M. Somville.* — Je tiens à vous le faire préciser, parce que si vous acceptiez cela, demain, il y en aura 150, on n'attend que cela pour tuber les cheminées. Vous le savez, c'est un problème crucial pour les installateurs. Alors c'est important de fixer exactement les positions.

Aujourd'hui, donc, rien à faire. Vous n'acceptez pas, aucun de vos Agents n'a pouvoir, à Paris, d'accepter cela ?

*Réponse.* — Le tubage en général.

*M. Somville.* — Je vous en remercie.



## Discussion à propos de l'utilisation des conduits souples

*M. Dugueyt.* — Jusqu'à présent, nous avons présenté un produit, nous l'avons fait tester. Il semble qu'au stade technique ce produit donne satisfaction. Il y a donc un certain nombre de stades administratifs, pratiquement, à franchir pour donner satisfaction à l'utilisateur, à l'installateur, éventuellement au producteur. Bon. Alors quelle est d'après vous la suite de ces démarches administratives à faire de manière qu'on aboutisse à une solution, puisque le point le plus difficile est résolu, c'est-à-dire que le matériau donne satisfaction ?

*M. Somville.* — ... Je reviens à ma question.

*M. Faudier.* — Dans notre esprit, je ne sais pas si nous serons suivis par les services publics, puisqu'on demande en ce moment en quelque sorte le blanc-seing de Gaz de France : nous n'avons pas le pouvoir législatif. On peut dire que, techniquement, cette solution est valable. Il faut voir avec les services administratifs et les personnes habilitées à légiférer, s'ils sont d'accord pour sortir le règlement. C'est tout ce qu'on peut faire. On peut prendre une certaine responsabilité, à titre expérimental, mais cela s'arrête là.

*M. Somville.* — Ce n'est pas le blanc-seing, c'est une autorisation.

### PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DU PROCÉDÉ

*M. Somville.* — Une autre question, du point de vue purement commercial : pour un diamètre moyen au mètre linéaire, quel est le prix ?

*M. Dugueyt.* — Le prix au mètre linéaire est de 50 F, toutes taxes comprises ; à déduire de ce chiffre la remise de l'installateur. C'est le prix final pour l'utilisateur.

*M. Somville.* — C'est compétitif avec un produit extérieur ?

*M. Dugueyt.* — Oui. Mais il y a un certain nombre d'éléments qu'il faut mettre dans la balance : facilité d'emploi, temps de pose, etc...

*Dans la Salle.* — Je voudrais savoir si n'importe qui pourra installer le produit. Y a-t-il une qualification particulière ?

*M. Dugueyt.* — Dans les conditions actuelles, non. Cependant, il est bien certain que nous tendons à sélectionner les installateurs.

*Dans la Salle.* — Combien y a-t-il eu d'installations tests ?

*M. Dugueyt.* — 5 ou 6 à Paris, mais 75 000 en Angleterre.

J'ai demandé à M. Mason, de la Société anglaise Unitube, ce qui se passe chez elle au point de vue garantie. Il semble que la Société ne donne pas de garantie. Mais, néanmoins, le Gaz d'Angleterre estime que la vie d'un tubage normal est d'une vingtaine d'années ; je me réserve cependant de donner des précisions ultérieurement.

*Dans la Salle.* — Comment le produit sera-t-il commercialisé ?

*M. Dugueyt.* — Nous sommes en train d'étudier la distribution la mieux adaptée. Je dois dire que dans les conditions présentes, nous utilisons des formules volontairement différentes de région à région, de manière à pouvoir diagnostiquer, par l'expérience, le meilleur circuit.

*Dans la Salle.* — Le produit, s'il est résistant, pourrait être utilisé en dehors des conduites, à l'air libre, posé sur des colliers ?

*M. Dugueyt.* — Il n'y a aucune raison qu'il ne puisse l'être.

*Dans la Salle.* — Votre tube pesant dans les 2,5 à 3 kg, jusqu'à quelle hauteur peut-on le monter ou le descendre ?

*M. Dugueyt.* — A titre indicatif, la résistance d'un tube de 5 pouces à la traction est de l'ordre de 200 kg. A 3 kg au mètre, cela vous donne une longueur de rupture de 66 mètres.

*Le même.* — Avec deux colliers seulement, un en haut et un en bas ?

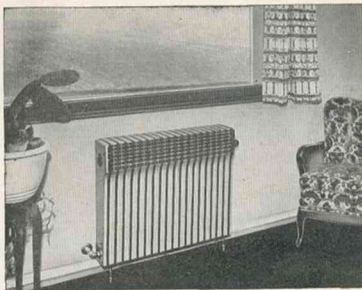
*M. Dugueyt.* — On peut tuber sans aucune difficulté 20 mètres sans un seul collier, avec toutes les marges de sécurité que l'on veut. Notre produit est peut-être un peu lourd et charpenté, mais il est très résistant. C'est ce que nous avons cherché à faire par priorité. Nous avons un produit qui présente sans doute des défauts, mais qui est solide, qui ne causera pas de déboires à l'installateur. Celui-ci n'a aucun risque. Certains produits légers — je ne veux pas blâmer qui que ce soit — qu'on essaie en ce moment, ne présentent pas la même sécurité et l'on risque d'avoir des incidents qui iront à l'encontre de la réputation d'un procédé qui est valable.

*Dans la Salle.* — On peut incorporer, en parcourant, un collier ?

*M. Dugueyt.* — Il n'y a pas d'inconvénient. D'ailleurs, c'est à conseiller au-dessus de 20 mètres.

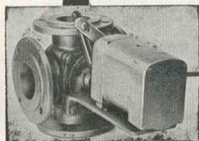
## RADIATEUR FONAL

le radiateur le plus esthétique avec la meilleure conductibilité thermique, en 2 hauteurs différentes : 65 cm et 48 cm.



**UN  
PROGRAMME  
COMPLET !...**

Vanne mélangeuse,  
manuelle et motorisée.



## CHAUDIÈRE en acier TRITSCHLER

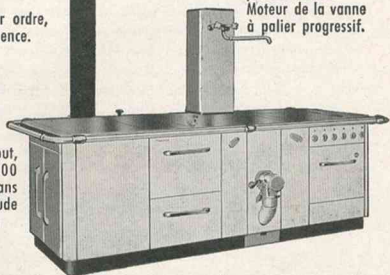
pour coke et mazout, 10 modèles de 16 000 à 100 000 Kcal/h, avec ou sans batterie et ballon d'eau chaude incorporés. Rendement 90%.. Garantie d'usine 5 ans. Construction de tout premier ordre, basée sur une longue expérience.

## RÉGULATION AUTOMATIQUE

Thermostat d'ambiance, coffret de régulation automatique ou présélectionné. Moteur de la vanne à palier progressif.

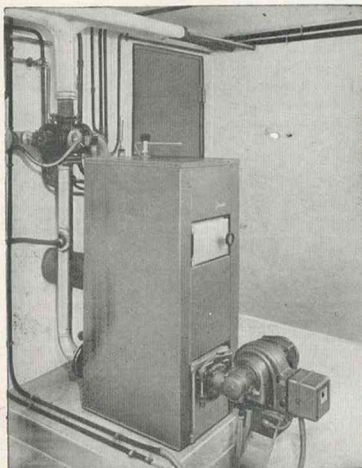
## Rekord

Chaudière-cuisinière au mazout, 6 modèles différents, de 12 000 à 30 000 cal/h, avec ou sans four, et production d'eau chaude incorporée, transformable au charbon.



## CHAUDIÈRE-CUISINIÈRE

pour restaurants et collectivités. Chaudière-cuisinière au mazout à régulation automatique, équipée d'un four de cuisson, d'un four de maintien et d'une batterie d'eau chaude. Peut également être livrée combinée, soit : avec cuisinière électrique à four ou à gaz.



## FONDERIE FONAL

15 a, Rue des Prés - LINGOLSHEIM  
(Bas-Rhin) - Tél. 36.93.20 à Strasbourg



# UN RAPPORT QUI FAIT DU BRUIT

M. VALLON PROFÈRE DES MENACES CONTRE LE COMMERCE INDÉPENDANT ET LA PROPRIÉTÉ COMMERCIALE ET RÉCLAME LA GÉNÉRALISATION DE LA T.V.A.

par Joseph de Bonnafos, secrétaire général du Conseil National du Commerce.

**L**E rapport présenté par M. Louis Vallon (U.N.R.-U.D.T. - Seine-et-Oise), Rapporteur général de la Commission des Finances, sur le projet de loi de finances pour 1965, a suscité une légitime émotion parmi les représentants du commerce qui ont eu la possibilité d'en prendre connaissance. Faisant abstraction de la plus grande partie de ce travail qui est consacrée à des questions budgétaires proprement dites nous analysons ci-après les quelques pages consacrées à la propriété commerciale et à la généralisation de la T.V.A.

## A) LA PROPRIÉTÉ COMMERCIALE

Faisant allusion au problème des prix et de la stabilisation, M. Vallon aborde celui du commerce (1) dans un chapitre curieusement intitulé : « La dimension des entreprises », tout comme si la structure des prix était inévitablement fonction de la taille du magasin.

Selon M. Vallon, « notre pays n'a cessé de connaître depuis la guerre une constante augmentation des prix de détail », si bien qu'en 1963 le Gouvernement a été amené à établir un plan de stabilisation et à bloquer les prix. Pourquoi ? Parce que, selon l'auteur du rapport, « la distribution s'avère dans la plupart des cas incapable de traduire au niveau du consommateur les gains de productivité qui ont entraîné une baisse des prix de gros ». Et M. Vallon affirme qu'entre 1958 et 1964, la hausse des prix de gros français a été inférieure de 40 % à celle des prix de détail (2).

« Les formes nouvelles de la distribution, ajoutent-ils, n'ont pas jusqu'ici réussi à produire un abaissement général des marges bénéficiaires... » « Une action originale comme celle des 100 000 points de vente n'est en fait qu'une initiative prise par certains magasins pour obtenir des ventes promotionnelles. Aucun effet durable ne peut en résulter. »... « S'il y a une baisse, celle-ci est souvent limitée à un nombre réduit de produits... »

(1) Rapport n° 1106, Tome I, page 40.

(2) Une telle affirmation nous paraît peu convaincante étant donné qu'en raison de leurs structures, totalement différentes, aucune comparaison n'est valable entre les évolutions des indices gros et détail.

Ces considérations amènent M. Vallon à déclarer qu'il faut "aménager" la distribution. Comment ? A son sens, il n'y a pas lieu d'agir sur les grandes entreprises de distribution et les succursales, en d'autres termes sur le "secteur organisé" dont les dirigeants sont depuis longtemps « gagnés à l'idée qu'il est préférable de rechercher dans les gains de productivité et dans la vente massive à prix réduit la source du profit ».

Tout l'effort de l'Etat devrait donc, selon le rapporteur général, porter sur le commerce indépendant pour l'amener à une modernisation de ses installations et de ses méthodes de vente, l'aider à abaisser son coût et créer sur le marché un état de concurrence aussi parfait que possible ».

Il ne suffit pas de laisser les entreprises commerciales effectuer elles-mêmes cette consigne, c'est à l'Etat qu'il appartient de « contribuer à supprimer tous les freins de l'innovation ». Comme dans les autres secteurs, le commerce doit se concentrer non seulement sur le plan financier, mais aussi sur le plan technique. M. Vallon estime que les chaînes volontaires entre grossistes et détaillants devraient se développer par priorité, de préférence aux groupements de détaillants. Or, cette évolution ne s'accomplit pas ou s'accomplit trop lentement au gré de M. Vallon, elle est d'autant plus indispensable que la part du commerce indépendant représente encore environ les 4/5 du chiffre d'affaires global, tandis que dans les pays comme l'Allemagne, les grands magasins font 5,3 % du chiffre d'affaires global contre 2,8 % en France et les libre-service sont au nombre de 45 000 tandis qu'ils ne sont que 5 000 en France, les magasins vendant avec remise sont au nombre de 1 800 en Allemagne, alors qu'on n'en compte que 450 dans notre pays.

M. Vallon rappelle ensuite que diverses mesures ont été prises pour favoriser la modernisation de la distribution et le développement de la concurrence, notamment par l'interdiction du prix imposé et du refus de vente et par l'équipement collectif des Halles de Paris ainsi que par l'institution de marchés agricoles d'intérêt national. Mais il y a lieu d'aller plus loin, notamment dans le domaine du crédit. Il y a lieu également de supprimer une entrave qui gêne la modernisation du commerce : la propriété commerciale que M. Vallon présente comme l'élément essentiel du coût de la distribution. Il rappelle que

*C'est parti...*  
pour le record-rendement

**BRULEURS  
AUTOMATIQUES  
A MAZOUT**



NF  
MAZOUT

**MAZECO**

tous les avantages :

**ROBUSTESSE**

**SILENCE**

**ENCOMBREMENT RÉDUIT**

saillie 39 cm pour 225.000 cal.

**ACCESSIBILITÉ** totale de la tête de combustion sans outils

**HAUT-RENDEMENT**, tête de combustion spéciale à réglage simplifié

**PRIX COMPÉTITIFS**

HAVAS

4.466/950E

**L'ELECTRO-MÉCANIQUE** 45, AV. St-BARTHÉLEMY · NICE · T. 88.95.82

LYON-3<sup>e</sup> - CHAPEL-CHAUFFAGE, 12, rue des Petites-Sœurs. Tél. : 60.47.13.

LE PUY-EN-VELAY (Haute-Loire) - ELCOMA, Dépôt d'Aiguilhe. Tél. 18.54.

LORIENT - B.E.T., 5, rue Marie-Dorval. Tél. : 64.44.62.

MARSEILLE - THERMOTECHNIQUES, 93, bd Boisson. Tél. : 42.73.12.

METZ - FRIGEST, 104, route de Thionville. Tél. : 68.70.61.

PARIS-19<sup>e</sup> - Ets RONDEL, 144-146, bd de la Villette. Tél. : Nord 02.83 Bol 93.50.

SAINT-ETIENNE - CENTRA, 11, rue Gambetta. Tél. : 32.51.46.

TARBES - Ets BRIGAUT, 4, rue Vergé. Tél. : 93.35.04.

TOULON - LA VALETTE - Ets Denisot, 127, av. Anatole-France. Tél. : 2.25.

TOULOUSE - SODAM, 149, fg Bonnefoy. Tél. : 62.13.60.



**GICLEURS  
MONARCH**

POUR LA PULVÉRISATION  
DE TOUS LIQUIDES

**APPAREILS  
BACHARACH**

POUR MESURER LE CO<sub>2</sub>  
POUR VÉRIFIER LE  
RENDEMENT DE COMBUSTION



**ETS HENRI CHAVONIN**

ANNEMASSE (HAUTE-SAVOIE)

TÉL. 38-12-30 (+)



## Un rapport qui fait du bruit

selon l'enquête effectuée par les Assises nationales du commerce, dans 90 % des cas, la hausse des loyers commerciaux a atteint en 1963 le double et parfois le triple de la valeur de 1958 et que dans le même temps la hausse des "pas de porte" s'est poursuivie.

On constate avec surprise que quelques lignes plus loin M. Vallon dénonce la propriété commerciale qui permet au commerçant de se maintenir en place "en bénéficiant d'un bas loyer". Quoi qu'il en soit à ses yeux, la propriété commerciale est une des « tares majeures de notre système commercial. Elle contribue artificiellement à accroître le coût de la distribution et enlève toute mobilité aux entreprises commerciales. Elle pousse même parfois l'exploitant d'un fonds de commerce à orienter son activité vers le profit spéculatif que lui apporterait la cession de son droit au bail plutôt que vers la recherche d'une juste rémunération de son activité professionnelle. De plus, elle grève lourdement les opérations d'expropriation, notamment celles qui sont pratiquées dans les îlots de rénovation urbaine. »

M. Louis Vallon conclut en ces termes : « Une seule réforme est donc concevable : la suppression pure et simple de la propriété commerciale, notion que la France a le privilège de ne partager qu'avec un seul autre pays du Marché Commun : la Belgique. »

Après s'être livré à cette diatribe, l'auteur du rapport tempère toutefois ses propos en précisant qu'une telle réforme devrait être limitée aux nouvelles locations et que pour les locataires en place il ne saurait être question de toucher à la propriété commerciale.

### B) LA GÉNÉRALISATION DE LA T.V.A.

Poursuivant l'exposé de ses idées, M. Vallon affirme qu'une autre entrave à la modernisation du commerce réside dans le régime actuel de la fiscalité indirecte auquel il est soumis. Tandis que la réforme, nous serions tentés d'écrire la mise à bas de la propriété commerciale, ne pourra s'effectuer que lentement, la réforme des taxes sur le chiffre d'affaires pourrait se manifester plus rapidement. Le Gouvernement l'avait d'ailleurs envisagée dès 1958, mais il a reculé devant l'hostilité des parlementaires qui ont la charge de collectivités locales. M. Vallon ne s'arrête pas à cette objection car il lui paraît possible de trouver une "clef de répartition" de la nouvelle taxe locale qui garantisse aux collectivités des ressources suffisantes tout en garantissant leur autonomie. De même, affirme-t-il, sans d'ailleurs in-

diquer comment, l'hostilité à cette réforme de "certains représentants du commerce de détail" pourrait facilement être réduite.

M. Vallon considère qu'il est indispensable, pour éviter de trop fortes hausses de prix, de ne pas étendre la T.V.A. seulement à un secteur restreint du commerce. Il faut procéder à une généralisation aussi complète que possible et n'accorder d'exonérations qu'aux seuls redevables dont l'action concurrentielle est faible.

Pourquoi cette extension généralisée de la T.V.A. ?

« La vertu essentielle de cette taxe est, d'une part, de récompenser le commerçant qui tient compte dans ses prix des économies de gestion qu'il réalise et, d'autre part, de lui donner des moyens supplémentaires de moderniser son entreprise. Les entreprises qui rechercheront, dans une meilleure productivité et un accroissement des ventes, la contrepartie d'un abaissement des prix, seront, en effet, directement encouragées par une diminution de leur charge fiscale indirecte qui, dans le régime de la T.V.A., est proportionnelle à la marge. Quant aux investissements commerciaux, ils seront exonérés, puisque la taxe incluse dans le prix des biens d'équipement sera déductible de la T.V.A. due par le commerçant.

Une telle réforme provoquera, bien sûr, quelques ajustements dans les prix. L'impôt sur la distribution, devenant plus directement proportionnel à l'importance des marges pratiquées, frappera plus lourdement les produits de luxe, alors que les produits de consommation courante, commercialisés avec des marges plus réduites, verront leur charge fiscale allégée, voire supprimée. Il n'y a rien là qui ne soit conforme aux exigences d'une plus grande justice sociale.

En terminant, M. Vallon insiste pour que le Gouvernement, mettant fin à ses atermoiements, se décide enfin à promouvoir cette réforme « neutre à l'égard des différentes formes de la distribution, favorable à la modernisation de l'appareil commercial par la détaxation des investissements, socialement juste grâce au déplacement de la charge fiscale des biens de consommation courante sur les produits plus élaborés et les produits de luxe ».

Et il conclut en ces termes : « L'extension de la T.V.A. au commerce de détail demeure, en effet, une mesure d'incitation fondamentale, sans laquelle aucune réforme de nos structures commerciales n'est concevable. »



# MORRISON



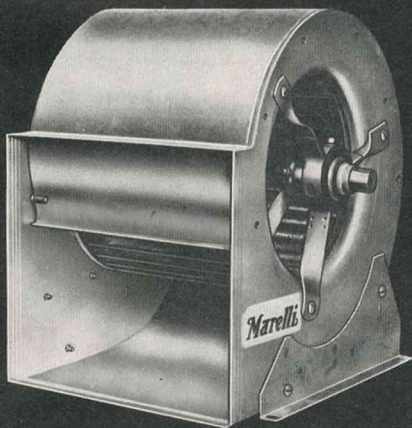
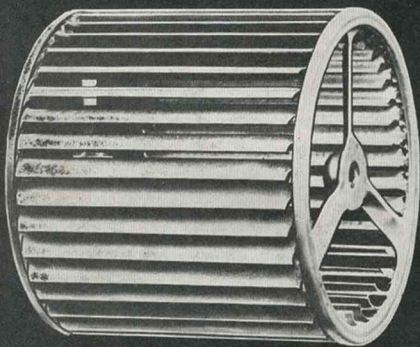
## VENTILATEURS MORRISON POUR :

générateurs d'air chaud ● conditionneurs et aérothermes ● tours de refroidissement ● petites installations de ventilation privées ou industrielles

## TURBINES MORRISON POUR :

générateurs d'air chaud ● conditionneurs et aérothermes ● évaporateurs

construction en tôle galvanisée



les productions Marelli sont diffusées  
exclusivement par **ARCE**

15 pl. Malesherbes, Paris, tél. 924 75-20

# MARELLI



# LA PROCÉDURE DE REDRESSEMENT SIMPLIFIÉ EN CAS DE VÉRIFICATION

**Q** U'EST-CE, tout d'abord, que la procédure de redressement simplifié ?

Il s'agit, lors de l'intervention à domicile d'un agent du fisc, procédant au contrôle sur place de toutes les déclarations fiscales ou de certaines d'entre elles, par un examen détaillé de la comptabilité commerciale, de régler les redressements non contestés par le dépôt de relevés ou de déclarations complémentaires n'entraînant que l'exigibilité d'un intérêt de retard modeste puisque fixé à 0,75 % par mois.

## QUELLES SONT LES CONDITIONS D'APPLICATION DE CETTE PROCÉDURE ?

Aux termes de l'article 33 de la loi du 27 décembre 1963, instaurant la procédure spéciale dénommée procédure de redressement ou de règlement simplifié, cette dernière ne peut s'appliquer qu'aux redevables dont le chiffre d'affaires, pour l'un quelconque des exercices soumis à vérification, ne dépasse pas plus de 50 % les limites prévues pour l'admission au régime du forfait c'est-à-dire, actuellement, dont les chiffres d'affaires n'excèdent pas 600 000 F pour les négociants ou 150 000 F pour les prestataires de services.

## A QUI S'APPLIQUE LA PROCÉDURE DE REDRESSEMENT SIMPLIFIÉ ?

Plusieurs conditions doivent être simultanément remplies.

Tout d'abord, les redressements doivent être consécutifs à une vérification de comptabilité, ce qui sera presque toujours le cas.

Il faut ensuite qu'il s'agisse d'erreurs commises de bonne foi ; et, à cet égard, il faut noter que la bonne foi, aux termes mêmes de la loi, prise sur un amendement d'initiative parlementaire, se présume toujours.

C'est donc au vérificateur de prouver qu'il y a mauvaise foi, le cas échéant ; en pratique, pour les redressements communs, la bonne foi sera généralement toujours admise.

D'autre part, et cette disposition est très importante, le contribuable doit expressément demander l'application de la procédure simplifiée. En effet, celle-ci n'est qu'une faculté offerte au commerçant : elle ne s'impose pas au vérificateur, qui doit normalement procéder selon le système classique de la notification par lettre recommandée avec accusé de réception, comportant un délai de réponse de 30 jours offert au contribuable vérifié et application des pénalités ordinaires en la matière.

Il est, par suite, très important pour un redevable soumis à un contrôle de la part des Administrations fiscales de connaître ses droits en la circonstance et de les faire valoir à l'issue de la vérification en sollicitant par écrit l'application à son cas particulier des dispositions de l'article 33 de la loi du 27 décembre 1963.

## PIÈCES A JOINDRE A LA DEMANDE

Le commerçant vérifié doit joindre à sa demande, des relevés ou des déclarations complémentaires en ce qui concerne les droits rappelés.

Il doit en outre s'engager à régler ces droits ainsi que l'intérêt de retard à 0,75 % par mois dans un délai de 15 jours.

Le paiement des droits s'effectue sur présentation d'une fiche de paiement annotée par l'inspecteur vérificateur à la caisse du receveur des taxes sur le chiffre d'affaires, ou à celle du receveur percepteur pour les impôts sur le revenu, ou à celle du receveur de l'Enregistrement, le cas échéant. Le comptable bénéficiaire délivre un certificat de paiement détaillé par impôt et taxe y compris les intérêts de retard.

Ce certificat de paiement sera remis par le commerçant dans un délai de 20 jours suivant la date du dépôt des déclarations complémentaires à l'inspecteur vérificateur, de manière à prouver que les engagements pris ont bien été respectés.

La procédure de redressement simplifié présente de ce fait un très grand intérêt pour le contribuable soumis à une vérification de comptabilité.

Elle s'assimile, en fait, en un simple dépôt de déclarations rectificatives, assorti du règlement d'un modeste loyer de l'argent.

une prise  
de courant  
et c'est tout  
pour installer  
le brûleur  
à  
mazout  
"CONFORT"



Automaticité totale  
Silence  
Economie  
Qualité

Modèles de 15 000  
à 600 000 C/H.

**PRIX EXCEPTIONNELS**

Consultez nous

**NOUZÏÈS-AULANIER**

15 rue Louis-Maurel Marseille 6<sup>e</sup>  
Téléphone 37-26-45 - 37-51-75

**POUR LE CONFORT DES VILLAS**

**COMPOUND  
MINOR 24**

24.000 calories

**EAU CHAUDE**  
en toutes saisons



**CHAUFFAGE CENTRAL**  
en hiver



**2850<sub>F</sub>**

(BRÛLEUR AUTOMATIQUE COMPRIS)

**80 MODÈLES**

**CHAUDIÈRES** jusqu'à 400.000 calories  
**GÉNÉRATEURS D'EAU CHAUDE** jusqu'à 240.000 calories  
(eau chaude + chauffage)  
**COMPOUNDS** jusqu'à 240.000 calories  
**CHAUDIÈRES VAPEUR** jusqu'à 875 kg/h.

DEMANDEZ LA DOCUMENTATION GÉNÉRALE

**PROCITÉ**



5 bd de Russie  
AIX-les-BAINS  
(Savoie)

Tél. (79) 35.10.01

Agents demandés pour CENTRE - SUD-OUEST et NORD



# PRÉCISIONS SUR LE NOUVEAU RÉGIME D'ASSURANCE VIEILLESSE DES ARTISANS

M. Rassicaud, président, et M. Seyer, directeur général adjoint de la C.A.N.C.A.V.A., (Caisse Autonome Nationale de Compensation de l'Assurance Vieillesse Artisanale), ont donné d'utiles précisions sur la mise en place du nouveau régime d'assurance vieillesse des artisans.

## LA RÉFORME DE 1964

La réforme de 1964 (décrets du 17 septembre 1964) fait passer le régime au niveau d'une cotisation obligatoire commune de 16 points (12 depuis 1954 et 8 antérieurement), toutes les années antérieures étant désormais gratuitement revalorisées sur la base de 16 points. Tous les retraités sont donc actuellement pris en charge comme s'ils avaient toujours cotisé au minimum sur une tranche de 16 points. Ces nouvelles dispositions entraînent pour les années antérieures à 1954 une revalorisation des droits de 100 %, et pour les années comprises entre 1954 et 1964 une revalorisation de 33 %. En moyenne, le niveau des pensions actuellement servies sera augmenté de 70 %.

En contrepartie de cette augmentation très sensible des prestations nominales, les cotisations seront assez sensiblement augmentées puisque, pour la classe D, classe obligatoire de 16 points de cotisation, le montant annuel de la cotisation sera de 560 F par an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1964 et de 640 F à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1965.

L'éventail des cotisations est considérablement ouvert puisqu'il existe désormais une gamme de 10 classes de cotisations s'échelonnant de 6 points à 60 points, les 3 premières étant des classes d'exonération pour faibles revenus et les 6 dernières, au-delà de la classe minimale, étant des classes facultatives à cotisation plus élevée.

Les prestations versées sont désormais de trois catégories :

— *Allocation de retraite*. Elle est versée sous condition de ressources (3 100 F pour une personne

seule, 4 700 F pour un ménage), aux anciens artisans n'ayant jamais cotisé ou ayant versé insuffisamment de cotisations. Elle est de 900 F.

— *Pension d'assurance*, c'est la pension de retraite normale qui dépend d'une part du nombre d'années validées et d'autre part du nombre d'années ayant donné lieu à cotisation.

La liquidation des droits ne nécessite aucune condition de ressources et il n'est pas non plus nécessaire que l'intéressé cesse son activité.

La valeur du point de retraite est actuellement et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1964 de 4 F.

— *Pension minimale*. Les artisans ayant exercé la profession pendant 30 ans et ayant versé cinq cotisations annuelles ne peuvent désormais avoir une pension inférieure à 300 points, c'est-à-dire actuellement 1 200 F par an.

## UN EXEMPLE

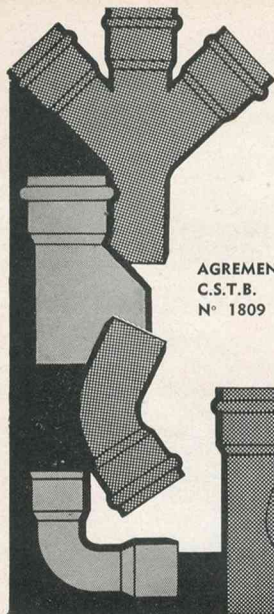
Depuis la création du régime, c'est-à-dire de 1949 à 1964, la valeur du point de retraite a augmenté de 150 %, tandis que la progression du coût de la vie n'était que de 126 %.

L'évolution du régime permet d'espérer une amélioration qui suivrait, en gros, la progression du revenu national, c'est-à-dire serait de l'ordre de 4 1/2 % pour cent par an.

A 65 ans, un artisan moyen qui aura 35 ans d'activité et cotisera dans la classe obligatoire de 16 points aura donc 560 points et sa retraite annuelle serait actuellement de 2 240 F. Si son conjoint ne bénéficie d'aucune retraite personnelle, il percevra la moitié de cette pension, soit 1 120 F. Le ménage aura donc au total une pension de 3 360 F.

Cependant, ces chiffres ne représentent pas un maximum et si par exemple l'intéressé a cotisé 35 ans en classe J avec 60 points de retraite, les chiffres ci-dessus seront portés à 8 400 F par an pour l'intéressé et 4 200 F pour le conjoint, c'est-à-dire à un total de 12 600 F par an.

# Travail simplifié, gain de temps



AGREMENT  
C.S.T.B.  
N° 1809

grâce aux  
**TUYAUX et RACCORDS D'ÉVACUATION**  
en Chlorure de Polyvinyle rigide

## anger sotra

- **POSE INSTANTANÉE**  
sans chauffage, ni collage
  - **LIBRE DILATATION**  
des conduites
- assurées grâce au système  
d'emmanchement

**COLLECTION TRÈS COMPLÈTE DE TUYAUX ET RACCORDS**

Documentation sur demande à :

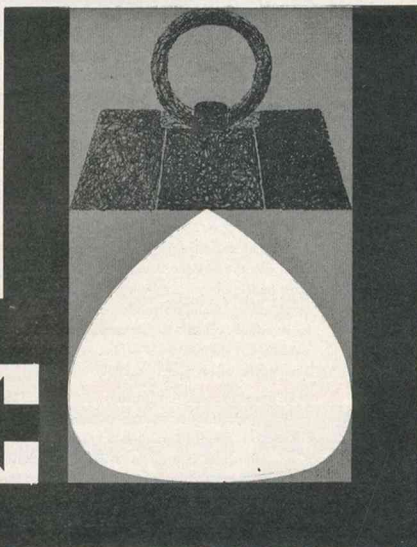
**SOTRA**

2, rue des Jongleurs - ARRAS (P.-de-C.) - Tél. : 17-49

DIRECTION COMMERCIALE : 16, rue J.-J.-Rousseau, PARIS (1<sup>er</sup>) - GUT 42-90



Appareil  
entièrement métallique  
fonctionnant  
dans toutes les positions  
Dispositif  
de remise à zéro  
Graduation normale  
de 0 à + 20 cm d'eau  
Sur demande  
de 0 à + 25,  
de 0 à + 30,  
de 0 à + 40,  
de 40 à + 50 cm d'eau.



**manomètre**  
dit "d'INSPECTEUR" ←

**CbC**

12, place des états-unis montrouge seine tél. alé. 58 70 télex 27676

**COMPAGNIE DES COMPTEURS**



## QUESTIONS SOCIALES

### LA RETRAITE DES CADRES

Nous avons publié une note d'information de la Caisse nationale de prévoyance du Bâtiment, des Travaux publics et des Industries connexes relative aux cotisations des gérants de S.A.R.L., des médecins des établissements d'hospitalisation, de soins, de cure et de prévention et des médecins de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P. auxquels la qualité de salarié a été reconnue par l'ordonnance du 7 janvier 1959 et qui ont la possibilité d'effectuer le rachat des cotisations de Sécurité Sociale.

Nos lecteurs trouveront, ci-après, une nouvelle note d'information que vient de nous faire parvenir, sur cette question, la Caisse nationale de prévoyance du Bâtiment, des Travaux publics et des Industries connexes, note à laquelle se trouve joint un nouveau tableau des coefficients de revalorisation établi en conformité avec le texte de la décision 46 de l'Association générale des institutions de retraite des cadres (A.G.I.R.C.). Ce barème fixe pour les années comprises entre 1947 et 1958, les coefficients de revalorisation.

*Note d'information (septembre 1964) de la Caisse nationale de prévoyance du Bâtiment et des Travaux publics*

#### Objet : Rachats des cotisations par les gérants de S.A.R.L.

Comme suite à notre note n° 13 du mois de mars 1964 et aux précisions qui nous ont été données par l'Association générale des institutions de retraites des cadres, nous informons les gérants de S.A.R.L. et les médecins autorisés à effectuer un rachat de cotisations qu'ils doivent avoir réglé ces cotisations avant le 31 décembre 1964 et non pas simplement avoir présenté une demande à la Caisse dans ce délai.

Tout versement postérieur au 31 décembre 1964 ne pourra pas être accepté.

**Tableau des coefficients de revalorisation pour l'application de la délibération n° 46 applicable depuis le 16 juin 1964**

Années	Coefficients
1947	7,65
1948	5,37
1949	4,73
1950	3,82
1951	3,15
1952	2,61
1953	2,55
1954	2,28
1955	2,03
1956	1,85
1957	1,71
1958	1,53

### LES POSSIBILITÉS POUR LES ARTISANS D'ÊTRE EXONÉRÉS DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Par voie de question écrite, M. Trémollières, député, avait exposé au ministre des Finances : « que sont exonérés de la taxe d'apprentissage les artisans régulièrement inscrits au Registre des Métiers, occupant un ou plusieurs apprentis de moins de vingt ans, avec lesquels un contrat d'apprentissage a été passé, lorsque la base annuelle d'imposition n'excède pas 10 000 anciens francs suivant la loi du 14 août 1954. Depuis cette date, malgré le relèvement du niveau des prix, le plafond de 10 000 F n'a pas été modifié. Il en résulte que de nombreux artisans, qui acceptent la charge de donner une formation professionnelle à des jeunes, doivent en même temps supporter une taxe ayant le même objet. Il en résulte ainsi une double charge à laquelle il semble juste de remédier. »

M. Trémollières avait demandé en conséquence au ministre quelles mesures il comptait prendre pour remédier à cet état de choses.

Le ministre des Finances a rappelé dans sa réponse : « Les contribuables soumis à la taxe d'apprentissage peuvent, sur leur demande, obtenir, dans les conditions prévues à l'article 230 du Code général des impôts, une exonération totale ou partielle de ladite taxe à raison des dépenses qu'ils ont assumées en vue de favoriser l'enseignement technique ou l'apprentissage dépenses qui comprennent, notamment, les salaires payés aux apprentis dans les conditions prévues à l'article 3 de l'annexe I au même Code. Ces dispositions permettent donc aux artisans formant des apprentis d'échapper en totalité ou en partie à la taxe d'apprentissage lors même que le montant annuel des salaires qu'ils versent excéderait 10 000 F. Elles sont ainsi de nature à remédier à la situation signalée par l'honorable parlementaire. » (J.O. du 12 septembre 1964, débats A.N.)

### RAPPEL SUR LES JOURS FÉRIÉS DE NOVEMBRE

Le 1<sup>er</sup> novembre, jour de la Toussaint et fête légale, tombe en 1964 un dimanche. Il n'est pas ce que l'on appelle communément dans la profession un jour férié payé. Il entre donc dans le cadre normal des fêtes légales. Il n'y a donc rien à prévoir cette année pour ce jour-là.

Au contraire, le 11 novembre, qui cette année est un mercredi, est l'une des journées fériées dont le paiement est prévu par les conventions collectives et accords nationaux.

Pour toutes les entreprises comprises dans le champ d'application des accords et conventions collectives qui prévoient que le 11 novembre et un jour férié payé, les règles suivantes devront être appliquées :

LES  
**COLLIERS**



Complément indispensable  
à chacune de vos installations



enjôiveur

**SIMPLE**

Système original de fixation  
permettant d'ajuster la longueur de  
chaque tige (de 0,15 à 1 mètre)

**PRATIQUE**

Se place sur le jonc du tuyau  
qu'il serre, et se maintient en  
place sans glisser

**ÉLÉGANTE**

Chrome poli inaltérable  
C'est un élément de décor  
pour votre cuisine



et de fixation

Les colliers TUYOLUX exposés  
depuis Mars aux Foires de LYON  
et de LILLE et en Mai à la Foire  
de PARIS, ont remporté le plus  
grand succès.

CMB

ENCORE UNE CRÉATION **TUYOLUX**

11-13, rue Saint-Sabin, PARIS 11<sup>e</sup> · ROQ. 05-74

1934-1964 TUYOLUX à votre service depuis 30 ans

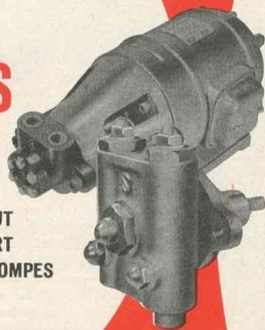


**JAUGES  
INDICADIS**

CONTROLE A DISTANCE  
DU CONTENU DE TOUS  
RÉSEROIRS

**POMPES  
SAFAG**

BRULEURS A MAZOUT  
GROUPES TRANSFERT  
GROUPES ÉLECTRO-POMPES



**E<sup>TS</sup> HENRI CHAVONIN**

ANNEMASSE (HAUTE-SAVOIE)

TÉL. 38-12-80 (+)



## QUESTIONS SOCIALES

### 1<sup>er</sup> cas :

#### Le 11 novembre est chômé

Si la journée du 11 novembre est chômée, les dispositions suivantes sont applicables :

— le personnel horaire devra être rémunéré de telle façon qu'il ne subisse aucune diminution dans la rémunération de la semaine considérée.

Donc, en conséquence, la journée du 11 novembre :

— sera réglée sur la base du salaire qu'aurait normalement dû gagner l'intéressé ce jour-là ;

— entrera en ligne de compte pour le calcul des heures supplémentaires comme si les heures de ce jour avaient été effectivement travaillées.

C'est ainsi, par exemple, que si la semaine habituelle comporte 50 heures de travail à raison de 10 heures par jour, le salaire versé pendant la semaine du lundi 9 au samedi 14 novembre devra l'être sur la base de 40 heures normales, 8 heures à 25 % et 2 heures à 50 %, bien qu'en fait, dans la semaine considérée, il n'y ait eu que 40 heures effectives de travail à cause du chômage du mercredi 11 novembre.

Cependant, les ouvriers devront pour bénéficier de ce paiement :

— avoir accompli 200 heures de travail dans les deux mois précédant le 11 novembre et cela dans une ou plusieurs entreprises ;

— avoir travaillé normalement la dernière journée de travail précédant le 11 novembre et la première journée le suivant, sauf cas d'absence autorisée par l'employeur.

La Convention collective nationale du 15 décembre 1954 et l'Accord national du 21 octobre 1954 prévoient en outre que si la journée en question ne devait pas être travaillée normalement, soit que l'horaire prévu ne l'était qu'à mi-temps, soit qu'il n'y ait aucune heure de travail ce jour-là, la

rémunération du 11 novembre devra être faite sur la base de huit fois le salaire horaire effectif de l'intéressé sans majoration des heures supplémentaires.

Dans ce cas exceptionnel (le 11 novembre tombant un mercredi), la rémunération hebdomadaire sera constituée par la somme des deux éléments suivants : paiement des heures effectivement travaillées dans la semaine en cause et de l'indemnité définie ci-dessus.

Le personnel mensuel, pour lequel il n'existe pas de jour férié chômé payé prévu par la convention collective ou les accords, étant donné le caractère forfaitaire de leur rémunération, se verra appliquer la règle générale.

Les appointements mensuels ne doivent donc pas subir de réduction à la suite du chômage du mercredi 11 novembre. Cependant, les employeurs peuvent déduire le montant des heures supplémentaires qui n'ont pas été effectuées ce jour-là, mais cette faculté est très rarement utilisée dans les professions du Bâtiment et des Travaux publics.

### 2<sup>e</sup> cas :

#### Le 11 novembre est travaillé

Le travail un jour férié peut, dans certains cas, entraîner le paiement de majoration de salaires. Il est, en principe, accordé aux ouvriers une indemnité égale au salaire qu'ils ont gagné en travaillant le jour du 11 novembre. Leur salaire est ainsi doublé, mais les heures faites ne sont prises en compte qu'une fois pour le calcul des majorations pour heures supplémentaires. Cette indemnité doit être calculée en tenant compte de la rémunération réelle, prime de rendement comprise.

Pour les ouvriers ne justifiant pas de 200 heures de travail dans la profession au cours des deux mois précé-

dents, la journée du 11 novembre est considérée comme un jour férié normal. Seules s'ajouteront donc au salaire de ce jour-là les majorations prévues par les conventions locales, par exemple 100 % dans la convention du Bâtiment de la Seine des 30 janvier et 4 février 1957.

Pour le personnel mensuel, les heures effectuées ce jour-là subiront les majorations prévues par les conventions particulières.

### PRESTATIONS EN NATURE :

#### TARIFS DE RESPONSABILITÉ DES CAISSES EN CAS D'HOSPITALISATION

En vertu d'un décret n° 64-881 du 21 août 1964 (J.O. du 27, p. 7841), lorsqu'un assuré social choisit pour des raisons de convenance personnelle de se faire soigner dans un établissement dont le tarif est supérieur à celui de l'établissement public ou privé le plus proche de sa résidence dans lequel il est susceptible de recevoir les soins appropriés à son état, la caisse primaire ne peut, désormais, rembourser les frais de séjour exposés par l'assuré que dans la limite du tarif de responsabilité fixé pour ce dernier établissement.

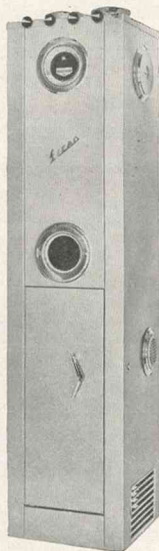
La caisse est cependant tenue lors de la prise en charge, d'informer l'intéressé des conditions particulières dans lesquelles les frais seront remboursés.

Pris dans le cadre de l'article 37 de la Constitution, ce texte apporte une dérogation importante au principe posé par l'article 271 du Code de la Sécurité Sociale dont l'application rigoureuse justifiait, ainsi que la Cour de cassation l'a jugé à plusieurs reprises, le libre choix pour l'assuré de l'établissement où il entend se faire soigner, sans que la caisse puisse prétendre réduire le tarif de cet établissement au motif qu'il ne répondrait pas à la plus stricte économie compatible avec l'efficacité du traitement.

**CHAUFFAGE AU MAZOUT**

# SICAM

**GÉNÉRATEURS  
AIR PULSÉ**



**CHAUDIÈRES  
EAU CHAUDE**



PUISSANCES CALORIFIQUES :  
de 10.000 à 22.000 c/h

LA GAMME LA PLUS ÉTENDUE :  
17 modèles

CONCESSIONNAIRES DANS TOUTE  
LA FRANCE ET LE MARCHÉ COMMUN

**CONSTRUCTIONS THERMIQUES SICAM**

Pierre DUVAUT ET C<sup>ie</sup>

**USINE A BÉZIERS** - Route de Capestang - Tél. 28-39-06



## VIE DES SOCIÉTÉS

### IMPLANTATION DE "TRANE COMPANY" A ÉPINAL

On annonce que la Société Trane va créer un ensemble de fabrications à Epinal.

On sait que cette Société (The Trane Company) dont le siège social est aux Etats-Unis, à la Crosse, dans le Wisconsin, est un des principaux fabricants mondiaux de matériels de conditionnement d'air, de chauffage et de ventilation d'équipements industriels d'échange de chaleur.

Outre ses ateliers les plus importants implantés à la Crosse, elle dispose de quatre usines sur le territoire des Etats-Unis ainsi que d'une chaîne complète à Toronto, Canada, tandis que son réseau commercial comporte 122 agences aux Etats-Unis et 18 au Canada.

A l'étranger, les ventes de la Société Trane sont assurées par 60 distributeurs installés dans 55 pays.

En Europe plus particulièrement, la filiale "Trane S.A." a des bureaux de ventes à Bruxelles, Bussum, Hollande, Paris, Lyon, Francfort, Cologne, Hambourg, Stuttgart et Zurich.

De plus, une première unité de fabrication de matériels de chauffage et d'air conditionné a été mise en route au début de l'année en Grande-Bretagne à Donibristle près d'Edimbourg. La filiale anglaise "Trane Ltd." créée à cet effet dirige également des bureaux de Birmingham, Bristol, Glasgow, Londres, Manchester, Newcastle ainsi que le bureau de Dublin.

Il est à noter que très systématiquement, le personnel employé par le Groupe Trane outre-mer est originaire du pays où il est affecté.

L'installation de Trane à Epinal marque donc une étape importante dans le développement du Groupe.

Selon les déclarations de M. Robert Yeomans, vice-président de "The Trane Company" et chargé des activités outre-mer, cette implantation a commencé par l'acquisition complète par "Trane S.A." d'une société existante, la C.E.M.A.T. (Compagnie Européenne des Matériels Thermiques) dont Trane détenait jusqu'à présent 35 % du capital et dont l'activité était limitée à la fabrication d'échangeurs en alumi-

nium brésé utilisés dans les unités de fractionnement des gaz par distillation.

Mais déjà, un programme de développement qui a été approuvé par les autorités compétentes est en cours de réalisation. Des chaînes de production de matériels nouveaux, notamment d'air conditionné, seront mises en place dans l'avenir immédiat.

Leur débouché principal sera naturellement le Marché Commun, ce qui n'exclut pas les exportations vers d'autres pays.

M. Yeomans qui est Président du Conseil de la "Trane S.A." s'est d'ailleurs installé à Epinal, tandis que M. Roger Condamine, précédemment Directeur de la C.E.M.A.T., en a été nommé Président Directeur Général.

### COMMANDES EN PROGRESSION CHEZ TUNZINI

Dans une note d'information à ses actionnaires diffusée à fin septembre, la société Tunzini indique que son chiffre d'affaires hors taxes pour le premier semestre 1964 a progressé de 14 % par rapport à la même période de l'an dernier et que le montant hors taxes de commandes enregistrées a augmenté d'environ 35 %.

#### Programme d'investissements

Le programme d'investissements des trois prochaines années comprend :  
— L'extension du siège social sur le terrain voisin par la construction d'un important immeuble à bureaux et des garages correspondants.

— La construction et l'aménagement d'un hall "Recherches techniques" à l'usine de Saint-Ouen.

L'acquisition de matériels et outillages perfectionnés, afin de poursuivre l'amélioration des coûts de fabrication.

— Le développement des filiales françaises et étrangères, avec l'augmentation des participations propres de la société.

Les concours bancaires à long et moyen termes destinés à financer ce programme ont été accordés. Sa réalisation sera donc effectuée en laissant une trésorerie en bonne situation.

#### Activité des filiales

L'activité des filiales françaises et étrangères se poursuit dans d'excellentes conditions. Ainsi, la filiale pour la fabrication et la vente des matériels thermiques et aérauliques a enregistré au cours du premier semestre 1964 une progression supérieure à 30 %, et des perfectionnements importants ont été apportés à la qualité technique de ses fabrications.

La Compagnie générale pour l'entreprise et l'exploitation des équipements thermiques (COGETH) est aussi en importante progression. Les filiales étrangères se développent favorablement, particulièrement celles de Belgique, d'Allemagne et d'Afrique. Des contacts ont été pris en vue de développer les activités de Tunzini au Japon.

#### Parmi les commandes récentes

Parmi les commandes importantes reçues par Tunzini au cours des six premiers mois de l'exercice 1964, on peut citer :

#### En France.

— Le chauffage urbain de la Z.U.P. de Vandœuvre.

— Le chauffage et l'équipement sanitaire d'importants groupes immobiliers, dont notamment "Le Méridien de Paris" et "Maine-Montparnasse II".

— Le chauffage de l'Ecole de Coëtquidan.

— Le chauffage et la climatisation de nombreux immeubles pour bureaux, dont ceux de la Société mutuelle d'Assurances du bâtiment et de la Compagnie française pour la propriété foncière.

— Le chauffage et la climatisation de plusieurs ensembles hospitaliers et de facultés (dont l'hôpital Necker à Paris).

— La climatisation de l'hôtel Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg ainsi que le conditionnement d'air et l'équipement sanitaire de l'hôtel Hilton d'Orly.

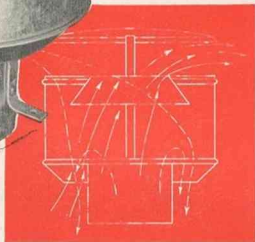
— D'importants contrats pour l'industrie nucléaire et notamment pour la pile EL.4 (Bretagne).

# L'ASPIRTIP

L'ASPIRATEUR STATIQUE

# ANTI REFOULEUR

"L'ASPIRTIP"  
Breveté S.G.D.G. Marque déposée  
assure un tirage régulier et optimum de  
toutes les cheminées par tous les vents.



**sensationnel  
pour le mazout!**

Fabrication en tôle d'acier extra-forte galvanisée.  
Se recommande particulièrement pour les appareils  
à feu continu et les poêles à mazout.

**LA TOLERIE INDUSTRIELLE**  
65, rue du Chemin Vert - Paris 11<sup>e</sup> - Tél. ROquette 68-80

CPV



**GAINES & FAUX PLAFONDS  
POUR CHAUFFAGE  
A AIR CHAUD**

**isOTAL**  
air chaud pulsé

En fibres d'amiante  
moulées, sup-  
primant le calorifugeage du  
réseau.

Étanchéité parfaite.

Fabrication aisée en atelier, ou sur  
le chantier, toutes formes, tous  
profils.

Incombustibilité totale.

Prix de revient moins élevé que  
tout autre procédé comparable.

**ETS DELAPORTE FRÈS**  
INGENIEURS A. M.

Tél. : ALE 26-05  
17, rue Henri-Barbusse  
ARCUEIL (Seine)

**PRESTO D** pour douches  
réguler le débit réglable  
10-40 secondes

**PRESTO W** 2  
pour W.C. toilette  
réguler le débit

**PRESTO ECLAIR** pour W.C.  
modèle économique (en  
plastique) avec bouton de  
arrêt à travers la cloison du bain

**PRESTO T** pour toilettes  
21 débits avec bouton de  
arrêt à travers la cloison

**PRESTO VALVE EYERAY**  
pour W.C. manette rouge

**PRESTO 100** pour lavabos  
modèles PRESTO 2015  
modèles PRESTO 2016  
pour lavabos, salle de  
bain et toilettes, 21 débits  
à commande automatique

**LES ROBINETS  
PRESTO**  
PATIENT FRÈRES & CIE  
SOCIÉTÉ ANONYME au CAPITAL de 10.000.000 de FRANCS  
8, RUE BACINE  
MONTROUGE (SEINE)  
REPRÉSENTANTS DES FRANÇAIS

**Spécialistes**  
DU  
ROBINET AUTOMATIQUE  
À DÉBIT LIMITÉ  
INDISPENSABLE  
AUX COLLECTIVITÉS  
TEL. ALE 03 22



— L'installation et l'exploitation de l'ensemble de traitement des résidus urbains de la ville de Saint-Quentin.

— D'importantes chaînes de traitement des surfaces et de peinture, pour les sociétés Carrier, Chausson, Renault (nouvelle usine du Havre), Peugeot et International Harvester (machines agricoles).

## SOCIÉTÉS

### RATEAU-SCHNEIDER ET C.E.M.

La Cie Electro-Mécanique et la Société des Turbines à Vapeur Rateau-Schneider avaient conclu un accord de coopération concernant un type de super-turbine à vapeur, à une seule ligne d'arbres.

Les deux sociétés précitées viennent de conclure un nouvel accord, visant un type de turbine à vapeur de grande puissance destiné en particulier aux réalisations nucléaires projetées par E.d.F. Ce nouvel accord vient ainsi renforcer la coopération entre C.E.M. et la Société R.S., qui mettent ainsi au service de l'œuvre commune la somme très importante de leurs connaissances et de leurs expériences : au cours des dix dernières années, elles ont en effet réalisé une part très largement prépondérante des grosses turbines installées sur le territoire français.

### L'ACTIVITÉ DES FILIALES DE PONT-A-MOUSSON "FONDERIES"

Les filiales de la Compagnie de Pont-à-Mousson ont produit en 1963 825 000 t de fontes moulées et réalisé un chiffre d'affaires voisin de 900 M de F ; les deux tiers de ce tonnage concernent le domaine des tuyaux de canalisation centrifugés dans lequel la capacité des usines du groupe représente aujourd'hui plus de 20 % des capacités de production du monde libre. D'autre part le département "Fonderie" de la compagnie fait bénéficier de son expérience technique et des licences de ses brevets un ensemble étendu de sociétés situées en Europe et sur le continent américain.

La diversité des fabrications a permis à la plupart des usines de con-

server une activité soutenue, orientée davantage que par le passé vers deux secteurs en expansion : la fabrication des tuyaux de bâtiment qui suit la courbe ascendante des permis de construire et le moulage des pièces mécaniques dont l'industrie automobile consomme des tonnages croissants ; de nouveaux et importants contrats avec l'industrie des poids lourds ont assuré en Europe une place privilégiée sur ce marché.

Enfin l'absorption par la Société des Fonderies de Pont-à-Mousson de la Société Abbevilleoise de Robinetterie, spécialisée dans des fabrications de précision aux usages industriels variés, a permis au groupe d'élargir son activité à un nouveau marché qui prolonge sur le plan technique et commercial celui de la robinetterie hydraulique.

A la Société des Fonderies de Pont-à-Mousson, les investissements ont été pour l'essentiel orientés vers le développement des fabrications en fonte ductile dont la part relative dans l'ensemble de la production a doublé en 1963, et la mise en œuvre de techniques nouvelles en vue d'un accroissement de la consommation du minerai phosphoreux de Saizerais. Les ateliers de traitement thermique et d'usinage des pièces mécaniques ont été modernisés et étendus.

Les usines de la société ont produit 289 000 t de fontes moulées dont 273 000 t de tuyaux et accessoires de canalisations.

La Société Minière et Métallurgique du Périgord a connu une activité satisfaisante. La production des fontes moulées a atteint 159 000 t dont les deux tiers sont destinés aux travaux d'hydraulique.

La Société des Fonderies de Bayard a bénéficié d'une importante demande de tuyaux de bâtiment et sa production de fontes moulées est passée de 42 000 t en 1962 à 48 000 t en 1963.

A la Société Métallurgique d'Aubrièves et Villerupt, la situation a continué à se détériorer au cours de l'exercice et il est apparu nécessaire de regrouper sur une seule usine la totalité des fabrications de la société ; l'exploitation de l'usine d'Aubrièves, handicapée par son isolement géographique et la vétusté de ses installations, a donc dû être arrêtée au mois de mars de cette année.

La Société Halbergerhütte en Allemagne a poursuivi la modernisation de la fonderie à plat de l'usine de Brebach et le renforcement des ateliers de production des blocs-moteurs à Ludwigshafen.

Les fabrications de fontes modulées ont atteint au total 145 000 t en légère augmentation par rapport à l'année précédente.

La production de Glamorgan Pipe and Foundry Company aux Etats-Unis atteint, en 1963, 70 000 t de fontes hydrauliques, soit 30 % de plus que l'année précédente, grâce à d'importantes affaires d'exportation.

L'année 1963 a été marquée par la mise en route de deux fours électriques et le démarrage d'un nouvel atelier de centrifugation pour tuyaux de descente.

Pour la Companhia Metallurgica Barbara l'incertitude politique et l'instabilité économique qui ont régné au Brésil ont entraîné un rétrécissement du marché des canalisations et la production a sensiblement baissé par rapport à 1962 : malgré un volume important d'expéditions vers l'étranger, les fabrications de fontes moulées n'ont atteint que 52 400 t.

### THOMAS POTTERTON ACQUIERT LE CONTROLE DE LA SOCIÉTÉ NOUVELLE DIÉNY ET LUCAS

La Société britannique Thomas Potterton Ltd, membre du groupe De La Rue et spécialisée dans le matériel de chauffage central au gaz ou au mazout, vient d'acquiescer le contrôle de la Société nouvelle Diény et Lucas, un des principaux fabricants et distributeurs de brûleurs en France. Le coût de l'opération s'est élevé à £ 500 000, soit 7 millions de F.

La société française distribuera tout d'abord les chaudières Potterton et les brûleurs à mazout Diény et Lucas et ensuite les chaudières à gaz de Potterton qui détient plus de 50 % du marché britannique pour ces produits.

D'autre part, Potterton va créer une filiale allemande pour coordonner la distribution de ses produits en Allemagne et des négociations sont en cours avec une société néerlandaise pour créer un réseau de distribution aux Pays-Bas.

maintenant,  
dans chaque pièce...  
dans chaque bureau...

une température  
constante, au choix  
de chacun :



## THERMO VANNE AGA

Régulation automatique individuelle

Directement fixée sur le tuyau-  
terie du radiateur, la thermo-  
vanne AGA limite et maintient  
automatiquement, dans la pièce,  
la température dont vous avez  
affiché la valeur avec le bouton,  
valeur choisie en général entre  
+ 7 et + 25 °C.

Sans aucune connexion électri-  
que, sans canne thermostatique  
ni tube capillaire visible, cet  
appareil possède une esthétique,  
toute de discrète simplicité, qui  
s'accorde avec l'intérieur le plus  
raffiné.

régulateurs industriels  
**BILLMAN**

5, Passage Ruelle - Paris 18°  
Tel.: Nord 95-00

## Ets ROUZÉE

S. A. au Capital de 110.000 F

72 à 72 ter, rue de la Folie-Regnault  
PARIS 11° - ROQUETTE 83-42 et 83-43



Pour poêle  
S E M A P

**BIDONS  
pour  
POELES  
et  
CUISENIÈRES  
à  
MAZOUT**



Pour poêle  
E L I T E

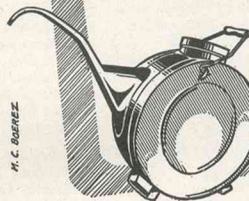


Pour poêle  
AIRFLAM

**TOUS  
MODELES**



Bidon  
tambour



Forme  
plate

M. C. BARNIER

DEMANDEZ  
LE TARIF ACTUEL

Colliers nervurés  
pour tuyaux FONTE



Colliers  
galvanisés  
nervurés  
pour  
tuyaux  
ZINC

Crochets à languettes  
pour chêneaux



Accessoires  
Zinguerie

Cuvelles  
Coudes  
etc...

ANCIENS ETS  
FAHY

**ACHARD  
et C<sup>ie</sup>**

Successeurs  
3 RUE DES VERRIERS  
LYON



## VI DES SOCIÉTÉS

### LES ACTIVITÉS DE LA COMPAGNIE PARISIENNE DE CHAUFFAGE URBAIN

L'assemblée générale de la Compagnie Parisienne du Chauffage Urbain (C.P.C.U.), a dressé le bilan de l'année 1963 — bilan qui s'est révélé fort prometteur — tant du point de vue de l'extension du réseau que de celui du développement des moyens de production de la chaleur et de l'accroissement de la consommation.

La longueur du réseau de distribution a été portée de 70,350 km à 80,796; elle a ainsi augmenté de 14,8 % contre 5,4 % en 1962. Il a été construit et mis en service, au cours de l'année 1963, 69 branchements particuliers d'abonnés, ce qui a porté la longueur de ceux-ci à 9,906 km. L'en semble du réseau en service au 31 décembre 1963, canalisations et branchements compris, dépassait 90 km.

Il a donc été construit environ 10,500 km de canalisations nouvelles. Parmi celles-ci, trois sont particulièrement importantes :

— la première, d'une longueur de 4 273 mètres, relie la nouvelle chaufferie de la Villette au réseau existant, en passant par le quai de la Marne, le quai de la Loire, la rue Lafayette et la rue de Provence ;

— la seconde, longue de 1 415 mètres, emprunte le boulevard de la Gare et la rue Jeanne-d'Arc; elle constitue le premier stade de la canalisation dite des "Hôpitaux" ;

— la troisième, d'une longueur de 1 321 mètres, raccorde la nouvelle chaufferie de Vaugirard au réseau. Elle passe rue Georges-Pitard, rue Falguière et boulevard Pasteur.

Les ventes de vapeur de l'exercice ont dépassé le chiffre atteint en 1962, chiffre qui marquait une progression de 42 % sur celui de l'exercice précédent. En 1963, il a été vendu 1 037 000 Gcal contre 940 000 pour 1962, ce qui correspond à une nouvelle progression de 10,3 %.

L'utilisation des abonnés, calculée sur leurs consommations par rapport à

la puissance raccordée en service, s'est élevée au chiffre de 1 423 heures, légèrement supérieur au record de 1 417 heures établi en 1962.

Il est intéressant d'indiquer que 57 grandes villes de la région parisienne ou de France sont chauffées grâce à des installations de chauffage urbain.

### LA CONTROLS COMPANY RENFORCE SA DIRECTION EUROPÉENNE

« L'expansion toujours croissante des activités de la Controls Company en Europe et outre-mer a créé la nécessité de renforcer la direction des bureaux européens de la compagnie, sis à Zoug, en Suisse. » Telle est la communication qui vient d'être faite par M. Louis Putze, Président de la Controls Company of America, Melrose Park, Illinois.

Dans le cadre de cette réorganisation, M. Ernst, M. Krell et M. Harold Miller assumeront respectivement la direction financière et la direction de la production et des ventes pour l'Europe. En outre, M. Krell continuera d'exercer ses fonctions de Président de la Controls A.G. à Zoug.

La Controls Company of America est l'un des premiers fabricants mondiaux de dispositifs de contrôle et de circuits de commande et de contrôle pour les secteurs suivants : aviation, aéronautique, automatisation industrielle, électronique, industrie automobile, appareils électro-ménagers, réfrigération, conditionnement d'air et chauffage domestique.

La rapidité avec laquelle se développe son activité européenne est illustrée par le fait qu'en 1959, la Controls Company n'avait en Europe qu'une seule usine et une seule société de vente affiliée, employant au total 300 personnes, alors qu'aujourd'hui la société dispose de quatre usines et de deux sociétés de vente affiliées, comptant 1 200 employés. De plus, la société dessert de vastes marchés extra-européens. En 1963, le chiffre des

ventes en Europe a dépassé celui de 1962 de 45 % et les neufs premiers mois de 1964 accusent une augmentation de 60 % par rapport à la période correspondante de 1963.

La filiale française de Controls Company, la société Controls France S.A., construit dans son usine à Schirmeck (Bas-Rhin) des dispositifs de contrôle pour les appareils à mazout et à gaz ainsi que des électro-aimants. Le siège central de vente de cette société se trouve à Boulogne-sur-Seine (Paris).

### UNE COMPAGNIE ANGLAISE PREND LE CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DIÉNY ET LUCAS

La société nouvelle Diény et Lucas, de Paris, vient de passer sous le contrôle de la compagnie britannique Thomas Potterton Ltd, de Londres. Celle-ci, qui appartient au groupe de La Rue, est l'un des plus importants fabricants anglais d'appareils de réfrigération et de chauffage à gaz ou à carburant liquide à usage domestique ou industriel. Elle dispose de filiales dans plusieurs pays, et installe des sociétés de distribution en Belgique, en Allemagne fédérale et aux Pays-Bas.

La société nouvelle Diény et Lucas occupe les services d'environ deux cents personnes, dont soixante-quinze environ travaillent dans ses usines de La Courneuve (Seine) et Saint-Germain-les-Belles (Haute-Vienne).

Elle est l'une des premières entreprises françaises produisant des brûleurs à mazout et à gaz, des générateurs d'air chaud pulsé, etc. Dans l'avenir elle développera la fabrication de chaudières mixtes et ajoutera à ses activités la distribution des chaudières domestiques à gaz Potterton, qui représentent la moitié du marché britannique. M. Raoul de Lubersac conserve ses responsabilités de président-directeur général de l'entreprise.





## AIRFLAM - IMPORTANTE FUSION EN COURS

Nous apprenons l'accord intervenu entre la Société Airflam et la Société des Brûleurs Thermex, qui prévoit la fusion de ces deux sociétés.

Dans le cadre d'une même spécialisation : le chauffage au mazout, les deux firmes ont, en fait, une activité complémentaire, Airflam produisant des appareils à usage domestique jusqu'à 25 000 calories et Thermex des brûleurs à pulvérisation mécanique à partir de 25 000 calories.

### La gamme la plus complète d'appareils de chauffage à mazout

Cette fusion qui sera soumise en décembre aux assemblées générales des deux Sociétés, a essentiellement pour objet de concentrer leurs moyens industriels, techniques, administratifs et financiers.

Les produits continueront à être diffusés sous les deux marques respectives et bénéficieront des réseaux de distribution propres à chacune d'elles.

Le chiffre d'affaires cumulé des deux Sociétés atteindra environ 150 millions de francs pour l'année civile 1964 et la fusion envisagée devrait permettre à l'avenir un développement important de ce chiffre. La Société des Brûleurs Thermex assure, en effet, 21 % des besoins du marché français dans le domaine de la pulvérisation mécanique et cette technique ouvre la voie à des produits nouveaux.

Ainsi Airflam qui, en septembre, a débuté la fabrication de radiateurs en adier, renforce sa position dans le domaine du chauffage central, département déjà en forte progression depuis quelques années.

Après fusion, l'ensemble Airflam-Thermex proposera, en Europe, la gamme la plus complète d'appareils de chauffage à mazout.

Sous réserve de l'acceptation de l'Assemblée Générale des deux firmes, la fusion envisagée se réalisera, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> avril 1964, par apport à Airflam de l'actif et du passif de la Société Thermex.

Cet apport donnera lieu à la création de 10 000 actions Airflam nouvelles au nominal de 50 F, portant ainsi

le capital de la Société de 10 000 000 de F à 10 500 000 F.

Compte tenu d'une prime de fusion importante, les capitaux propres d'Airflam augmenteront très sensiblement.

La Société n'envisage pas de procéder, par ailleurs, ni dans l'immédiat, ni au cours de l'exercice prochain, à des augmentations de capital en espèces et les seules augmentations susceptibles d'intervenir se feront par incorporation de réserves ou de la prime de fusion.

### AIRFLAM : développement du département chauffage central

Dans le cadre de la fusion envisagée par la Société Airflam et la Société des Brûleurs Thermex, le département chauffage central d'Airflam, déjà en forte progression depuis quelques années, va connaître une nouvelle extension.

Ce département représentait, avant la fusion, 38 % du chiffre d'affaires global de la Société, et, dès 1964, ce pourcentage devrait se trouver porté à 55 % environ.

Cette évolution répond au désir d'Airflam d'orienter davantage son activité dans le domaine du chauffage central, domaine lié en partie aux programmes de construction d'habitations et présentant, de ce fait, une répartition plus régulière des ventes tout au long de l'année.

### THERMEX : 21 % du marché français des brûleurs à pulvérisation mécanique

Nous avons annoncé qu'une fusion devait intervenir, dans un proche avenir, entre Airflam et la Société des Brûleurs Thermex.

La Société Thermex, créée en 1946, a concentré son activité sur la fabrication, la vente et l'installation des brûleurs à pulvérisation mécanique au mazout, d'une puissance comprise entre 25 000 et 1 500 000 calories/heure.

Son chiffre d'affaires a progressé très rapidement au cours des dernières années. La production a, en effet, triplé depuis 1960 pour atteindre ac-

tuellement 26 000 brûleurs par an, correspondant à un chiffre d'affaires, toutes taxes comprises, de 28 000 000 de francs. Cette production représente, approximativement, 21 % du marché français.

Parallèlement, les résultats d'exploitation et le taux de rentabilité n'ont cessé de s'améliorer.

La concentration envisagée devrait permettre un nouvel accroissement de ce taux par suite de la réduction des frais généraux inhérente à la fusion.

### LE GAZ DE FRANCE A PRÉSENT UN BILAN ÉQUILIBRÉ POUR L'ANNÉE 1963

Bien que la baisse du prix moyen de vente du gaz, accentuée par la réduction des tarifs de base pour usages domestiques en exécution de l'arrêté ministériel du 27 juin 1963, se soit poursuivie en 1963 parallèlement à une augmentation des charges de toutes natures, le compte d'exploitation et le compte de profits et pertes du Gaz de France ont encore pu s'établir en strict équilibre.

Compte tenu des recettes annexes aux ventes de gaz, le chiffre d'affaires de l'entreprise a dépassé 2 milliards de francs, en accroissement de 140 millions sur l'année précédente.

Les ventes de gaz de l'exercice ont en effet été particulièrement importantes en 1963: 22,8 milliards de therms, soit 10,7 0/0 d'augmentation par rapport à 1962. Les rigueurs d'un hiver exceptionnel sont partiellement responsables de cet accroissement et ont eu pour conséquence une augmentation de 30 0/0 des consommations de gaz pour le chauffage domestique.

Malgré cet accroissement considérable, la continuité du service public a toujours pu être assurée, mais a conduit à envisager une réalisation accélérée de l'accroissement de puissance de nombreuses exploitations ou de leur raccordement au réseau de gaz naturel.

A la fin de l'année, le Gaz de France comptait au total environ 6 215 000 abonnés.

# SAUVAGEOT

Constructeur des  
BRULEURS A MAZOUT "SAUVAGEOT"  
et  
BRULEURS A GAZ "LUNDT"

Documentation - Devis et Projets gratuitement sur demande

**S<sup>g</sup> G. & G. SAUVAGEOT** 3, RUE DU VIADUC  
ISSY-LES-MOULINEAUX (Seine)

## REPOUSSAGE

### ETS PAUTET

95, rue du Dauphiné, LYON

60-59-53

## ENCORE PLUS PUISSANTE!



### 1800 watts

**DOUBLE ISOLEMENT  
PLUS LÉGÈRE : 5 kg 8**

Modèle **USWJ 97 B**

8000 t/mn  
6000 t/mn  
4000 t/mn

Pour vos travaux d'ébarbage,  
de tronçonnage, de polissage  
métaux, pierre, béton.

EXIGEZ

# BOSCH

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

**BBC**

63, rue Henri-Barbusse CLICHY  
Tél. PER. 56-40

Documentation et démonstration  
chez votre revendeur habituel

Service après vente : CLICHY - BESANCON  
BORDEAUX - CAEN - DIJON - LILLE - LYON  
LIMOGES - MARSEILLE - METZ - NANCY  
NANTES - NICE - PARIS - RENNES - ROUEN  
STRASBOURG - TOULOUSE

## S. A. I. F.

SOCIETE D'APPAREILLAGE  
INDUSTRIEL FRANÇAIS

DEPARTEMENT ID

5 à 15, rue de la Vallée du Bois  
CLAMART (Seine) - MIC. 08-81

## FILTRATION - DESHYDRATATION - DESHUILAGE

### DYNAMIQUES DE TOUS FLUIDES

PAR ELEMENTS MINERAUX PORINDEX RESISTANT AUX AGENTS  
CHIMIQUES DE -80° C A 300° C A DES PRESSIONS ELEVEES

PAS DE DEPOTS ELECTROLYTIQUES - PERTE DE CHARGE MINIMUM  
PROCEDE BREVETE S.C.D.G.

TOUTE UNE GAMME D'APPAREILS DE SECURITE  
ET DE FAIBLE ENCOMBREMENT



## INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

### ITALIE

#### LE VI<sup>e</sup> CONGRÈS DU CHAUFFAGE ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR

Le groupe italien C.A.R.R. (Congrès du Conditionnement d'Air, du Chauffage et du Froid) communique :

« Le Congrès annuel du C.A.R.R., qui se tiendra en même temps que le VI<sup>e</sup> Salon, respectivement entre le 6 et le 8 mars et du 1<sup>er</sup> au 8 mars, sera consacré aux thèmes suivants :

— Etat actuel et nouvelles tendances des installations de conditionnement d'air et des machines frigorifiques.

— Le conditionnement d'air dans les transports : navires, avions, chemins de fer, etc.

— Le conditionnement d'air dans ses applications particulières et dans l'équipement hospitalier.

— La création de l'ambiance dans les bâtiments industriels.

— Les nouvelles implantations en 1964.

Les techniciens qui s'intéressent à ces questions, sont priés de bien vouloir adresser leurs mémoires et leurs rapports, en triple exemplaire à : C. A. R. R., Via Olmetto 9, Milano (Italie).

### ALLEMAGNE

#### SUCÈS DES APPAREILS DE CHAUFFAGE AU CHARBON AUTOMATISÉS

L'automatisation des appareils de chauffage et de cuisine au charbon, lancée en Allemagne fédérale il y a 5 ans, a aidé le charbon à maintenir une place prépondérante dans le secteur domestique estime-t-on aujourd'hui. Non seulement les installations

de chauffage central et les cuisinières mais aussi les poêles individuels ont été modernisés et automatisés.

Dès 1959, 8 000 poêles à réglage automatique ont été écoulés sur le marché allemand. En 1961, leur nombre est passé à 100 000 et, en 1963, à 360 000. Compte tenu du chiffre de cette année, 1 million de poêles à réglage automatique ont été vendus. Depuis 1959, environ 4 millions de poêles à charbon ont été écoulés.

#### « DO-IT-YOURSELF »

Ce succès a stimulé l'imagination des fabricants car cette année les négociants-détaillants de charbon offrent à leur clientèle des régulateurs automatiques portatifs pour le chauffage central. Ces appareils — inspirés de la conception du "do-it-yourself" — peuvent être montés sur les chaudières à coke par le profane le moins expérimenté en travaux manuels. La dépense d'installation du chauffage automatique se trouve sensiblement réduite.

Les négociants veulent ainsi contribuer à la modernisation des installations de chauffage central, faciliter le travail à la chaudière et favoriser la lutte contre la pollution de l'air.

### BELGIQUE

#### DISTINCTION POUR UN NOUVEAU FOYER POUR CHARBONS GRAS

Un foyer de conformation spéciale capable de brûler en continu des charbons gras vient d'être retenu et couronné par le Comité National de Promotion du Charbon. Cette technique nouvelle en Belgique assure une combustion parfaite du charbon gras, genre de combustible solide plutôt excédentaire en Belgique. Elle a obtenu

la médaille d'or du Grand Prix Auraco 1964. Si la combustion est aussi complète et surtout régulière, c'est grâce à la présence d'un thermostat pneumatique monté sur l'appareil primé.

### U.S.A.

#### RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT

Il existe, dans une grande cité américaine, un laboratoire d'essai pour le sanitaire et la plomberie, traitant de toutes les questions relatives à l'hygiène publique et à l'approbation des matériels soumis à l'essai.

Nous pensons que les activités d'un tel laboratoire présentent un intérêt certain pour tous ceux qui s'intéressent à la recherche dans nos techniques et nous publions, dans un prochain numéro, un reportage complet sur cette réalisation municipale américaine.

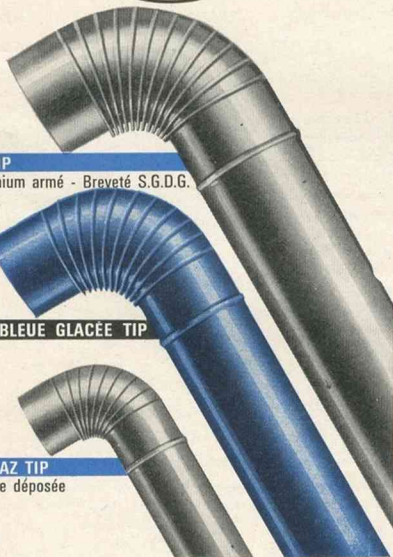
### HOLLANDE

#### FIXATION DU PRIX DE VENTE INTÉRIEUR DU GAZ

Les utilisateurs néerlandais de plus d'un million de m<sup>3</sup> de gaz naturel par an paieront une somme forfaitaire de 7 500 florins plus 4,5 cents par m<sup>3</sup>. Les consommateurs utilisant de 100 000 à 1 million de m<sup>3</sup> paieront un forfait de 4 800 florins et 4,75 cents par m<sup>3</sup>. Les entreprises situées dans les provinces du nord (Groningue, Frise et Drenthe) bénéficieront, en outre, d'un rabais de 2/10 de cent par mètre cube. Le gaz naturel a une valeur calorifique de 7 980 kilocalories-m<sup>3</sup>. Les contrats signés entre les fournisseurs de gaz et les grands consommateurs auront une durée de validité de 10 ans. Le prix sera calculé sur la base du prix moyen du mazout industriel.

# 3 EXCLUSIVITÉS NOUVELLES

TIP



**ALUTIP**

aluminium armé - Breveté S.G.D.G.

**TOLE BLEUE GLACÉE TIP**

**ALUGAZ TIP**

marque déposée

Ces trois nouveautés complètent la gamme des fabrications TIP : Tuyaux et Coudes plissés en tôle noire et galvanisée, Tés, Manchettes et Tampons, Lames à Coulisse, Rosaces, Chapeaux de Cheminée, Tournevents "LE MERVEILLEUX", Aspirateurs statiques antirefouleurs "L'ASPIRTIP" etc...

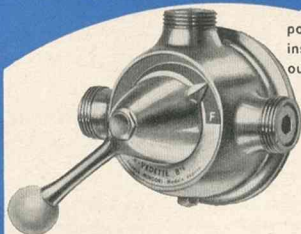
**LA TOLERIE INDUSTRIELLE**

65, rue du Chemin Vert - Paris 11<sup>e</sup> - Tél. R00. 68-80

C.P.V.

## MITIGEURS à commande unique

LICENCE MINGORI



pour chauffe-eau  
instantanés  
ou à accumulation

*simples  
robustes  
pratiques*

robinets  
à débit  
réglable



robinets  
inverseurs

## VEDETTE 63

LICENCE MINGORI

autres fabrications :



mélangeurs  
pour tables  
d'éviers

réducteurs  
de pression  
de 15 x 21  
à 80 x 90 mm

**MANUFACTURE  
LYONNAISE  
DE ROBINETTERIE**  
32, RUE DE LA GRANGE  
LYON (6<sup>e</sup>) - Tél. : 83-73-58

**TOUS RACCORDS  
POUR MITIGEURS  
ET MÉLANGEURS**

Dépot à Monsieur LESEVE, 39, Boulevard Saint-Simon,  
PARIS : DRANCY (Seine) - Tél. AVI. 19-49



## INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

### GRANDE-BRETAGNE

#### UNE INSTALLATION DE CHAUFFAGE CENTRAL "A EMPORTER"

On annonce le lancement imminent sur le marché britannique d'un système de chauffage central à l'électricité, dont les frais d'installation et d'exploitation seraient moins élevés que ceux réalisables actuellement avec les combustibles concurrents. Il sera possible de l'installer aussi bien dans les immeubles anciens que dans les immeubles en construction.

Le système sera livré complet, c'est-à-dire qu'il comprendra la pose des fils, le calorifugeage des pièces, la production d'eau chaude, etc.; l'acheteur aura le choix entre différents types, qu'il pourra emporter en cas de déménagement. Les installations seront livrées avec un crédit de cinq ans.

### FRANCE

#### LA FONDERIE FRANÇAISE DEVANT LE MARCHÉ COMMUN

L'assemblée générale du Syndicat Général des Fondateurs de France et Industries Connexes, qui s'est tenue le 15 octobre, a été l'occasion d'un vaste tour d'horizon de la situation et des perspectives actuelles de cette industrie.

On trouvera ci-dessous des extraits de l'allocation du président Delachaux.

« Fixons-nous un double objectif :

— d'abord, élaborer une doctrine de gestion qui puisse nous être commune, c'est-à-dire qui soit compatible avec la structure de nos entreprises et les particularités de notre métier ;

— ensuite, faire en sorte que cette doctrine soit appliquée aussi largement que possible, car une doctrine ne vaut rien en fin de compte que par son application.

Une action professionnelle ne peut être vraiment efficace que si elle est l'œuvre concertée des professionnels eux-mêmes. C'est dans cet esprit que j'ai demandé au syndicat général la création de deux groupes de travail :

— le premier, composé de spécialistes de la comptabilité aura pour tâche d'épauler l'action de nos représentants au sein du comité officiel et d'étudier l'application pratique des solutions envisagées ;

— le second, en partant de l'adaptation de la méthode uniforme de calcul des prix de revient, prendra progressivement en charge l'étude de tous les problèmes de gestion qui se posent à l'heure actuelle à la profession dans son ensemble et à chacun de ses membres. Il groupera des chefs d'entreprises qui, s'appuyant sur leurs propres expériences, s'efforceront de définir une doctrine commune, et d'en fixer les modalités pratiques pour qu'elle soit vraiment applicable par tous.

Nos entreprises ne peuvent plus agir isolément et doivent parler un langage commun pour pouvoir se comparer entre elles.

Ayant à sa disposition un outil bien adapté au contrôle permanent de sa propre gestion, chacun d'entre nous pourra alors se fixer une ligne de conduite en pleine connaissance de cause.

La clientèle attache une importance sans cesse grandissante à la qualité des pièces. L'expérience démontre d'ailleurs qu'elle est la plupart du temps disposée à faire des concessions sur les prix au bénéfice de cette qualité. Et n'avons-nous pas dit que qualité et rentabilité sont les bases mêmes de la vocation dominante.»

#### CRÉATION DE LA FÉDÉRATION DES SYNDICATS D'INGÉNIEURS-CONSEILS

La Chambre des Ingénieurs-Conseils de France (20, bd Montparnasse, Pa-

ris), s'est transformée en Fédération de Syndicats professionnels français d'ingénieurs-conseils, ces syndicats étant constitués par les anciens groupements de la Chambre.

« Ainsi, sont constitués :

— le Syndicat des ingénieurs maîtres d'œuvre en infrastructure (Simoi) ;

— le Syndicat des ingénieurs-conseils de France en génie civil (Sico-feg) ;

— le Syndicat des ingénieurs-conseils de l'industrie et de l'agriculture (Sicia) ;

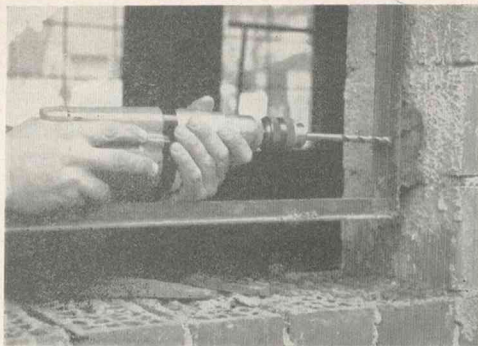
— la Compagnie des experts de la Chambre des ingénieurs-conseils de France (Cexicif) ;

— le Syndicat des ingénieurs-conseils en équipements techniques à second œuvre (Sicet) ;

— le Syndicat des ingénieurs-conseils en organisation et conseillers de direction (Sicoc).

A ces syndicats professionnels qui ont pour mission la représentation et la défense des intérêts moraux, économiques et professionnels des ingénieurs-conseils, des spécialités ou disciplines qu'ils représentent, se juxtaposent les Unions régionales, syndicats constitués par les ingénieurs-conseils des diverses régions de France, quelles que soient par ailleurs leurs activités techniques. Elles ont pour objet de maintenir un lien permanent entre les ingénieurs-conseils exerçant leur profession dans la région, de faciliter et de promouvoir l'exercice de la profession sur le plan régional, de représenter auprès des autorités régionales et des organismes régionaux les intérêts communs aux ingénieurs-conseils de toutes spécialités et de leur apporter leur collaboration. Ces régions correspondent à peu près aux régions programmatiques définies par le gouvernement.

La transformation de la Chambre en Fédération de syndicats a été rendue possible par l'adhésion unanime des professionnels aux principes fondamentaux dégagés par la Chambre des ingénieurs-conseils et experts en



**LESTO**

## NOUVEAUTE

**Perceuse universelle  
à percussion,**

**pour  
maçonnerie, béton  
pierre artificielle  
granit, marbre, etc.**

**SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE MAXIMUM**  
grâce au double isolement.

**RÉSISTANCE A LA RUPTURE**  
grâce à son carter en matière isolante  
à armature d'acier.

**CAPACITÉ DE PERÇAGE**  
Pierre ø 16 mm    Acier ø 10 mm  
Béton ø 12 mm    Bois ø 45 mm

**UBAJ 65/7**

**PUISSANCE ABSORBÉE**  
280 watts

**VITESSE A PLEINE CHARGE**  
700 1/mn

**POIDS**  
2,8 Kg

Documentation et Démonstration  
chez votre Revendeur habituel

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

**BBC**

63, rue Henri-Barbusse CLICHY  
Téléphone PER. 56-40

Service après-vente : CLICHY - BESANCON  
BORDEAUX - CAEN - DIJON - LILLE - LIMOGES  
LYON - MARSEILLE - METZ - NANCY - NANTES  
NICE - PARIS - RENNES - ROUEN - STRASBOURG  
TOULOUSE



## SOCIETE NOUVELLE KLEIN

Siège Social, 16, rue Barbès, LEVALLOIS-PERRET (Seine) - Tél.: 737 46-26 et la suite  
Télex n° 22090 - KLEINPOMP-LVALL

Usines : COUSANCE (Jura) - PONT-AUDEMER (Eure)



**TOUTE LA GAMME DES POMPES  
DE CIRCULATION D'EAU CHAUDE**



## INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

1912, maintenus avec rigueur par le S.G.I.C., édictés en règles définitives par la C.I.C.F. en 1952. La Fédération réalise ainsi l'unité professionnelle en rassemblant des organismes syndicaux autonomes, mais étroitement soudés à elles et liés à son action. »

### CHAUFFAGE AU BOIS

Le Centre Technique du Bois nous communique :

Si l'utilisation du bois comme combustible domestique remonte sans doute aux débuts de l'histoire de l'humanité, il ne semble pas qu'elle doive pour autant être considérée de nos jours comme périmée.

Le combustible ligneux présente, en effet, des avantages certains, notamment du point de vue économique, et grâce à une gamme étendue d'appareils modernes et perfectionnés, il offre, par ailleurs, de nombreuses possibilités.

Ayant étudié cette question depuis plusieurs années, le Centre Technique du Bois (10, avenue de Saint-Mandé, Paris (12<sup>e</sup>) - DOR 99-79) est à même de renseigner et de conseiller ceux qu'intéresse l'emploi du bois en tant que combustible.

Cet organisme a d'ailleurs publié divers documents relatifs au chauffage au bois, à savoir :

- Le bois au service du chauffage domestique (cahier n° 16).
- Les appareils de chauffage au bois (fiche technique n° 7.2).
- Le bistrage des conduits de fumées (fiche technique n° 7.3).
- Le séchage du bois de feu (fiche technique n° 7.4).
- Les appareils de chauffage à sciures et déchets de bois (fiche technique n° 7.5).

Il vient, en outre, de sortir une nouvelle fiche technique (n° 7.6) consacrée aux appareils de cuisson à bois.

### CONCOURS

Sur le thème : « Une maison des jeunes et de la culture », la Fédération des Fabricants de Tuiles et de Briques de France et la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture organisent un concours ouvert aux élèves-architectes inscrits à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes).

Le rendu des projets est fixé au 26 novembre et la remise des prix est prévue au début du mois de janvier 1965.

### EXTENSION DE LA SOCIÉTÉ IDEAL STANDARD

La Société "Ideal Standard" dont le siège social est à Milan construit une nouvelle usine dans la région de Salerne pour la fabrication de ses articles habituels : radiateurs, chaudières pour chauffage central, appareils sanitaires en porcelaine. Cet établissement qui occupera 400 personnes au début comportera une fonderie. On envisage, dans l'avenir, l'emploi de 2 000 personnes dont un quart d'ouvriers spécialisés. Le montant des investissements atteindrait environ 10 milliards de lires.

### LE MINISTRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE PRÉCISE

M. Bernasconi, député de Paris, s'était alarmé des conséquences sur les budgets familiaux des règles édictées par les arrêtés du 11 août dernier contre la pollution atmosphérique.

M. Raymond Marcellin vient de mettre les choses au point et de les ramener à leurs exactes proportions :

En ce qui concerne l'emploi des combustibles solides, il est fait remarquer que le remplacement des appareils de chauffage ne constitue une obligation que si l'utilisateur désire se

procurer des combustibles habituellement polluants. En fait, il y a lieu de penser que les familles nécessiteuses préféreront modifier leur combustible, ce qui aura moins de répercussion sur leur budget. Les flambants ne sont pas en cause dans ce cas, car ils ne conviennent qu'à des usages bien déterminés et ne sont pas utilisés pour le chauffage d'appartement. Pratiquement on se trouvera, compte tenu des approvisionnements parisiens, dans l'alternative suivante : a) ou bien il s'agira de remplacer une tonne de boulets crus à 14 % de cendres coûtant 163,80 F par du boulet défumé (ou anthracine) d'un pouvoir calorifique bien supérieur qui reviendra pour une quantité de chaleur égale à 226,98 F, soit 38 % d'augmentation ; b) ou bien de remplacer une tonne de boulets crus à 9 % de cendres par une quantité équivalente de boulets défumés revenant à 252,20 F, soit 23 % d'augmentation.

Si l'on se réfère aux bases de calcul de l'institut national de la statistique et des études économiques selon lesquelles le chauffage représente 2,8 % du budget d'un foyer dans les hypothèses extrêmes et les plus défavorables, il en résulte une augmentation de 0,60 à 1 % pour les intéressés. L'ordre de grandeur de l'augmentation de dépense est donc peu important et susceptible d'être pris en charge par les bureaux d'aide sociale pour les économiquement faibles. Il s'ensuivra d'ailleurs une amélioration du service rendu qui correspond à une tendance générale déjà amorcée vers de meilleurs combustibles à rendement calorifique plus élevé.

Les mesures tendant à restreindre l'usage du fuel-oil n'ont pas pour objet d'interdire le fuel-oil domestique, mais de limiter la consommation du fuel-oil léger et du fuel-oil lourd. Il sera nécessaire évidemment de remplacer quelquefois des brûleurs utilisés jusqu'ici, mais cette nécessité ne concerne pas les appareils de faible puissance qui fonctionnent déjà normalement avec du fuel-oil domestique.

*un PROFESSIONNEL est  
une GARANTIE*

*depuis 3 générations, les*

**Ets GURY Frères**

*sont à votre service :*

**ROBINETTERIE GÉNÉRALE  
de Bâtiment**

**Incendie**

**Sanitaire**

Raccords et accessoires pour cuivre

**APPAREILS SANITAIRES**

115, rue Oberkampf

OBE 52-84

PARIS XI

**LA TROMBE**  
hydropneumatique

*Nouvelle!*  
(MODELE A.J.)

**LA TROMBE**  
Chasse d'eau  
HYDROPNEUMATIQUE

15 RUE DU PUIT DE L'ERMITE, PARIS 5° - POR 31-29

*contre les fumées de* **MAZOUT**  
*protection des toitures en* **ZINC**  
*par peinture caoutchouc*

**IG5**

**IG5**  
une production des  
**VERNIS  
BOLLORÉ**

58, Rue de Saint-Mandé  
MONTREUIL-sous-BOIS (Seine) DAU. 85-40

PUB. G. BUNZEL

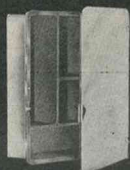


les créations

Vynco  
luxe



ARMOIRES  
toilette et pharmacie



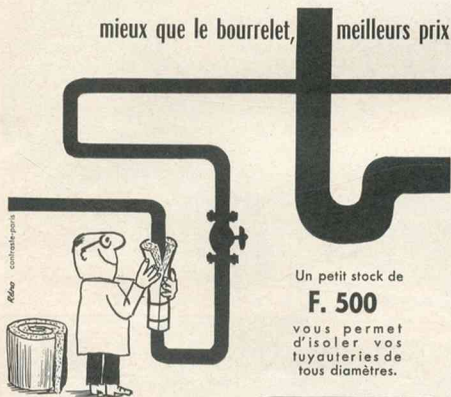
Demandez notre catalogue complet

VYNCKIER

LILLE 50, rue du Général Anne de la Bourdonnaye.  
Tél. 54-97-43 et 44 - Boîte postale 18 - Lille-Vauban  
PARIS, 4, rue de Copenhague (8<sup>e</sup>) Tél. LAB. 80-30

CAMP-BOURNEUIL

mieux que le bourrelet, meilleurs prix



Un petit stock de

**F. 500**

vous permet  
d'isoler vos  
tuyauteries de  
tous diamètres.

**STILLITE**

MATELAS DE  
FIBRES AGGLOMÉRÉES  
EN ROULEAU

Consultez gratuitement notre Bureau d'Etudes.  
Documentation F.L.9 sur demande

**FRANCISOL**

51, RUE ST-GEORGES, PARIS LAM. 83-79

**SAMSON  
REGULATION**

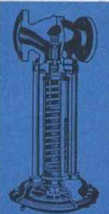
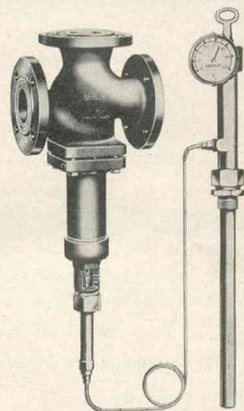
**REGULATEURS DE  
TEMPERATURE A ACTION  
PROPORTIONNELLE  
AVEC VANNES  
A 2 OU 3 VOIES**

150  
140  
130  
120  
110  
100  
90  
80  
70  
60  
50  
40  
30

réglage  
d'une très haute précision

**MARGE DE SECURITE  
DE 50° C**

en cas de surchauffe accidentelle



Détendeurs-régulateurs de pression  
Vannes de décharge -  
Purgeurs d'eau condensée -  
Purgeurs d'air pour eau ou vapeur -  
Epurateurs de conduites -  
Compensateurs de dilatation -  
Tous appareils de régulation  
pour installations de chauffage  
à distance.

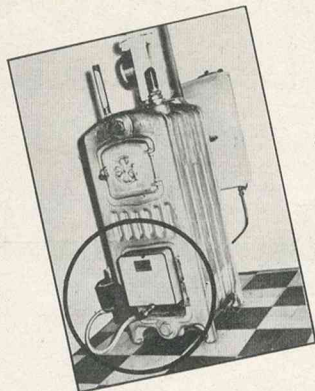
**SAMSON  
REGULATION**

7, RUE HENRI - VILLEURBANNE  
RHONE - TELEPHONE 84-45-03

98, QUAI M<sup>e</sup> JOFFRE, COURBEVOIE  
SEINE - TELEPHONE DEF. 53-71

**régle avec précision températures, pressions  
et débits depuis plus de 50 ans -  
toute documentation sur simple demande**

PHOTO: BOUTIER/STUDIO 13 - PARIS/STUDIO 13



QUI VOIT VENIR DE LOIN...



S'INTÉRESSE  
...AU BRULEUR **CM**

aide maximum aux revendeurs :  
foires, expositions, publicité,  
journaux grand public  
Chaque mois  
stage rapide de formation

le moins cher de tous les brûleurs à mazout / Il intéresse d'innombrables clients désireux de transformer leur chaudière à charbon en chaudière à mazout. / ni bruit, ni électricité / quelle que soit la chaudière, le brûleur **CM** s'installe en quelques heures sans modifications, ni bricolage, et pratiquement dans toutes les cheminées, grâce à son déflecteur pilote. Ce déflecteur pilote breveté S.G.D.G. (exclusivité Clerget-Mazout) garantit le meilleur rendement même pour faible dépression et permet d'excellents ralentis.

**CLERGET-MAZOUT** 2 pl. Barbe, DIJON - côte d'or - tél (80) 32-86-73  
(80) 32-03-25

UBGivoisier V

## EXPRESS N° 1687 AU PROPANE

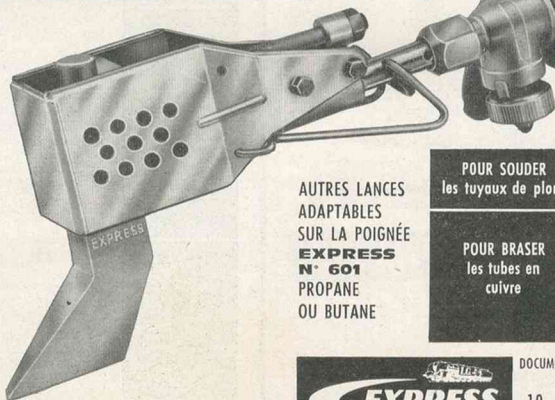
pour les travaux de couverture

- CACHE ANTIVENT EN ACIER INOXYDABLE REFRACTAIRE
- AUCUN BOULON OU ECROU DANS LA FLAMME

(Système Breveté S.G.D.G.)

La nouvelle lance 1687 adaptable sur la poignée EXPRESS N° 601 vous assure :

- UN PLUS LONG USAGE
- UN TRAVAIL PLUS FACILE
- UNE ÉCONOMIE D'ENTRETIEN



AUTRES LANCES ADAPTABLES SUR LA POIGNÉE EXPRESS N° 601 PROPANE OU BUTANE

POUR SOUDER les tuyaux de plomb



POUR BRASER les tubes en cuivre

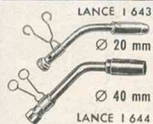


Photo CHIP-Recher 5600

En vente chez votre fournisseur habituel



DOCUMENTATION SUR DEMANDE

10, 12, RUE MONTLOUIS  
PARIS 11<sup>e</sup> Tél. ROQ. 02-10



pour exécuter vos

## LES PLUS MODERNES COMPRESSEURS A CLAPETS CONCENTRIQUES



RAPIDEMENT  
SANS EFFORT

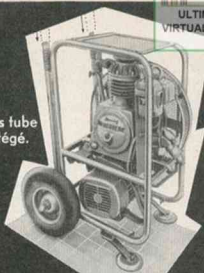
AU MARTEAU  
PNEUMATIQUE

SAIGNÉES  
TAMPONNAGES  
PERCEMENTS  
DÉMOLITIONS

# MAUGUIERE

Usine à BELFORT

sur châssis tube  
et protégé.



PARIS Gros: 16, BD DES FILLES DU CALVAIRE (XI<sup>e</sup>)  
Détail: 17, BD DES FILLES DU CALVAIRE (III<sup>e</sup>) TEL. 805-97-10-11

► grâce au CRÉDIT D'ÉQUIPEMENT vous pouvez vous acquitter  
par mensualités d'un montant inférieur à celui d'une location.

## PIPE DOPE® RUBAN TEFLON

Résistance totale à tous fluides - gaz - oxygène haute pression

Température d'emploi : de -180° à +300° C.

Étanchéité totale jusqu'à des pressions de 250 kg.

Ne vieillit pas  
Ne durcit pas

Propriété :  
Peut être utilisé sur des tuyauteries de produits alimentaires

Economie de temps  
Remplace la filasse

Protège les filetages de la rouille et permet donc un démontage facile

**E<sup>TS</sup> BERWING**  
181 RUE PHILIPPE TRIAIRE - NANTERRE  
TEL. 801.91.32

**PIPE DOPE**  
RUBAN TEFLONE  
BERWING • NANTERRE

\*Trade Mark Dupont de Nemours

**AIRLUX EDI**

23, rue de la Mare  
PARIS - XX<sup>e</sup> - PYR. 43-39

La ventilation des cuisines est enfin résolue par la Hotte AIRLUX. 2 modèles : INT'AIRLUX, sans raccordement vers l'extérieur. EXT'AIRLUX, avec raccordement vers l'extérieur. Préservation des peintures, des appareils, de l'ameublement, du décor des cuisines. Efficacité maximum. Présentation élégante. Cette hotte est le complément indispensable de toute installation de cuisine. 3 longueurs : 0,80 m., 1 m et 1,20 m. Indifféremment 110 ou 120 W.

Cet appareil de grande diffusion était attendu sur le marché

Notre Service Technique est à votre disposition.  
Documentation sur demande "TI".

# L'AIR CONDITIONNÉ

PERMET PARTOUT  
POUR TOUS LOCAUX L'AMBIANCE PERMANENTE  
DE PURETÉ ET DE FRAICHEUR  
QUELLE QUE SOIT LA SAISON

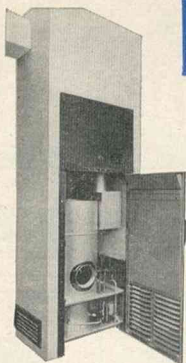
## Airwell

LA PLUS FORTÉ PRODUCTION EUROPÉENNE DE CONDITIONNEURS D'AIR

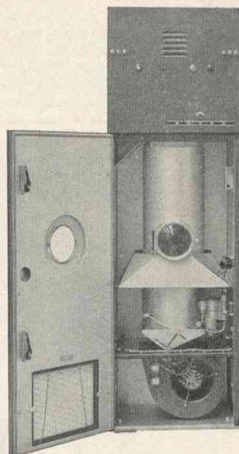
**L'AIR CONDITIONNÉ**  
24, Bd DE LA RÉPUBLIQUE - CHATOU - S.-9-O.  
Tél. 966-50-50

EDICHA 881/P

# 2 systèmes de chauffage central individuel efficaces



par circulation naturelle  
d'air chaud

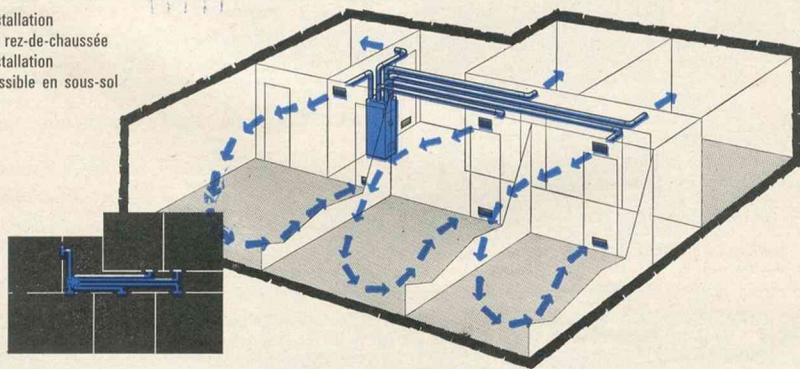


# POTÉZ



par circulation accélérée

installation  
en rez-de-chaussée  
installation  
possible en sous-sol



C. 64 A 6

Etablissements **HENRY POTÉZ**

Société à Responsabilité limitée au Capital de 8 500 000 F. - R. C. Seine 54 B 9631

46, Avenue Kléber - PARIS 16<sup>e</sup>

DÉPARTEMENT CHAUFFAGE

35, rue J. J. Rousseau - SURESNES (Seine)

Téléphone : LONgchamp 19-50

AUTRES FABRICATIONS :

- Poêles individuels au mazout.
- Cuisinières au mazout C3 P qui peuvent chauffer la pièce où elles sont installées.
- Poêles et générateurs industriels.
- Dispositifs de comptage et d'alimentation en fuel.



# Nouveautés des Constructeurs

## Chauffage

C 407

« PRONTO » est un allume-feu infailible pour n'importe quel combustible (bois, charbon, mazout, etc...). Ce produit inoffensif, sans odeur, ne craint pas l'humidité et est conditionné en paquets de 10 étoiles. Pronto brûle pendant huit minutes et dégage 180 calories.

C 408

Le robinet thermostatique RANCO pour radiateurs de chauffage central permet un contrôle individuel de la température de pièce en pièce et de radiateur en radiateur. Par exemple, un couloir peut être réglé à 21° et une chambre à 16° sur la même installation. Possibilité d'adaptation de l'installation existante. Ce robinet fonctionne sous la seule influence de la température de l'air de la pièce. Le bouchon chromé ferme un fluide très sensible aux changements de température. Selon que celle-ci s'accroît ou diminue, le volume de ce fluide augmente ou diminue, fermant ou ouvrant le robinet en conséquence. Il peut couvrir une zone de température de 7 à 24° dans son montage normal. En positionnant différemment l'échelle amovible, il peut couvrir des zones différentes couvrant chacune 17° C (par exemple de 5° à 22° C ou de 10° à 27° C).

C 409

Le compensateur de dilatation RECORD sous pression d'azote maintient la pression dans les installations de chauffage accéléré basse pression et élimine les risques de corrosion en supprimant le contact de l'eau avec l'air. Fonctionnement et montage des plus simples. L'eau dilatée par le chauffage pénètre dans le compensateur et y comprime un ballon en caoutchouc rempli d'azote. Ce capitonnage absorbe donc la dilatation. Possibilité de changer le ballon et de renouveler la charge de gaz sur place.

C 410

La thermovanne apporte une solution à la fois pratique et économique aux problèmes de régulation de chauffage central. Provoquant le mélange en proportions variables de l'eau provenant de la chaudière avec celle qui revient des radiateurs, elle permet d'obtenir trois circuits à des températures différentes : circuit haute température pour le ballon d'eau chaude, circuit mitigé pour les radiateurs faisant correspondre la puissance calorifique aux conditions de la température extérieure, circuit réchauffé pour l'eau de retour à la chaudière. En réglant le réglage manuel du mélangeur sur l'appareil, il devient possible de baisser sans inconvénient la puissance calorifique de la chaudière pendant la nuit ou en période tempérée.

C 411

Le régulateur de température type 10 est spécialement conçu pour le réglage de température des petits ballons d'eau chaude (raccords = 1/2", 3/4", 1") alimentés en eau jusqu'à 130° C ou vapeur jusqu'à 1,5 bar. Ce régulateur à action progressive et à fermeture étanche, fonctionne sans fluide auxiliaire. Il permet donc de réaliser d'appréciables économies sur les petites installations.

C 412

Le régulateur électronique type CCI pour chauffage central assure le réglage de la température du fluide chauffant en fonction de la température extérieure. Détection et fonction de commande par circuit à transistors. Action par tout ou rien ou sur vane motorisée, 3 voies.

## Sanitaire

S 247

Les robinets à bouton poussoir AVENIR sont à fermeture lente réglable sans coup de bélier. Ils permettent d'obtenir une quantité d'eau sans maintenir le bouton et supprimer le gaspillage. Diverses fabrications : robinet de lavabo, robinet d'arrêt, robinet de chasse.

## BULLETIN REPOSE

demandez-nous  
des renseignements  
concernant

### LES NOUVEAUTES DES CONSTRUCTEURS

en nous retournant  
ce bulletin  
muni des numéros  
vous intéressant

Nom ou raison sociale \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Je désire recevoir, sans engagement, la documentation portant la référence

## NOUVEAUTES DES CONSTRUCTEURS

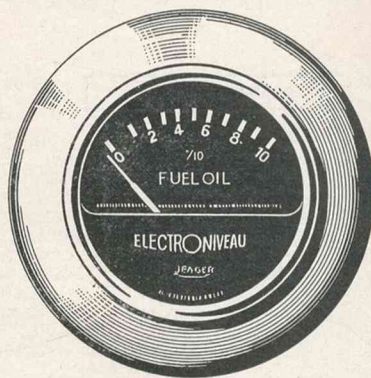
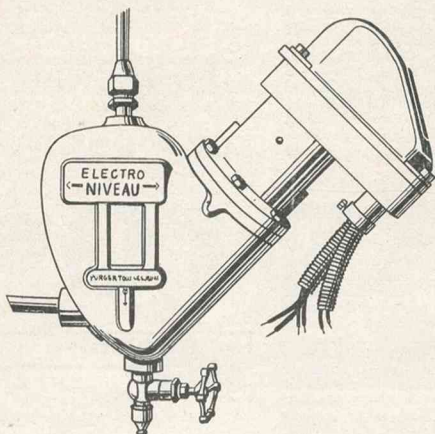
A RETOURNER A

TECHNIQUES ET INFORMATIONS DU  
CHAUFFAGE ET DE LA PLOMBERIE 106, Bd MALESHERBES, PARIS-17

# ELECTRONIVEAU

CONTROLEUR DE NIVEAU

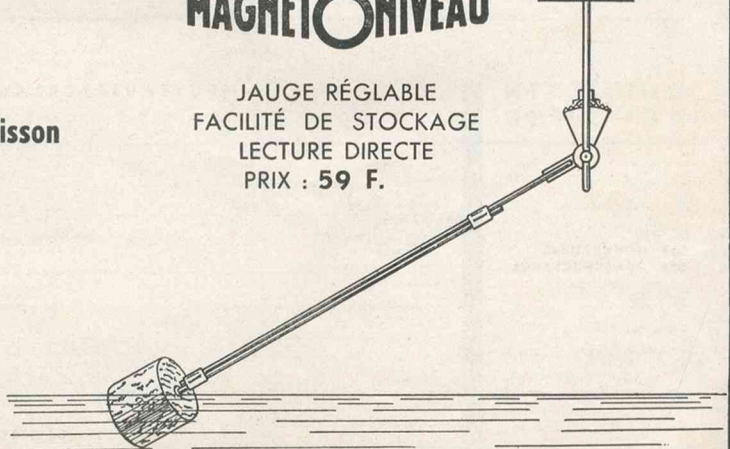
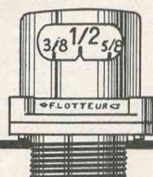
POUR ALIMENTATION  
AUTOMATIQUE  
DES CHAUDIÈRES



JAUGE  
A DISTANCE

## MAGNETONIVEAU

JAUGE RÉGLABLE  
FACILITÉ DE STOCKAGE  
LECTURE DIRECTE  
PRIX : 59 F.



5 et 7,  
Av. Ferdinand-Buisson  
PARIS-16<sup>e</sup>  
TÉLÉPHONE :  
VAL D'OR 37-20





DE LA PART DE  
CHAUFFAGE-PLOMBERIE



---

---

---

DE LA PART DE  
CHAUFFAGE-PLOMBERIE



---

---

---



**CHAUFFAGE · PLOMBERIE**

service renseignements

106, BOULEVARD MALESHERBES

PARIS 17<sup>e</sup>



Ces  
cartes-lettres  
sont  
spécialement  
conçues  
pour  
vous faire  
gagner  
du temps  
et faciliter  
vos relations  
avec  
"Chauffage  
Plomberie"  
et vos  
fournisseurs  
éventuels

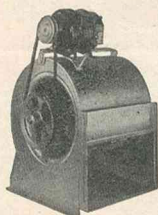
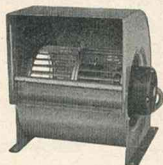


## VENTILATEURS SILENCIEUX

à double ouïe "AIRAP" basse pression

Pour **VENTILATION, CHAUFFAGE, CLIMATISATION, CONDITIONNEMENT, SECHAGE, etc...**

Construction légère et robuste en tôle d'acier emboutie, matériel insonorisé.



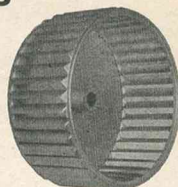
Plusieurs types de 100 à 20 000 m<sup>3</sup>/h équipés soit avec moteur extérieur à entraînement par courroie et poulie motrice réglable, soit avec moteur incorporé à une ou plusieurs vitesses.

## TURBINES

en tôle d'acier emboutie. Rigidité, légèreté, silence, rendement.

Diamètre de 68 mm à 450 mm.

largeur 52, 72, 82, 96, 112, 142, 172 mm.



pour

**BRULEURS A MAZOUT  
CONDITIONNEURS - GENERATEURS  
D'AIR CHAUD - FOURS - SECHOIRS  
ETUVES, etc...**

*Turbines en aluminium, acier inoxydable, laiton.*

## ÉTABLISSEMENTS RAPPOPORT

5 et 7, avenue Ferdinand-Buisson - PARIS (XVI\*) - Téléphone VAL. 37-20

Accessoires  
pour

## CITERNES DE STOCKAGE

### ● Trous d'homme

robustes - simples - sans soudure  
présentation impeccable  
cotes normalisées

### ● Jauges

simples et pratiques  
faciles à monter  
toutes dimensions

### ● Robinets et pompes à main

PLANS ET TARIFS SUR DEMANDE SANS ENGAGEMENT

3, place du Général de Gaulle  
B. P. 14 - Tél. : 15-64 ALENÇON

# SONORCA

## UN MARTEAU UNIVERSEL

# BOSCH



UHPS 86/11

**LÉGER** (11 kg)  
**PUISSANT** (frappe 1,4 m/kg)  
**MANIABLE**

**POUR TOUS TRAVAUX DE :**

*burinage  
forage  
damage  
défonçage*

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

**BBC**

63, rue Henri-Barbusse - CLICHY  
Téléphone PER. 56-40

*Documentation et Démonstration  
chez votre Revendeur habituel*

*Service après vente :* CLICHY  
BESANÇON - BORDEAUX - CAEN  
DIJON - LILLE - LIMOGES - LYON  
MARSEILLE - METZ - NANCY  
NANTES - NICE - PARIS - RENNES  
ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE

## Un bon chauffage ?

# LE CHAUFFAGE AU CHARBON...

### SECURITE, ECONOMIE, CONFORT

Les Sociétés de Contrôle, d'Etude et de Documentation  
pour l'utilisation du Charbon sont, en toutes circon-  
stances et gracieusement, à votre disposition

### C. E. D. U. C.

A PARIS, ORLEANS, AMIENS, BEAUVAIS, BORDEAUX, LILLE,  
LIMOGES, LYON, DIJON, CLERMONT-FERRAND, NANCY, REIMS,  
ROUEN, STRASBOURG, NANTES, TOULOUSE, MARSEILLE, ALES

Secrétariat Central des C. E. D. U. C. 4, rue de Berri - PARIS VIII<sup>e</sup> - Téléphone : ELY 74-86





# AERIC

3, rue Pierre-Brossolette - LEVALLOIS-PERRET  
Tél. : PER. 39.90 (3 lignes) Télégr. AERIC-LEVALLOIS



**VENTILATEURS SILENCIEUX - ÉCHANGEURS THERMIQUES**  
**GROUPES AEROTHERMES - CONDITIONNEMENT D'AIR - AEROFILTRES**

**VENTILATION - DEPOUSSIERAGE - SECHAGE - ELIMINATION DES BUEES**

Les installations de chauffage central  
sont protégées efficacement

Contre



le **GEL**

**l'ENTARTRAGE**  
la **CORROSION**

par **l'ANTIGEL INDUSTRIEL**

***lubridor***

Notice sur demande à :

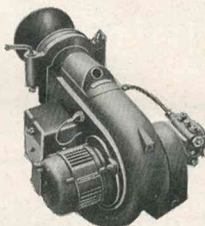
**SOLYDIT UNION**

S.A. au capital de 18.500.000 F  
154, boulevard Haussmann  
PARIS-8<sup>e</sup> - Tél. 227-04-93

**LE BRULEUR  
A MAZOUT**



DE HAUTE QUALITE ET  
UN DES MOINS CHERS SUR LE MARCHÉ



- Entièrement automatique.
- Montage simple sur chaque type de chaudière.
- Clapet d'air, fermeture automatique à l'arrêt du brûleur.
- Brûleur pivotant, nettoyage facile des gicleurs.
- Rendement accru, tête de combustion réglable.
- Fonctionnement silencieux.
- Relais de commande facilement interchangeable sans aucune déconnexion électrique.

VENDU UNIQUEMENT AUX SPECIALISTES DU CHAUFFAGE

**SODAMEL** S.A.

13, rue Schertz - STRASBOURG-MEINAU  
Tél. : 34.05.22 (Bas-Rhin)



amoureuse du Soleil en été...

# COMMUNIQUES TECHNIQUES



## POMPES AUTOMATIQUES UNIVERSELLES

Les pompes sont livrées sans aucune tuyauterie, mais avec les ajutages aspiration et refoulement. Il existe 2 possibilités de refoulement : horizontal ou vertical.

Chaque refoulement est obstrué par une vis.

A noter que la vis qui obstrue le refoulement horizontal est percée d'un trou de très faible diamètre pour favoriser l'amorçage.

Il est donc indispensable de retirer la vis de l'orifice de refoulement que l'on veut utiliser.

### ASPIRATION :

Est exécutée avec du tube cuivre  $\varnothing 6 \times 8$  relié d'une part à l'ajutage d'aspiration et d'autre part au clapet à double effet par un tube plastique hydrocarbure  $\varnothing 7 \times 10$ .

Le clapet à double effet, protégé par le filtre primaire doit toujours être au minimum à 10 cm du fond de la cuve de stockage.

A noter que la tuyauterie d'aspiration doit être très étanche pour faciliter l'amorçage.

Il est également nécessaire de vérifier la propriété de cette tuyauterie lors du montage. Néanmoins, les impuretés qu'elle peut contenir seront stoppées par le filtre secondaire.

Il est recommandé de nettoyer ce filtre après quelques jours de marche. Il suffit de démonter les 2 vis de fixation situées à la partie inférieure de la pompe.

Si le mazout contient des impuretés, il convient de vérifier périodiquement les filtres primaire et secondaire. Mais dans aucun cas il ne faut les éliminer ou même faire fonctionner la pompe avec un filtre détérioré. Pour nettoyer les filtres, utiliser une brosse douce et de l'eau chaude, mais jamais de brosse métallique.

### REFOULEMENT :

Le refoulement horizontal : est utilisé dans le cas où la pompe débite dans le réservoir sur lequel elle est placée. C'est le cas par exemple lorsqu'elle est montée sur notre cuve à contacteurs qui est nécessaire pour obtenir un niveau approximativement constant dans un réservoir.

Le refoulement vertical : est utilisé pour débiter en pression. Pour cela, utiliser du tube cuivre  $\varnothing 6 \times 8$  raccordé à l'ajutage RV par un tube plastique hydrocarbure  $\varnothing 7 \times 10$ .

Il est à noter que le débit refoulé verti-

calement peut être réduit très facilement en remplaçant la vis de refoulement horizontal par un réducteur de débit. Dans ce cas une partie du mazout aspiré sort par ce réducteur calibré et retourne à la cuve. Ceci permet donc, lorsque la pompe AMY travaille en refoulant, d'avoir un débit pouvant varier dans de très fortes proportions et répondre ainsi à tous les désirs de l'installateur.

Il est d'ailleurs recommandé de régler le débit à une valeur légèrement supérieure au minimum nécessaire mais jamais inférieur à 8 litres/heure afin de réduire la puissance absorbée.

Les pompes sont livrées avec le réducteur de débit de  $\varnothing 1,1$ , si celui-ci n'est pas précisé sur le bon de commande.

ATELIERS DE MONTMORENCY, CHATEAUPONSAC (H.V.) - Tél. : 53 et 13.

## CUISINIÈRE À MAZOUT "DIANE"

Cuisinière émaillée-vitrifiée blanc sur toutes ses faces, d'une conception technique révolutionnaire, avec réglage par touches, touche d'arrêt automatique, thermostat et indicateur de température pour le four.

Couvercle de propreté.

Plaque chauffante en fonte polie de  $60 \times 60$  utilisable sur toute sa surface pour la cuisson.

Commande de tirage direct ou indirect pour le four.

Buse de départ : dessus ou à l'arrière dans l'axe de la cuisinière.

Tableau de bord chromé comprenant :

Un hublot pour le contrôle de la flamme.

Un thermostat réglant automatiquement le four.

Un indicateur de température permettant le contrôle constant de la température du four.

Un clavier de réglage.

Touche rouge : enclenchement du thermostat, règle automatiquement la température du four.

Touche anthracite : ralenti.

Touche gris clair : arrêt automatique, sans autre manœuvre.

Four : grande dimension, calorifugé.

Brûleur à gazéification Haas et Sohn à faible tirage.

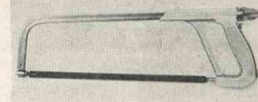
Remplissage facile : le réservoir est situé au bas de l'appareil et comporte une jauge de niveau. Monté sur glissières il suffit de le tirer, après ouverture de la porte du bas, pour le remplir aisément sans fatigue.

## UNE NOUVELLE MONTURE DE SCIE A HAUT RENDEMENT

Facom, qui avait déjà lancé en France la monture de scie à archet tubulaire extrarigide, vient de perfectionner encore la technique du sciage à main.

La nouvelle monture de scie 603 Facom a été étudiée dans un double but : rendre le sciage plus efficace et moins fatigant ; permettre une utilisation plus pratique aussi bien sur les chantiers qu'en atelier.

De nombreuses améliorations sont à noter. La poignée placée bas assure un geste absolument naturel. L'avant-bras est juste dans l'axe de la lame, le poignet reste droit. Du coude jusqu'au bout de la scie le mou-



vement se fait sur une même ligne. De plus, la poignée est inclinée pour donner une pression automatique sur la lame. Le travail avance ainsi beaucoup plus vite et avec moins de peine. La main, protégée par une garniture plastique spéciale, ne s'échauffe pas.

Un dispositif très simple permet d'orienter la lame dans 8 positions différentes sans aucun démontage. Il suffit de desserrer le bouton au-dessus de la poignée pour détendre la lame. Des ressorts de rappel l'empêchent de tomber. On la tourne dans la position voulue où elle est maintenue par des crans, et il n'y a plus qu'à la retendre. La lame se met aussi dans une position arasant. Et on peut augmenter la hauteur de l'archet pour les coupes profondes.

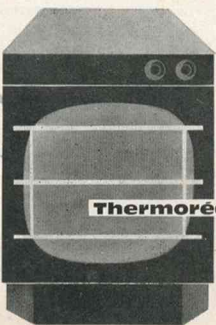
L'archet creux, de forme rectangulaire à angles arrondis, sert de réserve. Il contient 5 lames de recherche que l'on a toujours sous la main. Enfin, c'est la monture la plus courte qui existe : 430 mm seulement avec une lame de 300. Elle a été faite exprès pour tenir dans n'importe quelle boîte à outils courante.

A coup sûr, ce nouvel outil Facom apporte de grandes facilités à l'utilisateur.

elle a choisi

**sunKiss**

en hiver



LE CHAUFFAGE DE SECURITE QUI RALLIE TOUS LES SUFFRAGES

**Thermoréacteurs**

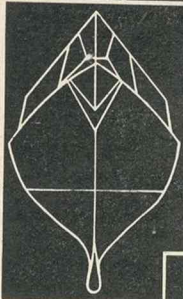
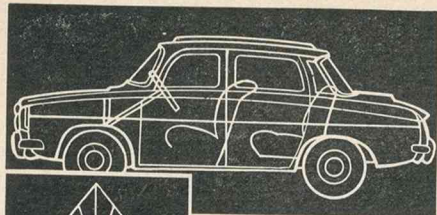
Licence CALINTER

**VENDEZ LE LUI!**

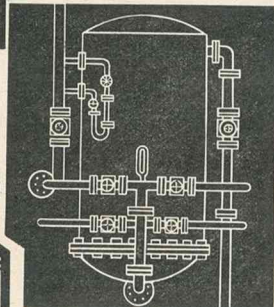
**a. c. i. r.** SATHONAY-CAMP (Ain)  
Ateliers de Constructions Industrielles du Rhône - S. A. Téléphone : 311 (lignes groupées)







# PLASTEX



la pâte qui assure  
l'étanchéité parfaite  
de tous les joints



se joue de la chaleur, de  
l'essence, de l'eau, de l'huile  
et des plus hautes pressions

C'EST UN PRODUIT

## FLERTEX

COMPTOIR  
FRANÇAIS DE  
ROBINETTERIE  
7, AVENUE SIMON BOUVAR  
PARIS (19<sup>e</sup>)  
TÉL. NORD 26.15 - 26.16

pour tous  
vos problèmes  
de chauffage  
et de soudure  
une solution  
rapide  
et  
rationnelle  
le propane  
**PRIMAGAZ**

30 ans d'expérience  
du butane et  
du propane



# PRIMAGAZ

BUTANE PROPANE

DOCUMENTATION SUR DEMANDE A C.G.P. PRIMAGAZ  
64, AVENUE HOCHÉ ■ PARIS 8<sup>e</sup> ■ WAGRAM 67-90

PARTOUT EN FRANCE A VOTRE SERVICE



# COMMUNIQUES TECHNIQUES

## "BARRYWALD" Type "L 7" sol 45 litres de capacité

L'incinérateur électrique Barrywald, type «L.7», est un appareil sol, de forme rectangulaire, dont l'enveloppe extérieure est en tôle d'acier, émaillée au four.

La partie supérieure, plate, de l'appareil, possède en arrière un orifice ou buse pour raccorder la tuyauterie (évacuation des fumées). Sa base est légèrement surélevée pour complète aération.

La face avant comporte : en haut une porte automatique longitudinale. En dessous, est placée une plaque amovible maintenue par six vis, facilement démontable pour accéder au mécanisme d'horlogerie de l'appareil. Cette plaque est munie de trois voyants lumineux dont 1 rouge et 2 jaunes. En bas, une ouverture rectangulaire dans laquelle apparaît le tiroir cendrier avec ses deux poignées fixes ainsi que la manette de tombée des cendres. Un repose pied caoutchouc sert de pédale pour l'ouverture de la porte d'accès et la mise en fonctionnement automatique de l'appareil. La partie latérale droite comporte à son angle droit inférieur, les prises de contact et de fil de masse à la terre.

Fonctionnement : très simple.  
En appuyant sans forcer et à fond avec le pied sur le «repose pied pédale» la porte d'accès bascule, ouvrant l'orifice de réception.

Après dépôt des déchets, on lâche le repose pied qui revient ainsi à son point de départ. Ce mouvement en deux temps a simultanément :

- établi le contact électrique ;
- fermé écran de sécurité ;
- remonté la minuterie qui coupera automatiquement le courant au bout d'une heure.

On peut faire fonctionner l'appareil en permanence, sans arrêt, en répétant l'opération «repose pied pédale» chaque fois que l'on a besoin d'introduire de nouveaux déchets, ce qui augmentera d'autant la période de fonctionnement continue automatique et à la condition de ne pas engorger le foyer de combustion dont la capacité est de 45 litres.

Il est préconisé de placer à proximité de l'appareil un commutateur électrique ordinaire afin de pouvoir couper le courant dont la consommation deviendrait inutile pendant une heure complète si la quantité de déchets déposée n'était pas assez importante pour exiger la durée intégrale de ce cycle de combustion. La durée de celle-ci peut donc se prolonger automatiquement sans nuire au bon fonctionnement de l'appareil et le voyant rouge restera allumé pendant tout ce fonctionnement. Etcint, il indiquera que l'appareil est vide.

Les cendres, d'un très petit volume, sont rejetées automatiquement dans le tiroir cendrier et l'on complètera cette opération en manipulant si nécessaire la manette de tombée de cendres, deux ou trois fois, de gauche à droite.

Cet appareil est muni d'une trappe de sécurité formant écran à la chaleur dégagée (système breveté) évitant ainsi tout accident par brûlure et empêchant le retrait de tout papier confidentiel, s'il y avait lieu.

Les deux voyants jaunes indiquent le fonctionnement normal des résistances électriques. L'étanchéité est parfaite. Aucune fumée ou gaz (lesquels sont brûlés) ne sort de l'appareil autrement que par sa tuyauterie d'évacuation. L'incinération se produisant en vase clos, aucune suie ne se mélange à la fumée.

- Dimensions :
- Hauteur : 1 060 mm.
- Largeur : 500 mm.
- Profondeur : 550 mm.
- Diamètre buse d'évacuation : 120 mm.

Diamètre tuyauterie : 124 mm.  
Poids : 87 kilogs.  
Ouverture d'introduction : 350 mm × 150 mm.

Capacité de la chambre de combustion : 45 litres.  
Tension : 230/250 volts.  
Phases : mono, 50 périodes.

Intensité : 14 ampères.  
Puissance : 3 000 watts.  
Chaleur dégagée : 950 à 1 000 degrés centigrades.

Il est généralement posé contre un mur. C'est un appareil de moyenne et grande capacité destiné à éliminer en série les pansements périmés, plâtres, déchets organiques tels que placentas, os, animaux de laboratoires, papiers, cartons et ordures ménagères.

L'incinération est la seule méthode valable reconnue pour assurer l'élimination de déchets pouvant constituer certains milieux microbiens. Elle évite également l'encombrement occasionné par de tels déchets.

Une notice dans l'emballage de chaque appareil donne les indications utiles pour en effectuer le montage. Celui-ci ne diffère pas d'un appareil ordinaire électrique et thermique.

Après avoir placé l'incinérateur à l'emplacement déterminé, installer la tuyauterie d'évacuation de fumée qui devra avoir au minimum une longueur de 1,25 m à la verticale jusqu'au premier coude d'un angle minimum de 120°, sans jamais placer la moindre partie de tuyauterie à l'horizontale.

Brancher l'appareil sur le réseau électrique (avec, ce qui est mieux, un commutateur coupe circuit sur le mur à proximité). Placer le fil de masse à la terre. Le «L.7» est prêt à fonctionner.

Par le moyen de l'électricité il évite d'utiliser pour l'incinération, aucun carburant ou combustible pouvant ajouter à la pollution atmosphérique en CO<sub>2</sub>.

## "BARRYWALD" Type "W 2" mural 3 litres de capacité

L'incinérateur électrique Barrywald, type W 2, est un appareil mural de forme rectangulaire dont l'enveloppe extérieure est réalisée en fonte d'aluminium, émaillée au four.

La partie supérieure de l'appareil possède de un orifice raccoré à un tuyau (évacuation des fumées). La face avant comporte : En haut une porte automatique longitudinale.

Au milieu, à gauche un levier.  
Au milieu, à droite un voyant lumineux.  
En bas, au centre une porte d'accès au cendrier.

La partie latérale gauche possède des orifices longitudinaux destinés à l'arrivée d'air dans l'appareil.

A l'intérieur se trouvent :  
Le réceptacle où sont déposées les pièces à détruire.

Le foyer d'incinération avec une grille de protection.  
Le tiroir cendrier.

Fonctionnement : très simple.  
En appuyant à fond, sans brutalité, sur le levier de la face avant, la porte s'ouvre, le réceptacle est présenté.

On laisse revenir le levier à son point de départ. Cette seule manipulation en deux temps du levier : de haut en bas, puis de bas en haut après dépôt du déchet, a simultanément :

- Branché la résistance, fermé écran de sécurité, remonté la minuterie qui coupera

automatiquement le courant à l'issue du cycle de combustion fixé à 6 minutes par opération.

On peut le faire fonctionner en permanence à condition et sous réserve de ne pas engorger le foyer ou chambre de combustion, dont la capacité est de 3 litres. De même, le réceptacle ne devra jamais voir déborder le volume des déchets introduits. On peut donc, sans nuire au bon fonctionnement de l'appareil, l'utiliser à nouveau avant la fin d'un cycle de fonctionnement et répéter cette utilisation, par la manipulation du levier, chaque fois qu'il est nécessaire.

La durée de la combustion en sera prolongée automatiquement et le voyant rouge restera allumé pendant la durée de cette combustion ; le voyant rouge éteint indique que l'appareil est vide.

Les cendres, d'un petit volume, sont rejetées automatiquement dans le tiroir cendrier qui suffit de vider de temps à autre.

Cet appareil est muni d'une trappe de sécurité formant écran à la chaleur dégagée (système breveté) évitant ainsi les accidents par brûlure.

- Dimensions : Appareils :
- Hauteur : 437 mm.
- Largeur : 465 mm.
- Profondeur : 254 mm.
- Buse de fumée : diamètre : 65 mm.
- Poids : 17 kg.

Équipement électrique :  
Tension 110 ou 220 volts.  
Courant alternatif, monophasé 50 périodes.

Puissance 1 000 watts.  
Intensité 9 ou 4,5 ampères.  
Résistance sous gaines ovoïde.

Capacité de la chambre de combustion (volume) : 3 litres. Capacité du réceptacle (volume) : 1 litre.

C'est un appareil destiné à éliminer les pansements, garnitures hygiéniques, vieux papiers et autres petits et moyens déchets combustibles.

Par le moyen de l'électricité il évite d'utiliser pour l'incinération, aucun carburant ou combustible pouvant ajouter à la pollution atmosphérique en CO<sub>2</sub>. Pouvant être placé partout, d'une intégrale stanchéité, il permet d'assurer des règles d'hygiène élémentaires par la destruction immédiate et sur place des divers pansements, évitant ainsi toute évation microbienne pendant leur séjour dans les locaux et leur transport à un incinérateur central. Il permet également d'éviter les engorgements et ruptures éventuelles et conduites sanitaires par le dépôt clandestin des garnitures hygiéniques.

Il est principalement utilisé par les dispensaires et infirmières, centres médicaux, institutions scolaires mixtes et de jeunes filles, usines et bureaux des administrations et privées, à pourcentage d'éléments féminins, cabinets de chirurgiens, médecins, dentistes, vétérinaires, salles de bains privées et d'hôtels, etc...

Une notice dans l'emballage de chaque appareil donne les indications utiles pour effectuer le montage sur le mur. Celui-ci ne diffère pas d'un appareil mural ordinaire, électrique et thermique.

Après avoir posé l'incinérateur à l'emplacement déterminé, installer la tuyauterie d'évacuation de fumée et branché l'appareil sur le réseau électrique d'alimentation, avec fil de terre, celui-ci est prêt à fonctionner.

Une notice d'emploi délivrée est à placer au-dessus de l'appareil, pour les utilisateurs et utilisateurs.

SAINCPAN «BARRYWALD-FRANCES»,  
26, rue Vernet, PARIS (8<sup>e</sup>) - Tél. : SUF.  
59-88 - BAL. 66-42.





# TEMPERATURE INTERIEURE CONSTANTE

quelles que soient  
les variations  
climatiques  
avec les



## compensateurs SATCHWELL

Les compensateurs SATCHWELL régularisent automatiquement et de façon continue l'apport de chaleur dans les locaux en fonction directe des déperditions dues aux conditions atmosphériques.

Ils assurent ainsi : un "confort chauffage" absolu  
une économie "chiffirable" en combustible

Tous les compensateurs comportent :

- 1 détecteur extérieur (Pilote)
- 1 régulateur de température d'eau
- 1 coffret servant d'interprète entre le détecteur extérieur et le régulateur de température d'eau

### POUR BATIMENTS STANDARD

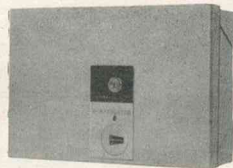
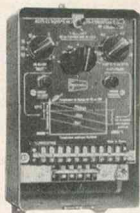
CF - CFX, appareils simples permettant le réglage "tout ou rien" ou "progressif" de la température de l'eau de circulation en fonction des signaux transmis par le PILOTE influencé par l'ensemble des conditions atmosphériques (température, vent, pluie, neige, etc...)

### POUR BATIMENTS MODERNES

(surfaces vitrées importantes, grande hauteur)

C6 - appareils électroniques plus complexes assurant un réglage, toujours progressif, de la température de l'eau de circulation en fonction des signaux transmis par le PILOTE. Des réglages spéciaux sont prévus pour permettre de tenir compte de façon plus importante :

- de l'influence des radiations solaires,
- de l'influence de la vitesse du vent.



LA THERMOSTATIQUE

117 - 119 - 123, rue de Romanville  
LES LILAS - Seine  
Tél. 845-99-21 +



membre du groupe "ELLIOTT AUTOMATION CONTINENTAL"

fait mondialement autorité dans le domaine du contrôle et de la régulation automatique

## RÉGULATEUR DE TEMPERATURE

Les installations de chauffage à distance sont utilisées généralement non seulement pour les chauffages mais également pour la production d'eau chaude. Etant donné que la température du fluide chauffant peut dépasser la température désirée au ballon, c'est-à-dire 50 à 60°C, il est toujours nécessaire de monter un régulateur de température. Il évite la vaporisation et abaisse, en outre, les frais au minimum.

Par suite des grands écarts de température aujourd'hui couramment admis, les diamètres nominaux des raccordements ne dépassent généralement pas 1". Le régulateur de température d'eau type 10 a été spécialement mis au point pour ces installations.

Ce régulateur fonctionne sans énergie auxiliaire. Le liquide enfermé dans la plonge est en liaison par le tube capillaire avec le corps d'impulsion. Si, par exemple, la température augmente à la plonge, la dilatation de liquide ainsi provoquée est transférée par le corps d'impulsion en un mouvement de fermeture du clapet. La température désirée peut être réglée sur une plage de 20°C (normalement de 50 à 70°C) à l'aide du bouton. Le thermostat est protégé par un ressort contre les excès de température.

La plonge doit être placée à la partie inférieure du préparateur d'eau chaude, un peu au-dessus du serpent de réchauffage. Le fonctionnement est indépendant de la position de la plonge. Le fourreau d'immersion est pourvu d'un raccord taraudé mâle 3/4". La plonge y est introduite et fixée par la vis. La vanne peut être installée sur l'arrivée ou le retour. Le sens du courant doit correspondre avec la flèche. Le corps d'impulsion peut facilement être détaché de la vanne si bien qu'après le montage on enlève le thermostat pour ne le remettre qu'à la mise en route.

**SAMON REGULATION S.A.** - 5-7, rue Henri LYON - VILLEURBANNE (Rhône) ; Tél. : 84.45.03.

**Bureau de la région parisienne** : 98, quai du Maréchal-Joffre, COURBEVOIE (Seine) ; Tél. : DEFense 53.71.

## CATALOGUE DÉTAILLÉ SUR LES BATTERIES DE REFRIGÉRISSMENT TRANE

Par ce nouveau manuel de 48 pages «Trane» a fait un pas de plus dans son programme d'édition de brochures et réchauffages détaillées au service des spécialistes en échanges thermiques.

Ce catalogue donne une étude complète des principes et méthodes de sélection d'échangeurs utilisant l'eau froide ainsi que les réfrigérants 12 ou 22.

Des exemples de calculs détaillés sont donnés pour des applications de la réfrigération pure ainsi que de la réfrigération accompagnée de déshumidification. Le catalogue contient également toutes les données thermodynamiques et courbes nécessaires aux diverses phases de la sélection, les pertes de charge, les vitesses de passage et les dimensions. Sont également repris en détail les avantages inhérents à la construction des batteries à tubes de cuivre et ailettes d'aluminium au profil Sigmas-Flo. Quatre types d'échangeurs différents sont décrits : entre autres les batteries à vidange intégrale et les batteries nettoyables.

Le catalogue sera envoyé gracieusement à toute personne intéressée et peut être obtenu sans aucun engagement, sous la référence DS-365-F, auprès des bureaux Trane suivants :

PARIS : 85, rue Pierre-Demours, (17<sup>e</sup>), Tél. : WAG. 55.21.

LYON : 42, rue Paul-Bert, Décines (Isère).

# COMMUNIQUES TECHNIQUES

BRUXELLES : 207, boulevard du Souverain.

ZURICH : 43, Seestrasse, Zürich-Erlenbach.

## LES RADIATEURS EN ACIER "REGGANE"

Construits par les Etablissements Pulsa, promoteurs du radiateur acier en France, les radiateurs panneaux en acier «Reggane» ont connu, dès leur présentation sur le marché français, en 1961, un succès remarquable, concrétisé par une demande toujours accrue de la clientèle et augmentation sans cesse croissante de la production.

L'évolution technique considérable du radiateur acier «Reggane» résulte de l'étude approfondie du corps de chauffe.

Les Etablissements Pulsa ont réalisé un panneau radiant breveté à double surface de chauffe, l'une directe baignée par l'eau et l'autre secondaire prenant sa température uniquement par conductibilité avec la surface primaire.

Malgré sa forme extra-plat le radiateur acier Reggane a, pour une même longueur, une puissance calorifique identique à celle d'un radiateur 4 colonnes traditionnel, mais il est 2 fois moins épais.

Ce radiateur offre les avantages conjugués de la radiation et de la convection, il doté cette propriété à sa forme extra-plat et allongée qui permet une répartition optimale des calories.

Il en résulte une stabilisation rigoureuse de la température qui assure le maximum de bien-être.

### CONCEPTION TECHNIQUE

Surface primaire ou corps de chauffe conçu pour être traversé intérieurement par le fluide chauffant selon un écoulement laminaire, on obtient de cette façon pour les plus faibles débits le meilleur échange thermique entre le fluide chauffant et le corps de chauffe.

La suppression de toutes colonnes, de tous collecteurs, une faible contenance en eau, donc une faible inertie, permet d'obtenir un écoulement parfait à l'intérieur du corps de chauffe et la suppression de zones défavorisées avec la certitude de températures homogènes.

Surface secondaire constituée d'éléments emboutis à section trapézoïdale formant des canaux verticaux. Cette surface est en contact intime avec le corps de chauffe, elle accroît considérablement (4 fois environ) la surface d'échange efficace.

### EMISSIONS CALORIFIQUES

La réussite incontestable des radiateurs acier Reggane est due, en majeure partie, au rendement calorifique élevé de ces appareils et à l'exactitude des puissances calorifiques publiées par les Etablissements Pulsa.

En effet, les émissions calorifiques mentionnées dans les catalogues de ce constructeur n'ont subi aucune majoration : elles sont conformes aux résultats d'essais obtenus au Laboratoire de Thermodynamique de Liège (EDRIC) et au Centre expérimental de Recherches et d'Etudes du Bâtiment et Travaux Publics de Paris.

Cette position fidèle à l'accord intersyndical conclu le 1<sup>er</sup> août 1961 entre la Chambre syndicale des Installateurs et les Constructeurs de radiateurs, permet d'assurer les utilisateurs de radiateurs Reggane d'une garantie totale des puissances calorifiques indiquées.

### CARACTERISTIQUES

Acier laminé à froid. Qualité Martin épaisseur 12,5/10. Double décapage. Acier de premier choix à l'indice d'emboutissage.

Le radiateur Reggane est exécuté en 5 hauteurs : 1.000 - 800 - 600 - 400 - 200 mm.

45 longueurs par hauteur (de 0,28 m à 2,04 m) permettent de résoudre tous les problèmes d'encombrement.

Poids : 8,9 kg par m<sup>2</sup>. Contenance : 1,10 litre au m<sup>2</sup>.

Pression d'utilisation : 7 kg/cm<sup>2</sup> ; sur demande 10 kg/cm<sup>2</sup>.

### RADIATEURS "REGGANE «STANDARD 30»

Les Etablissements Pulsa, soucieux de présenter aux professionnels du chauffage un appareil dont le prix de vente à la calorie «réelle» est le moins cher du marché français, ont tenu à construire un radiateur permettant à l'installateur de réaliser une économie très importante de main-d'œuvre.

Désormais, le radiateur Reggane est exécuté dans une nouvelle version : «Standard 30».

Les radiateurs Reggane «Standard 30» sont équipés de 4 raccords-unions incorporés supprimant tous les joints d'étanchéité sur filetages, permettant une étanchéité rigoureuse et de multiples possibilités d'orientation de la tuyauterie.

Cette remarquable innovation technique offre à l'installateur une réduction considérable du temps de montage qui, compte tenu de son prix de vente très étudié, place indiscutablement le radiateur Reggane «Standard 30» au tout premier plan des radiateurs de chauffage central.

## FABRICATIONS M.L.R.

Mitigeurs manuels marque Vedette 63, licence Mingori pour douches, éviers et baignoires, pouvant être utilisés avec chauffe-eau instantanés ou à accumulation, grâce aux raccords spéciaux M.L.R.

Raccords spéciaux : permettant l'installation de tous mitigeurs ou mélangeurs sur canalisations apparentes ou encastrées, ainsi que sur gorges de baignoires (4 modèles).

Raccords pour réglage de débit : permettant l'installation des mitigeurs «Vedette 63» sur chauffe-eau gaz instantanés.

Batteries mélangeuses pour tables évier «Inox» avec bec pivotant, permettant l'alimentation de 2 bacs.

Robinetterie pour table d'évier et timbre d'office avec bec pivotant.

Détendeurs ou réducteurs de pression d'eau sont des appareils qui permettent de réduire la pression d'eau, de l'air, dans d'importantes proportions et à la valeur désirée, sans que le débit maximum du fluide dans la canalisation sur laquelle ils sont montés soit pratiquement diminué.

La caractéristique principale de ces détendeurs est qu'ils réduisent la pression aussi bien en circuit ouvert qu'en circuit fermé.

Un orifice taraudé en 12/17 destiné à recevoir un manomètre de contrôle ou une soupape de sûreté est prévu dans les détendeurs doubles mâles.

Ces détendeurs existent en double mâle et double femelle (double mâle filetage 15 x 21 à 26 x 34 - double femelle taraudage 15 x 21 à 30 x 90).

Robinet pétroliers à siège incliné, garantis étanches, pour fûts et cuves, filetage 20 x 27 et 15 x 21, avec bec verseur cannelé permettant l'adaptation d'un tuyau flexible.

La Manufacture Lyonnaise de Robinetterie fabrique également depuis 50 ans de la robinetterie et accessoires pour compteurs : colonnes de tirage à bière, robinets de tirage, plongeurs «Khromer», fourches à bière, rampes à air, détendeurs pour CO<sub>2</sub>, etc.

Manufacture Lyonnaise de Robinetterie, M.L.R. Khromer, 32, rue de la Grange, LYON (5<sup>e</sup>) - Tél. : 83.73.56.



# SUDO

sa perfection permet la  
soudure par capillarité

Le **Raccord**  
en cuivre extrudé  
à souder pour

**Tube  
cuivre**



90 Cu  
femelle



92 Cu  
mâle et  
femelle



2 a Cu  
femelle

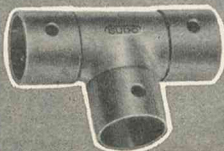


40 Cu  
mâle et  
femelle



41 Cu  
femelle

130 Cu  
Té femelle

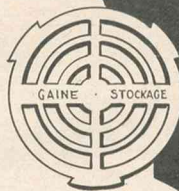


**630**

Points de vente

Pour votre sécurité **SUDO** est gravé sur chaque raccord

**Raccord Pompier pour  
Gaine de ventilation  
chaufferie et stockage**



conforme aux règlements en vigueur et aux spécifications  
du régiment des sapeurs-pompiers de la ville de Paris

AUTRES FABRICATIONS

Indicateurs de niveaux - Jauges à distance mécaniques  
Jauges électro-mécaniques - Contacteurs haut et bas niveaux

**Appareillages DELMO**

19, rue MARC-SEGUIN, PARIS 18<sup>e</sup> - NORD 15-94

**ANTIGEL**  
ANTI-TARTRE - ANTICORROSION

Plus de  
**VIDANGE**  
Plus de risque  
de **GEL**

- Ne s'évapore pas
- Durée d'efficacité pratiquement illimitée.
- Empêche l'incrustation du tartre.
- Supprime la corrosion (métaux ferreux et non ferreux).
- N'attaque pas les joints.
- 10 années d'expérience et de références.
- Le premier en date en Europe.

**CHAUFFAGE CENTRAL**  
"springfield"

UNION CHIMIQUE  
ET INDUSTRIELLE DE L'OUEST S.A.  
24, BOULEVARD DE STRASBOURG  
PARIS 10<sup>e</sup> - BOT. 01-73 ET 15-31

Autre fabrication : POLARIS inhibiteur de corrosion de chauffage central

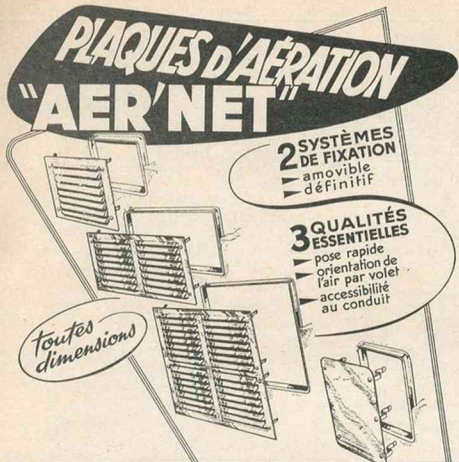
**Ucio**

# PLAQUES D'AERATION "AER'NET"

**2 SYSTEMES DE FIXATION**  
amovible  
définitif

**3 QUALITES ESSENTIELLES**  
pose rapide  
orientation de l'air par volet  
accessibilité au conduit

toutes dimensions



Etab<sup>ts</sup> **J. RUHIER** 4, PASSAGE GAUTHIER  
PARIS 19<sup>E</sup>  
TÉL. BOL. 72-74

# ANTI-CALC

## Traitement DES EAUX

**Adoucissement  
Déferrisation  
Neutralisation  
Clarification  
Stérilisation  
Vaccination  
Désodorisation  
Piscines**

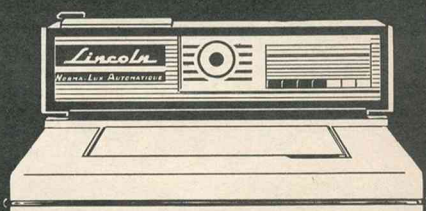


SIGENOS



ETUDES ET FOURNITURES POUR L'EQUIPEMENT DES COLLECTIVITES  
13, Boulevard Haussmann - PARIS - PRO 89-69

VOTRE INTERET...  
*vendre*  
**Lincoln**  
*la meilleure machine à laver*



PUB. HUBERT BAILE P.F. 64 66

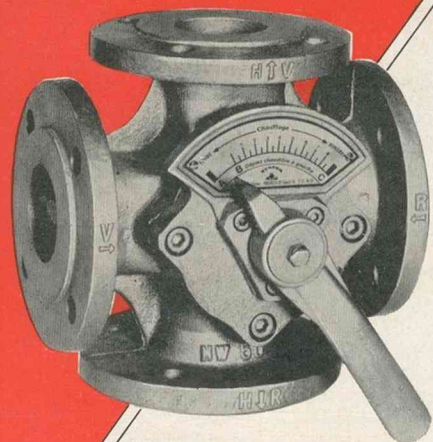
dans la gamme des 5 machines LINCOLN automatiques et semi automatiques, vos clientes trouveront toujours la LINCOLN qui leur convient

**Lincoln**  
**LES PLUS LONGUES GARANTIES**

vous aussi vous pourrez bénéficier du prestige LINCOLN. demandez-nous la liste de nos distributeurs régionaux. vous ferez des affaires. vous satisferez vos clients.

LINCOLN, 118 Bd MALESHERBES, PARIS - TÉL. : WAG. 28-20 et la suite



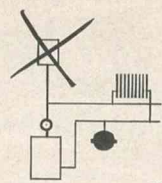


**"DUPLIX"**  
A DOUBLE MÉLANGE  
Ø 20 à 200

RÉGULATEURS  
DIFFÉRENTIELS  
DE MÉLANGE  
à 3 et à 4 voies



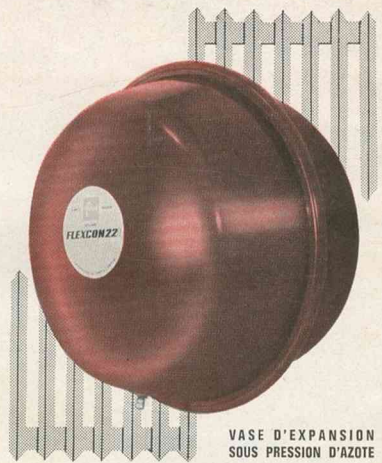
**ETS HENRI CHAVONIN**  
ANNEMASSE (HAUTE-SAVOIE) TÉL. 38-12-30 (+)



plus de vase  
d'expansion  
à l'air libre...

mais un

**FLEXCON**



VASE D'EXPANSION  
SOUS PRESSION D'AZOTE

pour équiper les installations  
modernes de chauffage central

- plus de risque de gel (le FLEXCON se place près de la chaudière).
- plus besoin de rajouter de l'eau.
- moins de frais d'installation.
- augmente le rendement de l'installation.
- empêche la corrosion.

le **FLEXCON** est distribué en France par :

**JULIEN et MÈGE** 22 bd. Tchécoslovaques LYON Tél. 72 55 41  
91 av. Philippe Auguste PARIS Tél. vol 67 90  
fabricants de l'accélérateur **GALORY**

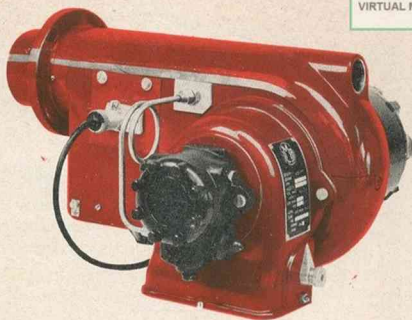
1114 "La Vente Moderne" Lyon

# le silence LMB

## un succès retentissant!

### le brûleur à mazout

est une garantie  
pour vos ventes.



Accessibilité totale.  
Clapet d'air automatique.  
Réglage et mise en route sans problème.  
De 15.000 à 800.000 cal/h  
Fuel-oil domestique.  
Vente exclusive à Messieurs les Installateurs.

Société pour la Distribution de Brûleurs et Appareils Thermiques  
Siège social : 8, rue Bellini - PARIS XVI  
S.A. au Capital de 200.000 F.

Distribué par :  
**SODIBAT S.A.**  
53, rue Georges-Clemenceau  
MARGNY LEZ COMPIÈGNE (Oise)  
(anciennement 24, rue d'Amiens à COMPIÈGNE)  
Tél. 940-23-28

**IL FAUT VIVRE AVEC SON SIÈCLE**

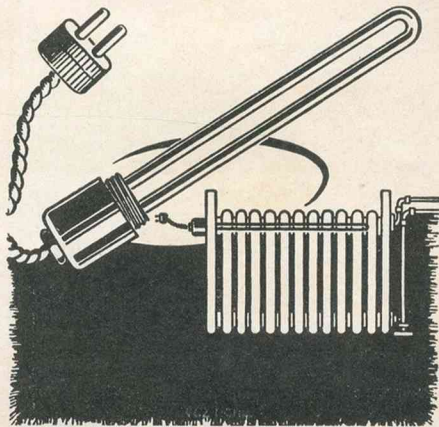
## LE CHAUFFAGE MODERNE ÉLECTRIQUE - MIXTE

### THERMO-PLONGEURS électro-vapeur

- Résistance en deux circuits sous gaine de laiton rigoureusement étanche : Ø du tube : 8 mm, Ø extérieur des deux circuits : 22 mm.
- Bouchon en fonte, Ø 41,9, fileté en 32/42 pas du gaz, se vissant directement dans le collecteur inférieur du radiateur.

Les thermo-plongeurs peuvent être branchés soit directement sur une prise de courant, soit sur un commutateur en bakélite à 2 allures de chauffe équipé d'une patère spéciale se fixant directement sur le radiateur.

Sur les installations de chauffage central existantes, il est souvent préférable, pour éviter le remplacement des radiateurs, de les équiper au moyen du thermo-plongeur spécial « Electro-Vapeur ».



92 AVENUE DES TERNES  
PARIS XVII<sup>e</sup> - TEL : ÉTO 42-70

# L'ÉLECTRO-VAPEUR



*ce qui s'impose  
périodiquement*  
**le nettoyage  
des cuves à mazout  
et à carburants**

**LA S<sup>t</sup>J. PLETSCH & C<sup>ie</sup>**

*spécialiste de 30 années*

s'en charge aux meilleures conditions

**PRIX...et SÉCURITÉ**

**ACTIVITÉS ANNEXES**

Travaux divers  
sur  
Réservoirs

**dégazage  
soudure  
découpage  
épreuves d'étanchéité  
et de résistance**

TOUTES RÉFÉRENCES    GARANTIES SÉRIEUSES

— Dommages	Corpsrés :	illimitée
— Incendie	Explosion	4.000.000 F

59 bis, rue Sadi-Carnot, Aubervilliers (Seine)  
Tél. : FLA 32-65

**E<sup>t</sup>S J. PLETSCH & C<sup>ie</sup>**

59 bis, rue Sadi-Carnot  
AUBERVILLIERS

TÉL. : FLANDRE 32-65  
(3 lignes)

Spécialiste de 30 années

TOUTES RÉFÉRENCES



**RISQUES COUVERTS  
par nos ASSURANCES**

Dommages corporels : illimitée  
— matériels,  
incendies ou  
explosions : 4.000.000 F

**EMBOUTISSAGE - DÉCOUPE - REPOUSSAGE**

**USINES OLIVIER\***

CAPITAL 40 MILLIONS DE FRANCS

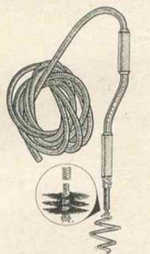
3 A 13, AVENUE DE LA FERRANDIÈRE  
**LYON-VILLEURBANNE (RHONE)**  
BUREAU A PARIS (1<sup>er</sup>) 3, RUE D'ARGENTEUIL - TÉLÉPHONE OPÉRA 88-77

**Spécialités :**  
— ÉCROCHETS DE TRAVAIL - VICES - IM LÉVON - PIÈCES À COUSSIN -  
— COUSSINETS - BOUTES-MANCHONS - BOITES-ÉCROCHETS - COUSSINETS  
— COUSSINETS À VIS - SERRURES DE BOUCHE - TIGES-BOUCLES  
— DÉBOURILLONS DE 4 À 16 DÉBOURILLONS À ÉCROCHETS DE TRAVAIL - DOIGTS  
— BOUCLES - COUSSINETS - COUSSINETS DE BANCHE - OUVRES TORILLONNÉS, ETC.

**AUTRES DÉTAILS :**  
A) Appareils métalliques d'éclairage  
B) Tous les joints métalliques, métalloplastiques  
C) Châssis de press-étirage, filtres  
D) Rondelles découpées

**NOUVEAUTÉ**

**VULCANO P. 70**



L'OUTIL

INDISPENSABLE

AUX PLOMBIERS...

**FACILE - RAPIDE**

**ROBUSTE - EFFICACE**

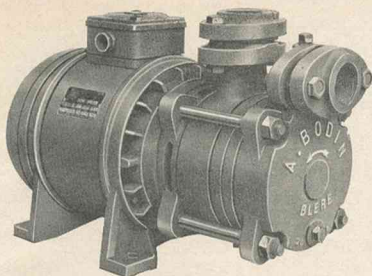
**Nombreux accessoires interchangeables**

Nous consulter pour tous vos problèmes :

Etablissements Industriels **VULCANO**  
(Maison fondée en 1922)

71, rue de Maubeuge - PARIS (X<sup>e</sup>) - Tél. TRU 91-65

## Electro-pompes **REXO-SUPER**



### FLASQUES ET TURBINES BRONZE

- Vitesse lente, 1 400 tours/minute.
- Suppression des fuites par le presse-étoupe.
- Faible encombrement.
- Suppression de l'oxydation des flasques. Pas de blocage et plus grande résistance à l'usure.
- Amorçage automatique jusqu'à 8,50 m manométriques.

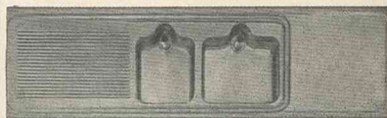
## **POMPES ANDRÉ BODIN**

USINE DES REGAINS BLERE (Indre-et-Loire)  
Téléphone : 66 et 186

## **FRANKE**

évier  
acier  
inoxydable  
marque  
suisse

QUALITÉ  
INCOMPARABLE



## **FRANKE-FRANCE**

29, rue Méhul - PANTIN (Seine) - téléphone : Villette 56-95

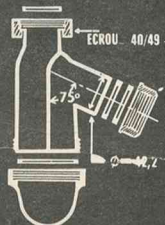
## GAGNEZ 33%

à l'achat avec le  
**NOUVEAU  
SIPHON  
PLASTIQUE**



- Livré avec toutes ses garnitures.
- Agréé par le C.S.T.B. n° 1405.
- Se serre à la main sans clé.
- Inaltérable aux acides.
- Indéformable à l'eau bouillante.
- Parois parfaitement lisses.

# STAB 40

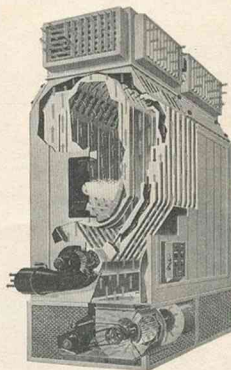


PUB. COTIGNY

B.P. 34 VILLEURBANNE (Rhône)

## **BINI CHAUFFE L'EUROPE**

**Installateurs  
de chauffage**  
employez  
les générateurs  
d'air chaud



# BINI

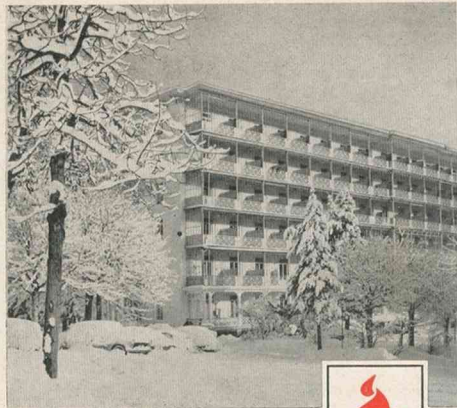
de 12 000  
à 2 000 000  
de calories-heure

Consultez nos services techniques pour tous vos problèmes  
10 000 installations en service en Europe

C.N.T.I.N., 15, r. Marcel-Sembat, à NANTES (L.-A.)  
Tél. 76-54-34

Bureau de Paris : 192, av. Daumesnil (12<sup>e</sup>) DID 23-88





BRÔLEURS A MAZOUT

# MONARCH

"LES PLUS GRANDES SATISFACIONS  
EN TOUTES CIRCONSTANCES"



Brûleur MONARCH, type L, une allure pour fuel-oil domestique. Les brûleurs MONARCH sont livrables de 15.000 à 2.400.000 Kcal/h. Les types M et S permettent de brûler respectivement des fuel-oil légers, lourds N° 1 et 2.

Brûleur WEISHAUPT, type U.L. modulant pour fuel-oil domestique. Les brûleurs WEISHAUPT sont livrables de 500.000 à 4.250.000 Kcal/h. Les types UM et US permettent de brûler respectivement des fuel-oil légers, lourds N° 1 et 2.



P. & O. CHMP - BRUNNEN, DUISBURG - 6574

## MONARCH-FRANCE S.A.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE F 300.000  
SIÈGE SOCIAL : 42, AV. J.-JAURES, ARCUEIL. TEL. 253-17-97  
DIRECTION : 12-14, RUE DES ÉCLUSES, THIONVILLE - TEL. 59.25.08 et 09

## CHALUMEAUX AU PROPANE

# Max SIEVERT

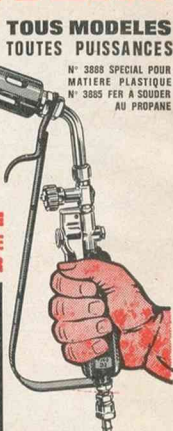
TOUS MODELES  
TOUTES PUISSANCES

N° 3885 SPECIAL POUR  
MATIÈRE PLASTIQUE  
N° 3885 FER À SOLDER  
AU PROPANE



FABRICATION  
SUEDOISE

GAMME COMPLETE  
D'APPAREILS A ESSENCE  
POUR SOLDER ET BRASER



DEMANDEZ DOCUMENTATION

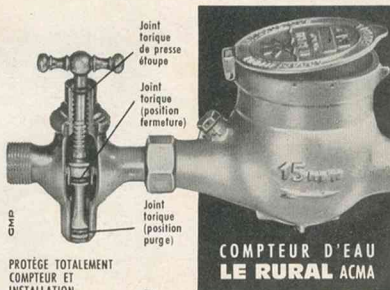
**MARKT & C' (Paris) Ltd**  
107, AV. PARMENTIER, PARIS-XI • PYR. 31-19

## ROBINET D'ARRÊT

A PURGE AUTOMATIQUE

# "ASPIRO"

MARQUE DÉPOSÉE - LABEL DE QUALITÉ SGM



Joint  
torique  
de presse  
étoupe

Joint  
torique  
(position  
fermeture)

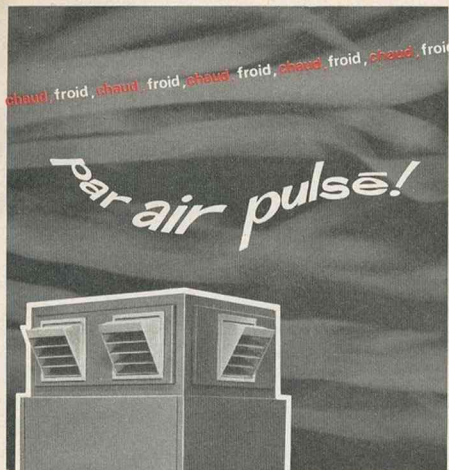
Joint  
torique  
(position  
purge)

PROTÈGE TOTALEMENT  
COMPTEUR ET  
INSTALLATION

FONCTIONNE SANS RESSORT  
NE CRAINT PAS  
L'OXYDATION

COMTEUR D'EAU  
LE RURAL ACMA

APPAREILLAGE HYDRAULIQUE DU CENTRE  
BOURGES (CHER)



par air pulsé!

HAVAS METZ

### NOGEL-THERM

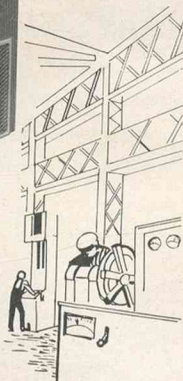
générateur à air pulsé muni d'un brûleur automatique à pulvérisation de mazout. L'appareil idéal de « Climatisation » pour grands ateliers et locaux industriels, entrepôts de marchandise, salles de fête, églises, cinémas.

#### En hiver,

chauffage économique et régulier, entièrement automatique, réglable par thermostat.

#### En été,

air frais, par ventilation douce et sans courant d'air.



Tous nos modèles de 25000 à 400 000 cal/h, conçus pour pièces réduites ou salles de grandes dimensions, sont équipés de ventilateurs hélicoïdaux ou centrifuges, et permettent le montage en série.

Renseignements et documentation sur demande à  
**NOGEL, B. P. 16**  
**CREUTZWALD (Moselle)**  
25 ter, rue des Bordeaux  
CHARENTON (Seine)

# NO-GEL

prise-robinet, 3 positions. Coupe automatique du gaz au débranchement.



# prise de GAZ robinet TUBOFLEX à sécurité totale

pour le branchement des appareils à gaz

CERTIFICAT DE QUALITÉ



enfin disponible en France

PLUS D'UN MILLION D'EXEMPLAIRES EN SERVICE EN EUROPE

embout fileté irrachable



flexible haute résistance en spirale d'acier enrobé plastique

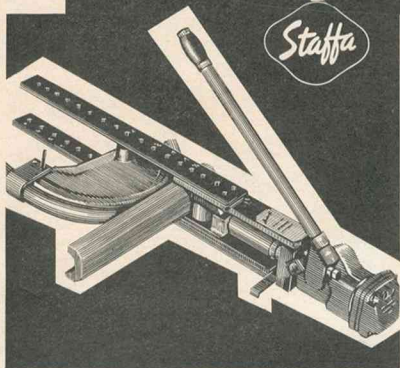
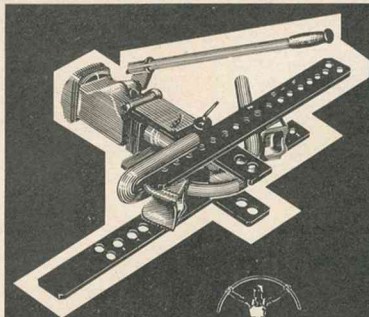
## SEMDA

116 bis, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS 8<sup>e</sup> - 225-45-67  
DOCUMENTATION SUR DEMANDE



# ROTAPRESS

D. DUFOUR



Cintrage par pression  
et par rotation, avec  
les mêmes traverses

POUR TUBE : GAZ  
isolateur, chaudière  
serrurier, etc...

TRAVERSES SUPÉRIEURES  
ET INFÉRIEURES  
DÉPLAÇABLES

CINTRAGE DANS  
TOUS LES PLANS

DOCUMENTATION ROTAPRESS T



VERSION GAZ :  
12 x 17 à 50 x 60



# DARD

Membre du Groupe CHAMBERLAIN  
36, Rue Pérignon, PARIS XV  
Tél. SEG 07-62



Fixation immédiate de pattes pour huisseries métalliques

## Spit : 10 ans de présence sur les chantiers !

«Avec SPIT, pas de problème, on est suivi», tous le disent, tous ceux qui, pour des problèmes de scellement font appel au «Réseau Spit», unique en Europe : ■ 37 relais régionaux, servis par plus de 100 Spitmen connaissant bien les exigences pratiques de votre métier ■ une moyenne de 150.000 contacts par an avec tous les professionnels du bâtiment. ■ Un Spitman est à portée de fil ! Il viendra dès votre appel, soit pour résoudre immédiatement **votre** problème sur **votre** chantier, matériel en main... soit pour vous faire découvrir que le scellement classique n'est plus une solution rentable.

DAMOUR



A découper et à nous envoyer pour prise de contact.

Je désire recevoir, sans engagement de ma part, l'adresse et le numéro de téléphone du Spitmen qui est à ma disposition dans mon secteur.

NOM : \_\_\_\_\_  
PROFESSION : \_\_\_\_\_  
ENTREPRISE : \_\_\_\_\_  
ADRESSE : \_\_\_\_\_

IL Y A UN RELAIS SPIT A : PARIS, LILLE, REIMS, ROUEN, DUNKERQUE, AMIENS - TOURS, BLOIS, THIERS, AUBIGNY - MULHOUSE, STRASBOURG, DIJON, NANCY, CHALON S/SAONE, METZ - ST ETIENNE, LYON, GRENOBLE, NICE, MARSEILLE, NIMES, PERRIGNAN, GASTIA - CAEN, NORT, NANTES, LORIENT, BREST, RENNES - BORDEAUX, TOULOUSE, LIMOGES, BRIVE, NARBONNE.

SOCIÉTÉ SPIT 34 ROUTE DE LYON, BOURG-LÈS-VALENCE (DROME)

AYEZ UN FOURNISSEUR  
VRAIMENT SPECIALISE  
DANS VOTRE PROFESSION

LES  
**E<sup>T</sup>S BOURG & C<sup>IE</sup>**

12, Rue St-Gilles  
ARC. 28-66 PARIS (3<sup>e</sup>)

*Se sont fait une spécialité  
depuis 30 ans, de la fourniture  
aux Entrepreneurs  
de CHAUFFAGE et PLOMBERIE*

*Vous y trouverez un choix complet  
de raccords en fonte malléable*

**A F Y**



Une seule marque en stock. Une garantie de qualité.

Toutes pièces égales ou réduites.

**EN PLUS :**

TUBES FER ET ACIER, BRIDES, COURBES A SOUDER  
ROBINETTERIE, CHAUFFAGE, EAU, GAZ, AIR COMPRIME  
OUTILLAGE POUR TUBES FER, CUIVRE, PLOMB  
TUBES ET RACCORDS CUIVRE  
TUYAUX DE FUMEE TOLE FORTE ET ALUMINIUM  
TUYAUX PLOMB, RECHAUFFEURS, VASES D'EXPANSION  
CALORIFUGE, TUYAUX ET PLAQUES EVERITE  
TUBES ET RACCORDS PLASTIQUES

*Dépositaire de l'antigel GILGEL pour chauffage central*

Et une facilité appréciée de tous ceux qui font leur approvisionnement en voiture : le parking dans notre cour est assuré à tous nos clients le temps de leurs achats, donc aucun problème de stationnement.

# BARRYWALD INCINERATOR



Type W 2 mural, 3 litres

**ELIMINE**  
à tout instant les pansements septiques et garnitures hygiéniques en évitant l'engorgement des conduites sanitaires, cause des nombreux soucis des services d'entretien.

Est plus particulièrement destiné à toutes collectivités, usines, bureaux, SCOLARITE féminine dans leurs infirmeries et lavabos toilettes, dortoirs, etc...

Ils assurent et complètent les services sociaux d'hygiène et de sécurité.

**ELIMINE**

à tout instant de la plus petite quantité jusqu'à la plus grande, les pansements septiques et tous déchets putrescibles.

Est plus particulièrement destiné aux HOPITAUX, CLINIQUES, HOSPICES, SANATORIUMS, LABORATOIRES, etc...

Dans les collectivités, administrations, usines et bureaux, il est indispensable pour la destruction des papiers, cartons, archives, documents.



Type L 7 sol, 45 litres

La pose des incinérateurs BARRYWALD est rapide et simple. Ils peuvent être placés partout, sans les situer obligatoirement en sous-sol ou extérieur.

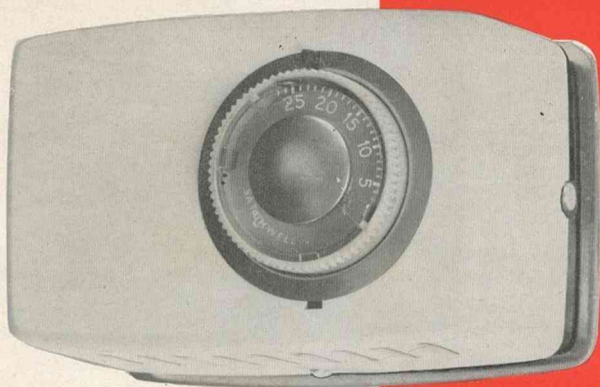
Sans suie, poussière, odeur, BARRYWALD est étranger à la pollution atmosphérique.

Economiques, ELECTRO-AUTOMATIQUES, tous les modèles BARRYWALD sont munis de leur TRAPPE DE SECURITE brevetée incorporée qui a fait leur célébrité.

## SAINICPAN "BARRYWALD FRANCE"

26, rue Vernet, PARIS (8<sup>e</sup>)  
Tél. : 783.59-88 - 225.65-30 - 225.66-42





# THERMOSTAT D'AMBIANCE TM

Quel que soit le système de régulation utilisé dans le chauffage de vos locaux son bon fonctionnement est lié à la qualité du thermostat d'ambiance.

De par sa conception et sa construction, le THERMOSTAT - TM permet de régler la température d'un local au plus près de la valeur désirée.

**SENSIBILITÉ AU QUART DE DEGRÉ**  
grâce à sa résistance accélératrice.

**POUVOIR DE COUPURE ÉLEVÉ**  
grâce à son interrupteur à rupture brusque.

Le Thermostat - TM bénéficie en outre d'avantages esthétiques et techniques :

- corps en polystyrène moulé à haute résistance
- facilité de réglage par butée "jour et nuit"
- bornes fixées sur platine isolante démontable
- possibilité d'incorporation d'un thermomètre



**SATCHWELL**

**LA THERMOSTATIQUE**

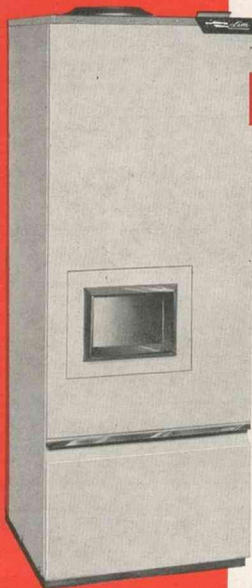
117-119-123, RUE DE ROMAINVILLE  
LES LILAS (Seine) TÉL. 845-99-21 +

fait mondialement autorité dans le domaine du contrôle et de la régulation automatique

application moderne du chauffage central au mazout

## LA CHAUDIÈRE

# EURO *clim*



- économie
- propreté
- silence
- esthétique

**Modèle à partir  
de 990 Fr.** T. T. COMPRISES

- LA CHAUDIÈRE EUROCLIM est spécialement conçue pour appartements, villas pavillons.
- Puissance de chauffe de 10.000, 15.000, 20.000, 25.000 cal/h.
- Régulation automatique par aquastat incorporé.

**SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION**

**EURO *clim***

Rue Auguste-Houzeau, ELBEUF (S.-Mme), Tél. : 15.97



# JOINT SANITAIRE

*Etanchéité  
entre mur et  
appareils sanitaires*

C'est une production **COUVRENEUF** 40 Ans d'expérience dans l'Etanchéité  
ET<sup>S</sup> LAGESSE ET NEYMARC, 8, RUE ROUVET, PARIS-9<sup>e</sup> • COM 67-20

## POUR VOUS ABONNER

PENDANT UN AN  
SOIT 12 NUMÉROS

Une seule suggestion retenue.

Une seule idée adoptée

Une seule omission évitée

Une vente nouvelle assurée  
compenseront largement le montant  
de votre abonnement.

Gracieusement au service de nos  
abonnés, nos services répondent  
à toute demande d'identification  
de marque, recherche de fabricants  
et à toute question commerciale,  
juridique, fiscale et sociale.

“Chauffage-Plomberie” 106, bd Maiesherbes, Paris-17<sup>e</sup>  
est priée d'enregistrer l'abonnement d'un an  
(12 numéros) de :

Nom .....

Adresse .....

qui lui fait parvenir la somme de 27 F, 37 F (Etranger) (1) par :  
mandat postal - virement postal au C.C.P. 5697-42 Paris - chèque  
bancaire (1).

Le souscripteur est : Installateur en  
chauffage, couverture, plomberie - Gros-  
siste - Fabricant - Importateur - Représen-  
tant - Ingénieur-conseil - Mètreur-  
vérificateur (1).

SIGNATURE ET CACHET

(1) PRIÈRE RAYER LES MENTIONS INUTILES

## COMPAGNIE GÉNÉRALE D'HYGIÈNE

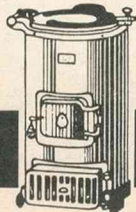
SIÈGE SOCIAL PARIS 55, RUE DE CHATEAUDUN

CHAUFFAGE INDUSTRIEL    VENTILATION    SANITAIRE INDUSTRIEL  
INCINÉRATION    CLIMATISATION    VESTIAIRE, MONTE-HABITS

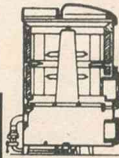
BUREAUX : 193, Avenue Henri-Barbusse DRANCY    Téléphone :  
MAGASINS : 60, Rue Gaston-Landry (SEINE)    Aviation 06-75

VOUS PRÉSENTE SON

# INCINÉRATEUR TOUS GAZ



Coupe



CAPACITÉ  
80 L.

S'IMPOSE DANS LES CLINIQUES, MAISONS DE SANTÉ, MATERNITÉS, HOPITAUX,  
CHATEAUX, VILLAS, etc... S'INSTALLE AUSSI FACILEMENT QU'UN RADIATEUR A GAZ

# PETITES ANNONCES

TARIF Demandes d'emplois la ligne en 8, 32 signes ou espaces 4,50 F  
Autres rubriques " " " " 5,00 F  
Domiciliation à la revue " " " " 5,50 F  
Taxes 9,29 % en sus

Techniques et Informations CHAUFFAGE-PLUMBERIE  
106, boul. Malesherbes, PARIS-17<sup>e</sup> - Tél.: WAG. 00-60

## OFFRE D'EMPLOI

Firme spécialisée dans accessoires pour la Ventilation et le Conditionnement d'Air à Paris RECHERCHE pour DEBUT 1965: AGENT TECHNICO COMMERCIAL ou INGENIEUR DES VENTES - 25 ans environ pour visiter clientèle. Voiture mise à la disposition par la Société. Ecr. Revue n° 1076 qui transmettra.

## DEMANDE DE REPRÉSENTATION

V.R.P. sérieux, 28 ans, visitant quinca., ménage, chauff., cherche cartes de base. Introduit dépts 80-02-60. LEJEUNE, 6, rue Pérault, LOREL, AMIENS.

## OFFRES DE REPRÉSENTATION

Important fabricant de brûleurs à mazout recherche concessionnaires pour quelques départements encore disponibles. Ecr. Revue n° 1077 qui transmettra.

NEGRONI S.A. - Miroirs-Bloca Laboureau - Agencement, 47 bis,

avenue de Clichy, PARIS-17<sup>e</sup>. Demande représentant à cartes multiples bien introduit architectes, appareils ménagers et sanitaires pour Paris et Province. Ecrire.

Fabricant de générateurs d'air chaud pulsé et brûleurs à mazout (haute et basse pression) recherche concessionnaires pour toute la France sauf région Marseille et Lyon. Ecrire à Revue n° 1078 qui transmettra.

AGENTS recherchés pour divers secteurs. Vente de brûleurs à mazout de haute qualité et un des moins chers sur le marché. Entièrement automatiques. Vendus uniquement aux spécialistes du chauffage. Ecrire à Revue n° 1079 qui transmettra.

Fabricant de réservoirs de chasse sous pression recherche REPRESENTANTS bien introduits. Ecr. Revue n° 1080 qui transmettra.

Recherche GROSSISTES pour vente de crochets de gouttières en tôle galvanisée. Ecr. Revue n° 1081 qui transmettra.

Entreprise autrichienne de premier ordre FABRICANT DE ROBINETTERIE recherche pour quelques secteurs encore à pourvoir REPRESENTANTS à la commission capables de diffuser notre ROBINET DE REGLAGE POUR CHAUFFAGE. Ecrire à Revue n° 1082 qui tr.

## Cherchons REPRESENTANTS MULTICARTES

pr vente articles d'isolation - placement facile - alux secteurs encore disp. - clientèle à visiter: chauff. central - sanitaire - plombiers - calorifuges et métiers du bâtiment. Ecrire avec réf. et C. V. à Revue n° 1083 qui transmettra.

## Recherchons INSTALLATEURS ou FIRMES capables assurer

VENTE EXCLUSIVE INSTALLATEURS FILTRES ACCESSOIRES PRODUITS ENTRETIEN PISCINES

Matériel SUISSE références françaises et étrangères. Ecr. Revue n° 1086 qui tr.

CHAUFFAGE - VENTILATION «SAWA» rech. Repr. VRP-CM bien intro. Install. ou industr. Ayt Cartes complément. diff. sect. à pourvoir ds rég. OUEST - CENTRE - LYONNAISE. Ecr. Revue n° 1084 qui tr.

«ECO-THERM», Chaudières Brûleurs, recherche Concessionnaires principales villes FRANCE pour assurer Service A.V. et distribution installateurs exclusivem. Ecr. Revue n° 1085 qui transm.

## OFFRES DE MATÉRIEL

SOUDEUSES A L'ARC (bobinage cuivre) 120, 200, 250 amp. 44 kg 57 kg matériel neuf tr. bel. fabrication. Garant. 1 an 400 et 500 F. MOTEURS A ESSENCE 4 temps, neuvs, fabrication italienne 3 à 6 CV: documentation sur demande. MOTEURS ELECTRIQUES triphasés de 1 à 5 CV neuvs ou occas. Prix imbatt. Sté MORSE-VOLTREX, 173, rue du Temple, PARIS (3<sup>e</sup>).



## RADIATEURS «DEF»

à panneaux démontables, en acier, destinés au chauffage central, récemment introduits sur le marché, ces radiateurs sont fabriqués depuis plus de 30 ans par une usine légitime. La forme particulière du panneau fait l'objet d'un dépôt de modèle. Cette usine fabrique également des chaudières en acier.

## M. SCHMITT-NEY



### Recherche :

REPRESENTANTS pour son département chauffage, jeunes, dynamiques, sérieuses connaissances en radiateur et chaudières en acier exigées, pour visiter Installateurs et Architectes. Bonnes références indispensables.

Offres : Situation d'avenir et bonne rémunération. Adresser C. V. + présentations à : Boîte Postale 119, IVRY (Seine).

Pour L'EQUIPEMENT DU BUREAU ET DU BUREAU D'ETUDES, nous vendons :

- Duplicateur GESTETNER équipé en double couleur, vitesse réglable, 3 000 F.
- Machine à écrire électrique OLYMPIA, équipée spécialement pour stencils, 1 600 F.
- Table à dessin NIK hydraulique, pied central, planche 2 mètres x 1,50 mètre, règle parallèle avec tabouret, 500 F.

Ecrire à Revue n° 1087 qui transmettra.

## golcalor

chaudière spéciale mazout ou gaz villas et complexes d'immeubles vogelsong s.a. 46, r. ste croix forbach (mos.)

De nombreuses demandes de renseignements nous parviennent sans mention des nom et adresse de l'expéditeur et, de ce fait, restent sans réponse. N'oubliez pas, si vous désirez utiliser nos services et être satisfaits, d'indiquer lisiblement votre adresse dans la correspondance que vous adresserez à notre Revue.

**DORMEZ TRANQUILLES...  
... vos clients aussi !**

# PACIFIC

## “SECUREX”

**garantie 10 ans**  
(5 ans ferme - 5 ans dégressive)  
**contre la corrosion**

Plus de 200.000 cuves "Sécurex" en service depuis plus de 12 ans.

**TOLERIES DE GRENOBLE**  
GRENOBLE : B.P.16  
PARIS 1<sup>er</sup> : 9, rue du Mont-Thabor

**CHAUFFE EAU ELECTRIQUE**

SÉRIES NORMALES verticaux, soles, horizontaux 15 à 1.000 litres

SÉRIES MIXTES pour branchement sur circuit chaudière



# Répertoire des Annonceurs



**ACCELERATEURS ET POMPES DE CHAUFFAGE CENTRAL**  
GUINARD ..... 8  
JULIEN ET MÈGE ..... 146  
KLEIN ..... 82-124  
STOKVIS ..... 21

**ACCESOIRES DE TIRAGE**  
MARELLI ..... 66-104

**ACCESSOIRES SANITAIRES**  
VYNCKIER ..... 127

**AEROTHERMES**  
AERIC ..... 138  
SACAMA NORMANDIE ..... 2

**ANALYSEURS CO2**  
CHAYONIN ..... 102-110-146

**ANTIGEL**  
BOURG ..... 153  
LUBRIDOR ..... 138  
U.C.I.O. .... 144

**APPAREILS DE REGULATION ET DE CONTROLE**  
BILLMAN ..... 116  
CHAYONIN ..... 102-110-146  
FONAL ..... 100  
LA REGULATION AUTOM. .... 94  
SAMSON ..... 127  
SATCHWELL ..... 142-154  
SOPAC ..... 12  
STOKVIS ..... 21

**ARMOIRES DE TOILETTE**  
VYNCKIER ..... 127

**ASPIRATEURS DE FUMEE**  
LA TOLERIE INDUSTR. .... 114-122

**BIDONS POUR REMPLISSAGE DE PEOLES A MAZOUT**  
ROUZEE ..... 116

**BOUCHES DE SOUFFLAGE ET DE VENTILATION**  
MARELLI ..... 66  
POUJOLAT DOUCET ..... 118  
RUHIER ..... 145

**BRULEURS A GAZ**  
DIENY LUCAS ..... 9  
SAUVEGOT ..... 120

**BRULEURS A MAZOUT**  
CHAUFFAGE ET GAZ ..... 23-29  
CLERGET MAZOUT ..... 128  
DIENY LUCAS ..... 9  
FRANKLIN ..... 1  
L'ELECTRO MECAN. .... 102  
MONARCH FRANCE ..... 156  
NOZIES AUJANIER ..... 100  
SACAMA NORMANDIE ..... 2  
SAUVEGOT ..... 120  
SICAM ..... 112  
SODAMEL ..... 138  
SODIBAT ..... 147

**CABINES DE DOUCHES**  
HERAUD ..... 2<sup>e</sup> Couv.

**CHARBON**  
C.E.D.U.C. .... 137

**CHAUDIERES**  
ACTI ..... 25-31  
BROSSE ..... 74  
CAROSSO ..... 80  
CHAUFFAGE ET GAZ ..... 23-29  
FONAL ..... 100  
GOMMINNE ..... 72  
LARDET ..... 74  
MACE ..... 78  
PROCITE ..... 106  
SACAMA NORMANDIE ..... 2  
S.G.A.E.T. .... 11-83-94  
STE EUROP. DE CHAUF. ET DE CLIMATISATION ..... 155  
STE INDUSTR. DE CREIL ..... 76  
VOGELSANG ..... 157

**CHAUFFE-EAU**  
CHAUFFAGE ET GAZ ..... 23-29  
HERAUD ..... 2<sup>e</sup> Couv.  
MIARIC ..... 34  
SAUNIER DUVAL ..... 20  
TOLERIES DE GRENOBLE ..... 157

**CHEVILLES**  
SPIT ..... 152

**CINTREUSES**  
DARD ..... 152

**CLAPETS**  
CLAPETS TJ ..... 10

**COLLIERS**  
ACHARD ..... 116

**COLLIERS DE FIXATION POUR TUYAUX DE PEOLES TUYOLUX**  
110

**COMPRESSEURS**  
MAUGUIERE ..... 129

**COMPTEURS DE CALORIES**  
CIE DES COMPTEURS ..... 108

**COMPTEURS D'EAU**  
CIE DES COMPTEURS ..... 108  
STE APPAR. HYDRAUL. DU CENTRE ..... 150

**CONDITIONNEMENT D'AIR**  
AERIC ..... 138  
AIR CONDITIONNE ..... 129  
MARELLI ..... 66-104  
O.L.A.C. .... 48

**COUVERTURE PLASTIQUE**  
STOKVIS ..... 14

**CUISINIERS A GAZ, CHARBON, ELECTRICITE**  
MOLTENI ..... 17-18  
POTEZ ..... 130

**CUISINIERS A MAZOUT**  
BAULLEROT ..... 135  
POTEZ ..... 130

**CUYES A NIVEAU CONSTANT**  
STOKVIS ..... 21

**DECOUPAGE-REPOUSSAGE SUR METAL**  
OLIVIER ..... 148  
PAUTET ..... 220

**DEBOUCHAGE**  
PULCANO ..... 148

**DISPOSITIF DE SECURITE POUR CUYES A MAZOUT**  
IGEMA ..... 80

**ECHELLES**  
FAYOME ..... 30

**ELECTRICITE**  
E.D.F. .... 86

**ETANCHEITE**  
LAGESSE ET NEYMARC ..... 156

**EVERIS (acier inoxydable)**  
BENE ..... 50  
FRANKE FRANCE ..... 149  
S.N.P.M.S. .... 62

**FILTRES A AIR**  
A.C.I.R. .... 138-139  
A.E.I. .... 138  
CIE GENER. HYGIENE ..... 156  
MIOFILTRER ..... 135

**FILTRES TOUS FLUIDES**  
A.M.F.G. .... 24  
S.A.I.F. .... 118

**FONTES DE BATIMENT**  
COMPTOIR GENERAL DES FONTES ..... 135

**GAINES**  
DELAPORTE ..... 114

**GAZ**  
PRIMAGAZ ..... 140

**GENERATEURS D'AIR CHAUD**  
ACTI ..... 25-31  
AERIC ..... 138  
CLERGET MAZOUT ..... 128  
C.N.T.I.N. .... 149  
DIENY LUCAS ..... 9  
NOGEL ..... 151  
POTEZ ..... 130  
POUJOLAT DOUCET ..... 118  
SACAMA NORMANDIE ..... 2  
SICAM ..... 112

**GICLEURS**  
CHAYONIN ..... 102-110-146

**HOTTES ABSORBANTES**  
A.C.I.R. .... 138-139  
AIRLUX ..... 129

**INCINERATEURS**  
CIE GENER. HYGIENE ..... 156  
BARRYWALD-SAINICPAN ..... 153

**ISOLATION**  
FRANCISOL ..... 127  
ISOLAMIANTE ..... 80

**INSTRUMENTS DE CONTROLE DE COMBUSTION**  
CHAYONIN (BACHARACH) ..... 102-110-146

**JAUGES A MAZOUT**  
CHAYONIN ..... 102-110-146  
DELMO ..... 144  
ELECTRONIVEAU ..... 132  
EUROJAUGE ..... 4<sup>e</sup> Couv.  
STOKVIS ..... 21

**JOINTS**  
FLERTEX PLEXTEX ..... 140

**JOINTS SANITAIRES**  
LAGESSE ET NEYMARC ..... 156

**LAMPES A SOUDER**  
GUILBERT ..... 128  
MARKT ..... 120

**MACHINES A LAVER**  
LINCOLN ..... 145

**MARTEAUX ET PISTOLETS DE SCHELLEMENT**  
SPIT ..... 152

**MELANGEURS MITIGEURS**  
BILLMAN ..... 116  
DOYER ..... 3<sup>e</sup> Couv.  
GROHE ..... 13  
M.L.R. .... 122  
PANGAUD ET COLLON 1<sup>er</sup> Couv. .... 114  
PATIENT ..... 114  
SAMSON ..... 127

**NETTOYAGE DES CUYES A MAZOUT**  
PLETSCH ..... 148

**OUTILLAGE ET FOURNITURES**  
BBC ..... 120-124-137  
BERWING ..... 129  
HENROT ..... 118  
PEUGEOT ..... 28  
PRODUITS SUISSES G. FISCHER ..... 62  
SILEX ..... 22  
STOKVIS ..... 21

**POELES A CATALYSE**  
A.C.I.R. .... 138-139

**POELES A MAZOUT**  
POTEZ ..... 130

**POMPES ET ACCELERATEURS**  
BODIN ..... 149  
CHAYONIN (mazout) ..... 102-110-146  
FORGES DE JEUMONT ..... 5  
GRILLOT ..... 157  
GUINARD ..... 8  
JULIEN ET MÈGE ..... 146  
KLEIN ..... 82-124  
MARELLI ..... 66-104  
P.C.M. .... 35  
STOKVIS ..... 21

**PYROSTATS**  
SATCHWELL ..... 142-154  
SOPAC ..... 12

**RACCORDS**  
BOURG ..... 153  
PRODUITS SUISSES G. FISCHER ..... 85  
SUDO (COMAP) ..... 144

**RACCORDS POMPIER**  
DELMO ..... 144

**RACCORDS MATIERES PLASTIQUES**  
COMPTOIR GENERAL DES FONTES ..... 135  
SOTRA ..... 85  
PRODUITS SUISSES G. FISCHER ..... 85  
SOTRA ..... 108

**RADIATEURS EN ACIER**  
FINIMETAL ..... 19  
PULSA ..... 26-27  
SOCORAD ..... 70  
THOMSELLE ..... 6-7

**RADIATEURS ALUMINIUM**  
FONAL ..... 100

**RADIATEURS ELECTRICITE**  
VERGER DELPORTE ..... 147

**RECUPERATEURS**  
ROUZEE ..... 116  
LA TOL. INDUSTR. .... 114-122

**REGULATEURS D'EAU SOUS PRESSION**  
SAMSON ..... 127

**RESERVOIRS DE CHASSE**  
HUOT ..... 16  
LA TROMBE ..... 126  
PATIENT ..... 114

**RELEVEMENT DE TOITURES EN ZINC**  
VERNIS BOLLROE ..... 126

**ROBINETTERIE**  
BRIBARD ..... 1  
BOURG ..... 153  
COMAP ..... 144  
COMPTOIR FRANCAIS DE ROBINETTERIE ..... 140  
GROHE ..... 15  
GURY ..... 126  
HUOT ..... 16  
M.L.R. .... 122  
PANGAUD ET COLLON 1<sup>er</sup> Couv. .... 114  
PATIENT ..... 114  
PRODUITS SUISSES G. FISCHER ..... 85

**RUBANS D'ETANCHEITE**  
BERWING ..... 129

**SIPHONS**  
ACHARD ..... 116  
DELLANONCA ..... 149

**THERMOSTATS**  
SATCHWELL ..... 142-154  
SOPAC ..... 12

**TRAITEMENT DES EAUX**  
EPEC ..... 145

**TRAITEMENT DES EAUX DE PISCINES**  
COFI ..... 156

**TRAITEMENT DES FUELS**  
SOLIDIT UNION ..... 138  
U.C.I.O. .... 144

**TROUS D'HOMMES**  
SONORCA ..... 136

**TUBES FER ET ACIER**  
CHAMBRE SYNDICALE DES FABRIC. DE TUBES FER ET ACIER ..... 51

**TUYAUX MATIERES PLASTIQUES**  
COMPTOIR GENERAL DES FONTES ..... 135  
SOTRA ..... 108

**TUYAUX DE PEOLES**  
LA TOL. INDUSTR. .... 114-122  
TUYOLUX ..... 110

**TUYAUX DE RACCORDEMENT D'APPAREILS A GAZ**  
SEMEDA ..... 151

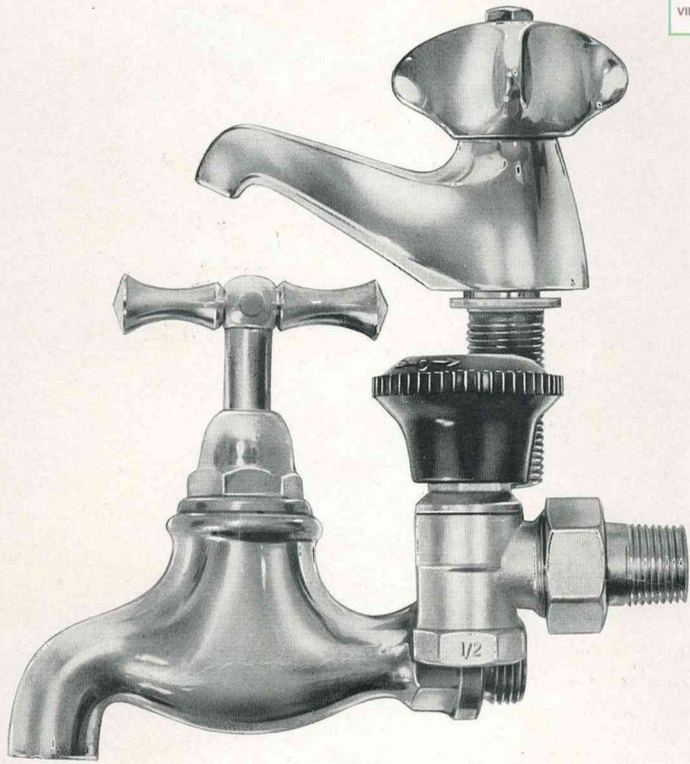
**VANNES**  
COMAP ..... 144

**VANNES MELANGEUSES**  
BILLMAN ..... 116  
GUINARD ..... 8  
SATCHWELL ..... 142-154  
SAMSON ..... 127  
SOPAC ..... 12  
ZENTRA ..... 102-110-146

**VASES D'EXPANSION**  
GUINDO ..... 8  
JULIEN ET MÈGE ..... 146

**VENTILATEURS ET TURBINES**  
AERIC ..... 138  
L'AMN ..... 118  
MARELLI ..... 66-104  
RAPPOPORT ..... 136

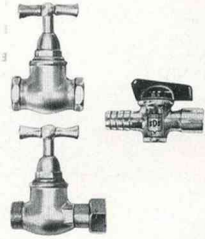
**EAU • GAZ • ADDUCTION D'EAU • INCENDIE • SANITAIRE • CHAUFFAGE**



# ROBINETTERIE POUR BATIMENT

**F<sup>TS</sup> DOYER**  
Société Anonyme au Capital de 102.000 frs  
R. C. Seine 57.B.11.293

207, boulevard Voltaire PARIS-XI\*. Tél. 805-59-90



Pour toute documentation, écrire Département Robinetterie, Série F



**NOEUD DE VIPÈRES...  
OU JAUGES**



## LA JAUGE **JM** EUROJAUGE

**A FIL**

EST UN VÉRITABLE  
INSTRUMENT DE MESURE  
et non UN SERPENTIN  
DE CARNAVAL

- **JM FONCTIONNE TOUJOURS**
- **NE S'EMMÊLE PAS**
- **REND UN SERVICE RÉEL**

Plus de 750.000  
utilisateurs  
satisfaits

Prix  
très intéressant



B. P. 6 OSTWALD Bas-Rhin